

Paysages vivants

Les Parcs naturels régionaux et paysagers d'Europe –
régions modèles pour le développement durable des aires rurales



Edition

Editeur

Verband Deutscher Naturparke e. V. (VDN)
Holbeinstr. 12, D-53175 Bonn
Ulrich Köster, Katharina Denkinge
www.naturparke.de

Partenaire de coopération

Fédération EUROPARC
www.europarc.org

Texte

Ulrich Köster et Katharina Denkinge avec la collaboration de Jörg Liesen (VDN), Kathrin Risthaus (VDN) et Carol Ritchie (Fédération EUROPARC)

Les textes de la section « Parcs naturels régionaux dans chacun des Etats européens » ont été rédigés par les auteurs et les organisations mentionnés à la fin de chacun des chapitres.

Revisions

Katharina Denkinge, Beatrix Losem (VDN), Linus Steinbach (VDN)

Conception graphique

Ute Mächler

Traitement des géodonnées et préparation des cartes

Jakob Rehbach et Laura Krings

Droits de reproduction

Bonn, Juin 2017

Tous droits réservés par le Verband Deutscher Naturparke e. V. Cet ouvrage et toutes ses parties sont protégés par des droits de reproduction. Aucune utilisation, reproduction ultérieure ou distribution en totalité ou en partie ne sont autorisées sans accord préalable de l'éditeur.

L'éditeur n'accepte aucune responsabilité pour la justesse, la précision ou l'entièreté des informations, ou pour le respect des droits privés de tierces parties.

Cet ouvrage a été créé dans le cadre du projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe », qui a reçu le soutien de l'Agence fédérale allemande pour la protection de la nature, et sur financement du Ministère fédéral allemand pour l'environnement, la protection de la nature, la construction et la sûreté nucléaire. Le texte de cet ouvrage reflète les opinions de l'éditeur et pas nécessairement les opinions des financeurs.



Traduction et relecture en français

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (PNRF), Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW), Réseau des Parcs Suisses, en collaboration avec Initiale Traduction (G. Efron)

Financement de la traduction française

La traduction en français de cet ouvrage a été possible grâce aux financements de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, du Réseau des Parcs suisses et de la Wallonie.



Paysages vivants

Les Parcs naturels régionaux et paysagers d'Europe –
régions modèles pour le développement durable des aires rurales

Sommaire

Préface	4
Introduction	6
Enquête en ligne	7
Voyages d'étude	9
Résultats	9
Développement et missions des Parcs naturels régionaux en Europe	10
Origines des Parcs naturels régionaux	10
Structure et responsabilités des Parcs naturels régionaux.....	12
Faire du lien entre les niveaux nationaux et locaux	13
Les Parcs naturels régionaux comme aires protégées intégrées	14
Rôle et missions des Parcs naturels régionaux aujourd'hui.....	16
Quels sont les avantages des Parcs naturels régionaux pour l'Europe et pour les pays européens?	18
Introduction	18
Préservation de la Biodiversité et Natura 2000	22
Identité, Culture et Paysages régionaux	28
Agriculture, sylviculture et gestion de l'eau durables	34
Développement durable des aires rurales	38
Tourisme durable	42
Loisirs et santé	46
Education à l'environnement et au développement durable	50
Atténuation et adaptation aux changements climatiques.....	54
Bénéfices pour les populations et la société	58

Parcs naturels régionaux dans les Etats Européens	63
Autriche	64
Belgique (Flandres)	68
Belgique (Wallonie)	71
Bulgarie	74
Croatie	78
République tchèque	82
Danemark	86
France	90
Allemagne	94
Hongrie	98
Italie	102
Lettonie	106
Lituanie	110
Luxembourg	114
Norvège	118
Pologne	122
Portugal	126
Roumanie	130
Slovaquie	134
Slovénie	138
Espagne	142
Suisse	146
Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Irlande du Nord)	150
Royaume-Uni (Ecosse)	154
Conclusion et Perspective	158
L'Association des Parcs naturels allemands	162
La Fédération EUROPARC	164
Crédits photographiques et droits d'auteurs des géodonnées	166
Traduction française	167
Carte des Parcs naturels régionaux européens	168

Préface

Cher lecteur,

Cet ouvrage représente la première vue d'ensemble des Parcs naturels régionaux et de leurs activités dans les Etats membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Norvège et en Suisse. Il existe presque 900 Parcs naturels régionaux et paysagers dans 22 pays d'Europe. Ces Parcs couvrent environ 8% de la superficie totale de l'UE-28, avec la Norvège et la Suisse. Dans ce livre, ils seront appelés collectivement « Parcs naturels régionaux ». Ils ont en commun de jouer un rôle prospectif en combinant le développement des territoires ruraux, la promotion de l'utilisation durable des terres, le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, ainsi que l'éducation au développement durable en lien avec la protection de la diversité biologique. Les Parcs naturels régionaux sont des paysages pleins de vie, où l'Homme et la Nature sont inextricablement liés. Ils impliquent des acteurs locaux (habitants) dans leurs activités, coopèrent étroitement avec les autorités locales, les régions et les villes, et contribuent à la réalisation des objectifs de durabilité dans chaque pays. Ils sont véritablement européens, car ils réalisent des objectifs européens et des programmes de financement dans leurs régions, et rendent l'idée européenne accessible aux gens.

La première partie de ce livre montre les particularités des Parcs naturels régionaux, en quoi ils bénéficient à l'Europe et pourquoi ils sont le centre d'attention de cet ouvrage. La seconde partie examine les caractéristiques distinctives des Parcs naturels régionaux dans chacun des pays. Les Parcs naturels régionaux sont représentés soit par l'organisation faîtière, soit par un Ministère ou une autorité dans chacun des pays participants. Cet ouvrage a été rédigé entre octobre 2014 et juillet 2017, dans le cadre du projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe », entrepris par l'Association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke, VDN), en coopération avec la fédération EUROPARC. Ce projet a reçu le soutien de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (Bundesamt für Naturschutz) avec le financement du Ministère fédéral allemand pour l'environnement, la protection de la nature, la

construction et la sûreté nucléaire (Bundesministeriums für Umwelt, Naturschutz, Bau und Reaktorsicherheit). Ce livre est le résultat d'une collaboration entre de nombreuses organisations et personnes qui ont apporté leur soutien à ce projet. Il s'agit des partenaires des 22 pays impliqués dans le projet, d'hôtes dans 11 pays qui ont accueilli les représentants du VDN lors de leurs voyages d'études et présenté leurs Parcs naturels régionaux, ainsi que les membres du groupe de travail qui ont accompagné le projet, y compris les représentants de Parcs naturels régionaux de 7 pays. La liste de leurs noms est fournie à la fin de cet ouvrage.

Les Parcs naturels régionaux sont des paysages uniques constituant le caractère et la richesse de leurs régions. Toutefois, ce sont également des aires protégées de grande échelle, gérées par des instances administratives responsables. Les Parcs naturels régionaux sont ici décrits ensemble pour la première fois en tant qu'un ensemble d'aires protégées en Europe. Ils jouent déjà un rôle important dans l'intégration de la protection et du développement durable dans les territoires ruraux. Ils prévoient de poursuivre l'élargissement de ce rôle dans les prochaines années. Nous souhaitons que ce livre contribue à sensibiliser davantage aux profils des Parcs naturels régionaux et au travail de leurs organisations gestionnaires. Ceci les aiderait à recevoir le soutien nécessaire dans leurs pays et au niveau européen, pour le bien des populations et de la nature.



Dr. Michael Arndt
Président de l'Association des
Parcs naturels allemands
(2006-2018)



Prof. Dr. Beate Jessel
Présidente de l'Agence fédérale
allemande pour la conservation
de la nature



Ignace Schops
Président de la Fédération
EUROPARC





Introduction

L'Association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke, VDN) a conduit le projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » d'octobre 2014 à juillet 2017, en coopération avec la fédération EUROPARC, l'organisation faîtière européenne pour les aires protégées. Ce projet a reçu le soutien de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (Bundesamt für Naturschutz) avec le financement du Ministère fédéral allemand pour l'environnement, la protection de la nature, la construction et la sûreté nucléaire (Bundesministeriums für Umwelt, Naturschutz, Bau und Reaktorsicherheit). Le VDN constitue l'organisation faîtière des Parcs naturels en Allemagne depuis 1963.

Le but de ce projet était de collecter des connaissances et des expériences sur les activités dans les aires protégées disposant de responsabilités et structures similaires à celles des Parcs naturels en Allemagne dans les divers pays européens. Ce livre est la première initiative réussie pour offrir une vue d'ensemble considérable des activités des Parcs naturels régionaux dans l'Union Européenne, ainsi qu'en Norvège et en Suisse. En Allemagne, les responsabilités afférentes aux Parcs naturels sont définies comme celles d'aires protégées conformément au chapitre 27 de la Loi fédérale pour la Protection de la nature. Selon la loi, les Parcs naturels, avec les Parcs nationaux et les réserves de la biosphère, sont des aires protégées de grande échelle.



Afin d'être en capacité de s'acquitter de la responsabilité d'adopter une position sur les Parcs naturels régionaux dans de nombreux pays d'Europe, en tant qu'organisation faitière d'un pays, un groupe de travail a été convoqué pour accompagner le projet dès son démarrage. Ce groupe de travail est composé de représentants des Parcs naturels régionaux de 7 pays européens, organismes financeurs et du partenaire de coopération, la fédération EUROPARC. Les noms des membres du groupe de travail qui ont conseillé le VDN dans la réalisation de toutes les phases du projet, apparaissent dans les remerciements sur la quatrième de couverture.

Enquête en ligne

La première étape du processus a été réalisée en 2015 par le biais d'une enquête en ligne auprès des 28 Etats membres de l'Union européenne mais également de la Norvège et de la Suisse. Les destinataires de cette enquête étaient initialement les organisations faitières des Parcs naturels régionaux, mais dans certains pays, il s'agit des Ministères ou des autorités responsables des espaces protégés au niveau national. Cette enquête a permis de savoir si les territoires protégés visés étaient semblables au modèle allemand au niveau de leurs missions, de leur organisation structurelle et de leurs financements.

Le groupe de travail a convenu des critères suivants pour identifier les Parcs naturels régionaux dans les pays européens.

1. Les Parcs naturels régionaux sont des aires protégées reconnues ou désignées par les Gouvernements. Elles ont pour objectif de protéger la nature et les paysages, particulièrement ceux caractérisés par un usage humain (paysages culturels) et une diversité d'espèces et d'habitats naturels. En conséquence ils correspondent à la description de la catégorie V « paysages terrestres et marins protégés » selon les critères de gestion de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles). Toutefois, il n'est pas nécessaire qu'ils aient été placés en Catégorie V ou même classés par l'UICN pour être reconnus comme Parc naturel régional.

2. Les domaines d'activités et les objectifs fondamentaux des Parcs naturels régionaux sont les suivants:

- Préservation, protection de la biodiversité biologique ainsi que préservation et gestion d'un paysage façonné par une utilisation durable
- Tourisme et loisirs durables
- Développement durable des aires rurales
- Education à l'environnement et éducation au développement durable

Les Parcs naturels régionaux remplissent leurs responsabilités et atteignent leurs objectifs en coopération avec un réseau d'acteurs régionaux

ainsi qu'avec l'implication des organisations administratives régionales (ex. les autorités locales) et la population.

3. Les Parcs naturels régionaux sont de grandes aires protégées. A l'exception de quelques cas argumentés, la taille moyenne de Parcs naturels régionaux au sein d'un pays doit être d'au moins 3.000 à 5.000 ha.

4. Les Parcs naturels régionaux sont des aires gérées par du personnel salarié permanent employé par l'organisation responsable. Ils sont considérés comme une unité de communication et de développement. Les Parcs naturels régionaux peuvent être gérés par leur propre office ou administration, ou par une organisation responsable de plusieurs aires protégées dans une région.

Cette enquête et les recherches associées ont révélé un total de presque 900 Parcs naturels régionaux, selon la définition de ce projet, dans 20 Etats de l'Union européenne, ainsi qu'en Norvège et en Suisse. Tous les pays ne communiquent pas sur ces Parcs en tant qu'aires protégées. Dans certains pays, un accent plus fort est mis sur les Parcs comme des aires de développement régional durable.

Les Parcs naturels régionaux couvrent un total de 8% de la superficie de l'UE-28, ainsi que de la Norvège et de la Suisse. L'ensemble des 22 pays disposant de Parcs naturels régionaux tels que



définis par le projet ont répondu au questionnaire d'enquête. Une vue d'ensemble de ces 22 pays et de leurs Parcs naturels régionaux ainsi qu'une carte, sont inclus à la fin du livre.

Les aires protégées couvertes par cette définition portent des noms différents. Dans la plupart des pays, elles sont appelées Parcs naturels, Parcs paysagers, ou Parcs régionaux. Le nom de projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » a été choisi en raison de la diversité de ces appellations. Pour une meilleure lisibilité, le terme « Parcs naturels régionaux » est utilisé ci-après pour faire référence à ces aires dans leur ensemble.

Voyages d'étude

En 2016, Katharina Denking, coordinatrice du projet, et Ulrich Köster, directeur du VDN, ont effectué des voyages d'étude dans onze pays. L'objectif était d'en apprendre plus sur le travail des Parcs naturels régionaux dans les différents pays en se basant sur les résultats de l'enquête. De plus, les voyages d'étude ont permis également d'obtenir des informations précieuses sur les personnes et les organisations responsables des Parcs naturels régionaux, et ont facilité les échanges de connaissances et d'expérience grâce aux rencontres individuelles. Ces voyages duraient en moyenne trois à cinq jours au cours desquels avaient lieu d'intenses échanges entre les représentants de l'organisation faïtière ou du ministère responsable respectifs. Dans chaque pays, un à trois Parcs naturels régionaux ont été visités, et des discussions soutenues ont été tenues entre les responsables et les partenaires. La liste de tous les pays visités ainsi que de tous les ministères, organisations faïtières, Parcs naturels régionaux et organisations partenaires est présentée à la fin du livre. Les sites internet des organisations rencontrées sont listés sur www.european-parks.org.

Résultats

Les résultats clefs de l'analyse de l'enquête et des voyages d'étude sont présentés dans les deux chapitres suivants. Une brochure créée en parallèle à ce livre contient plus de résultats

détaillés et disponible sur www.european-parks.org.

Grâce à leur implication dans cette enquête, à leur hospitalité et aux nombreuses discussions tenues au cours de ces voyages d'étude, les organisations faïtières des Parcs naturels régionaux ou les ministères responsables, ainsi que les Parcs naturels régionaux rencontrés individuellement, ont posé les fondations de ce livre et permis l'aboutissement de ce projet. Nous souhaitons donc remercier les nombreuses personnes qui ont apporté leur soutien tout au long de ce projet.

Les résultats du projet doivent être examinés à l'aune de l'approche et de la méthode utilisées dans ce projet: définir les aires protégées à prendre en considération dans le projet a pour la première fois permis de différencier le groupe des Parcs naturels régionaux de nombreuses aires protégées dans les pays européens. Ces Parcs naturels régionaux de pays européens présentent des caractéristiques communes sur des points clefs, en relation avec leurs responsabilités et leurs méthodes de travail, avec des avantages clairs et précieux à titre individuel pour les pays, régions, populations locales pour toute l'Europe.

Il a été systématiquement établi que les bénéfices des Parcs naturels régionaux ne sont pas mis pleinement à profit et sont souvent sous-évalués. Ceci est particulièrement observé au niveau européen. En conséquence, les Parcs naturels régionaux manquent parfois du soutien politique et sociétal dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel afin de bénéficier aux habitants, à la nature et à la société. Ce projet vise à améliorer la situation des Parcs naturels régionaux en Europe.

L'analyse de ce projet impliquait des informations détaillées de nombreux pays européens. Il est possible qu'un point de vue particulier ou qu'une caractéristique spécifique de Parcs naturels régionaux d'un pays manquent dans ce livre, bien qu'ils aient été pris en compte, sachant que les contraintes de temps et financières ont empêché d'inclure tous les détails.



Développement et missions des Parcs naturels régionaux en Europe

Les paysages culturels qui ont été façonnés par l'activité humaine depuis des siècles sont très courants en Europe. Ils sont essentiels au développement et à la préservation de la biodiversité. De nombreux types différents de paysages et de biotopes se sont développés en Europe, avec la flore et la faune associées, dont la survie dépend fortement d'une utilisation continue.

Comparée au reste du monde, l'Europe dispose de la plus grande part mondiale des aires protégées classées en Catégorie V de l'UICN « Paysage terrestres et marins protégés ». Ceci

démontre aussi combien les paysages culturels sont importants en Europe.

Le paysage et la culture associée à l'utilisation traditionnelle des terres sont particulièrement importants pour ceux qui vivent dans les territoires ruraux.

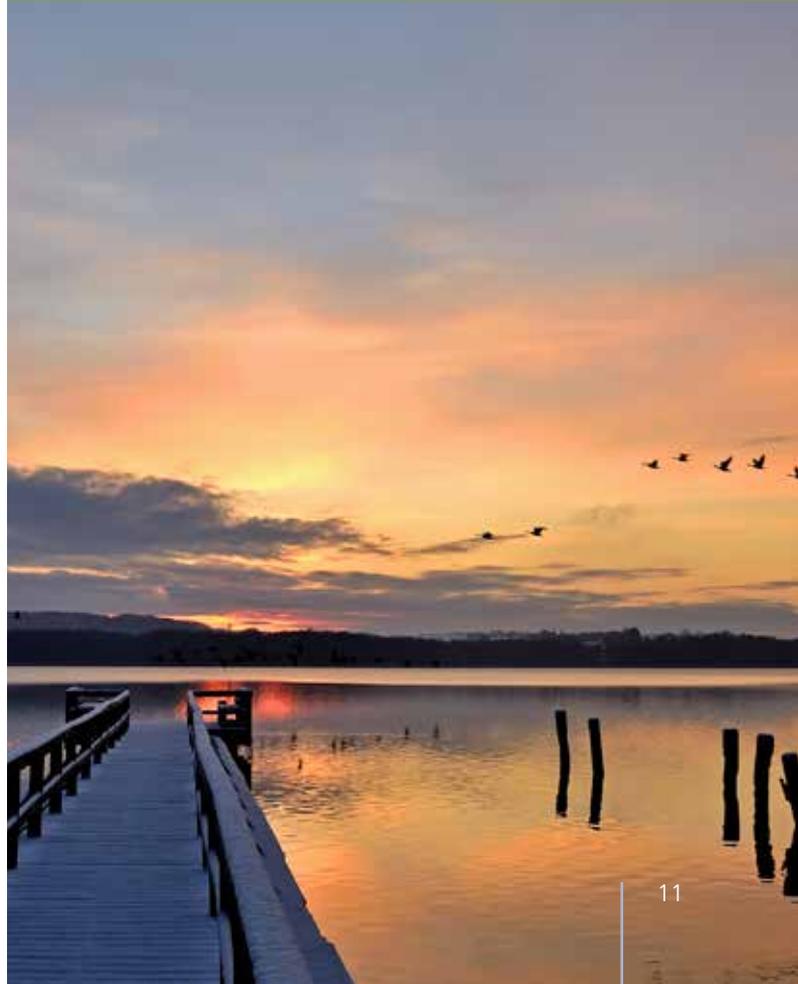
Origines des Parcs naturels régionaux

La diversité de la nature, des paysages et des espèces a considérablement diminué et est soumise à des menaces croissantes en Europe.



Ceci résulte de l'industrialisation croissante dans les pays européens, associée à l'intensification de l'utilisation des sols par l'agriculture et la sylviculture, le logement, le transport, le commerce et l'industrie. Dans le même temps, ce développement a un impact négatif sur les populations, par exemple en raison de la pollution atmosphérique et sonore, particulièrement dans les aires péri-urbaines.

C'est dans ce contexte que les Parcs naturels régionaux ont été créés dans de nombreux pays européens dans les années cinquante et soixante.



En 1956, Alfred Toepfer, un homme d'affaire hambourgeois a appelé à l'élaboration d'un programme de création de Parcs naturels en Allemagne. Son idée a été bien accueillie et rapidement mise en œuvre dans tous les Lander allemands. Le programme prévoyait la création de Parcs naturels dans 25 régions d'Allemagne, avec pour objectifs de préserver ces environnements naturels, d'offrir aux populations des agglomérations un endroit à proximité où ils pourraient se détendre dans une zone naturelle préservée.

Depuis leur création, les Parcs naturels régionaux d'Europe ont toujours pris en compte les avantages pour les hommes et pour la nature. Dans ce programme, Toepfer s'est inspiré des Parcs nationaux américains et du mouvement de protection lancé au début du 20^{ème} siècle. Le premier Parc naturel allemand a été établi en 1957 et la première « Aire de beauté naturelle exceptionnelle » (ZBNE) (Area of Outstanding Natural Beauty - AONB), a été créée en Grande-Bretagne en 1956, avec comme objectif ultime la préservation de la beauté naturelle du paysage. Le développement de Parcs naturels régionaux a commencé en France dans les années soixante. Ici, le développement durable des aires rurales était au premier plan dès le début.

Dans les années qui suivirent, des Parcs naturels régionaux sont apparus dans d'autres pays européens. Comme le montre cette enquête, leurs activités se concentrent sur des responsabilités et des objectifs comparables. Aujourd'hui, il existe pratiquement 900 Parcs naturels régionaux dans 22 pays européens.

Structure et responsabilités des Parcs naturels régionaux

Normalement, chaque Parc naturel régional dispose d'une instance administrative et d'un organisme de gestion chargé d'exercer les missions qui découlent de l'appellation ou des lignes directrices des organismes composant l'instance administrative.

Les pays ont individuellement développé des modèles structurels différents pour les Parcs naturels

régionaux. Ces modèles sont liés, entre autres, aux différentes structures juridiques, politiques et administratives des pays.

A titre d'exemple, en Allemagne, les régions et les autorités locales sont les instances administratives des Parcs naturels dans la plupart des Lander. Les Etats fédéraux sont eux-mêmes les instances administratives des Parcs naturels dans seulement trois Lander. En Allemagne les Parcs naturels sont désignés sur le long terme. L'Autriche et la Flandre (Belgique) ont choisi une voie similaire pour développer leurs Parcs naturels régionaux en raison du rôle important des autorités locales et de l'appellation sur le long terme. En Grande-Bretagne, les AONB disposent aussi d'une structure support dans laquelle les autorités locales jouent un rôle majeur.

La France a développé un modèle différent. Les autorités locales d'une Région avec les institutions étatiques et régionales établissent une charte définissant les objectifs de développement du Parc. Sur cette base, les Parcs reçoivent actuellement un soutien pour une période de 15 ans, pendant la mise en œuvre de ces objectifs. Suit une évaluation de l'atteinte de ces objectifs. Une nouvelle charte est élaborée et doit être soumise de nouveau pour approbation au niveau national. L'instance administrative des Parcs naturels régionaux français est un syndicat mixte au sein duquel siègent des représentants des autorités locales et du Gouvernement. Le modèle français de Parc naturel régional s'est révélé un grand succès. D'autres pays tels que le Luxembourg, la Belgique (Wallonie) et la Suisse se sont basés sur ce modèle pour développer leurs Parcs naturels régionaux.

Dans la majorité des pays participants, le travail des Parcs naturels régionaux repose sur une charte ou sur un plan de gestion du Parc naturel régional élaboré en accord avec les autorités locales et les parties prenantes.

D'autres pays, tels que l'Espagne et l'Italie, où les Parcs naturels régionaux ont été établis dans les années soixante-dix, ont choisi d'organiser les Parcs naturels régionaux sous la responsabilité et le soutien directs des régions.

En termes de missions, les Parcs naturels régionaux en Europe partagent en commun les domaines suivants: protection de la biodiversité, développement durable des territoires ruraux, éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi que le tourisme et les loisirs durables. Toutefois, les points focaux peuvent être différents et évoluer dans le temps.

Les pays assurent également individuellement des missions supplémentaires. En France, particulièrement, et dans les pays qui s'inspirent du modèle français pour leurs Parcs naturels régionaux, ces missions sont, par exemple, une collaboration sur l'aménagement du territoire et un accent mis sur les innovations. Les Parcs naturels régionaux dans ces pays ont pour mission explicite d'essayer des idées et modèles nouveaux et prospectifs pour le développement sociétal. Globalement, il est clair que les Parcs naturels régionaux n'ont pas une structure rigide. Ce sont des instruments flexibles qui fixent l'accent principal de leurs activités selon

les besoins en temps et les objectifs politiques et sociétaux, au sein d'un cadre juridique.

En Suisse et en Norvège, les Parcs naturels régionaux – qui sont en développement depuis environ 10 ans – mettent en place un nouvel accent pour le développement des Parcs naturels régionaux européens. L'implication des citoyens dans la procédure de classement, le travail et les processus de prise de décision concernant les Parcs naturels régionaux est particulièrement importante dans ces pays.

Faire du lien entre les niveaux nationaux et locaux

Une caractéristique particulière des Parcs naturels régionaux européens réside dans le fait qu'ils forgent un lien entre les autorités locales et l'Etat et, dans certains pays, avec les autorités régionales intermédiaires. Dans la plupart des cas, leur désignation et leurs compétences sont basées sur le Droit national, ainsi que sur les



objectifs de développement des autorités locales. Pour cette raison, les gouvernements et les autorités locales soutiennent et financent la gestion et les projets de Parcs naturels régionaux.

De ce fait, les Parcs naturels régionaux mettent en œuvre des objectifs nationaux au niveau local, sous la direction de ou en collaboration avec les autorités locales et les parties prenantes régionales. Les Parcs naturels régionaux travaillent principalement selon une démarche ascendante (bottom-up), en prenant particulièrement en compte les autorités locales, mais dans un cadre prescrit d'une manière différente par chaque gouvernement.

Le haut niveau d'acceptation des Parcs naturels régionaux par les populations locales a été observé par les partenaires du projet et mérite d'être souligné. Non seulement les Parcs naturels régionaux contribuent à la préservation de la nature et des paysages et au développement régional durable, mais ils assurent également des services visibles par les habitants, comme par exemple la création et l'entretien de pistes cyclables ou de randonnée, le développement d'offres d'expérience de la nature et la commercialisation active de produits régionaux. De cette manière, les Parcs naturels régionaux contribuent notablement à l'amélioration de la qualité de vie des populations, au sens d'attachement au territoire et à l'engagement des populations dans leur région.

Les Parcs naturels régionaux conduisent les populations à s'identifier à leur région qui, à son tour, fournit la base pour que les citoyens s'impliquent dans le travail des Parcs naturels régionaux. Cette acceptation, ainsi que la gestion et les réseaux locaux, permettent aux Parcs naturels régionaux de transformer les objectifs politiques et les actions du gouvernement en actions pratiques définies pour s'adapter à la région.

Les Parcs naturels régionaux comme aires protégées intégrées

Les grandes aires protégées, comme les Parcs naturels régionaux qui sont basés sur le principe

de l'intégration des hommes et de la nature, occupent une place de plus en plus importante dans le débat mondial sur la durabilité. La force des Parcs naturels régionaux réside précisément dans ce principe intégratif. Le travail des Parcs naturels régionaux combine les objectifs de protection et de développement des aires rurales, visant à servir les intérêts tant des hommes que de la nature. Les Parcs naturels régionaux sont donc des aires protégées qui poursuivent des objectifs de développement régional durable dans les trois dimensions de la durabilité: écologique, économique et social.

L'UICN a divisé d'une manière globale les aires protégées en catégories selon des critères et des objectifs de gestion. Les catégories comprennent les aires protégées où la priorité est la protection pure, comme la catégorie II des « Parcs nationaux ». Dans cette catégorie, l'accent est mis sur le fait de permettre aux processus écologiques de grande échelle de rester intacts dans de grandes aires naturelles ou semi-naturelles, en tant qu'objectif de gestion. Ce type de zone protégée suit une approche d'isolement où les aires de protection et d'usage sont spatialement séparées les unes des autres.

Les aires protégées en catégorie V « Paysages terrestres et marins protégés » sont des aires dans lesquelles au cours du temps l'interaction Homme-Nature a produit un territoire présentant un caractère distinct porteur de valeurs écologiques, biologiques, culturelles significatives, et où la sauvegarde de l'intégrité de cette interaction est vitale à la protection et au maintien du territoire et de ses valeurs associées. De ce fait, ces aires suivent une approche intégrative: la protection et l'usage se produisent sur le même espace et, de plus, l'usage peut même être nécessaire pour atteindre les objectifs de protection.

Tous les Parcs naturels régionaux concernés par le projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe », sont des aires protégées reconnues par les Etats, et dont le rôle est de protéger la nature et les paysages, particulièrement les paysages caractérisés par des activités humaines de longue date (paysages culturels) avec leur



diversité d'espèces et d'habitats. Ces Parcs correspondent à la Catégorie V de l'UICN « Paysages terrestres et marin protégés », mais ils ne doivent pas nécessairement avoir été classés dans cette catégorie par l'UICN voire même ne pas avoir été classés du tout par l'UICN. Cela est dû au fait que toutes les aires n'ont pas encore été inscrites sur la liste de l'UICN en catégorie V, bien que les auteurs de la présente étude considèrent que leur classement serait justifié. La Norvège demeure une exception en ce qui concerne la reconnaissance à un niveau national malgré une promotion au niveau régional. En Norvège le développement des Parcs naturels régionaux est très récent et encore en pleine phase d'évolution.

L'objectif de soutien à l'utilisation durable des sols dans les Parcs naturels régionaux est l'approche fondamentale de leurs activités. Ceci nécessite une coopération étroite entre les autorités locales, les utilisateurs fonciers et les groupes d'intérêts de la région. Ces acteurs peuvent souvent être plus préoccupés par des aspects de poursuite du développement de l'utilisation des sols que par les objectifs de





protection. Dans ce cas, l'une des responsabilités fondamentales des Parcs naturels régionaux est de transmettre l'importance des objectifs de protection et la nécessité de les prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

Pour que le travail des Parcs naturels régionaux soit accepté, il est important qu'ils communiquent aux groupes d'utilisateurs mentionnés que les Parcs naturels régionaux sont des aires protégées intégratives et non pas exclusives, à savoir qu'ils ne poursuivent pas exclusivement des intérêts de protection.



Dans la conclusion du projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe », les auteurs recommandent que les Parcs naturels régionaux se positionnent activement vis-à-vis des élus, des groupes d'intérêt locaux et du public, comme aires protégées intégratives qui visent la protection de l'environnement et le développement territorial à parts égales.

Il s'agit là de la meilleure manière d'enseigner aux populations les valeurs naturelles et les systèmes économiques, la culture et les traditions associés qui doivent être préservés et de les avoir à bord en tant que partisans du travail des Parcs naturels régionaux.

Au cœur du travail des Parcs naturels régionaux se trouve la préservation et la poursuite du développement de valeurs: la valeur de la nature, des paysages et de la biodiversité, la valeur de la culture et des traditions qui se sont développées en lien avec le paysage, la valeur des connaissances des hommes de leur région, et leur identification à cet engagement pour leur région.

Les Parcs naturels régionaux, ensemble avec les régions, ont la charge de faire prendre conscience de ces valeurs, de les préserver et de les développer. Ceci constitue la base pour construire une valeur ajoutée et une valorisation qui peuvent ensuite conduire au développement durable de la région ainsi qu'à une meilleure qualité de vie pour la population.

Rôle et missions des Parcs naturels régionaux aujourd'hui

Le travail des Parcs naturels régionaux est très important pour la société car il garde toujours à l'esprit le bien des habitants de ces territoires. Un slogan pour les Parcs naturels d'Allemagne, attribué à leur fondateur Alfred Toepfer, s'applique ici: « La nature et les paysages ne peuvent être protégés et préservés qu'avec les habitants ». En ceci réside le plus grand défi pour les instances administratives et les organismes de gestion des Parcs naturels régionaux. Ils doivent agir en étroite coordination avec les autorités locales et les groupes d'intérêt locaux, et impliquer vraiment les populations dans leurs activités.

Les Parcs naturels régionaux ont créé les bonnes conditions préalables pour cela, car, dans la plupart des cas, ils opèrent en étroite collaboration avec les autorités locales qui font souvent partie de leurs structures administratives. L'implication des autorités locales, par exemple,

pour élaborer une charte servant de base au travail des Parcs naturels régionaux (ex. en France, Luxembourg, Suisse et Wallonie) est institutionnalisée. Il est probable que la question de l'implication des autorités locales, des régions, des parties prenantes et des populations dans les actions des Parcs naturels régionaux devienne plus importante dans les prochaines années.

Un autre défi sera de protéger le climat, la biodiversité et, plus généralement, d'assurer que les ressources seront disponibles pour les prochaines générations. Des développements innovants dans les Parcs naturels régionaux, en associant la protection et le développement durable, peuvent agir comme modèles de développement dans d'autres régions. La France utilise cette approche: les Parcs naturels régionaux ont explicitement pour mission d'essayer des modèles et idées nouveaux et prospectifs pour le développement sociétal. Les réalisations actuelles obtenues par les Parcs naturels régionaux dans les domaines mentionnés ci-dessus sont détaillées dans le chapitre suivant.





Quels sont les avantages des Parcs naturels régionaux pour l'Europe et pour les pays européens ?

Introduction

L'Europe compte près de 900 Parcs naturels régionaux, définis par ce projet. Ils sont situés dans 22 pays européens et couvrent 8% du territoire de l'UE-28 plus la Norvège et la Suisse. Ils offrent de nombreux avantages en matière de protection de la nature, d'agriculture durable et de développement des aires rurales.

Les Parcs naturels régionaux travaillent et appuient leur développement sur le tourisme durable et l'éducation à l'environnement.

Tout en préservant la beauté, la biodiversité et le patrimoine culturel des aires rurales, ils soutiennent également la santé en offrant des espaces de loisirs pour tous les groupes de la société.

La force des Parcs naturels régionaux réside dans le fait que leur travail procède d'une approche intégrative dans différents domaines tels que la protection de la nature, l'agriculture, l'éducation à l'environnement, les loisirs et le développement régional. Ils mènent à bien leurs projets en conséquence et travaillent en partenariat avec les acteurs de tous les domaines.



Afin de bien comprendre les avantages des Parcs naturels régionaux pour l'Europe et les pays européens dans les domaines des politiques sectorielles, ceux-ci sont présentés dans des chapitres séparés avec des projets exemplaires qui illustrent l'action des Parcs naturels régionaux. Les chapitres suivants comprennent également des extraits des résultats de l'enquête effectuée dans ce projet.

Les projets de Parcs naturels régionaux exemplaires présentés dans les chapitres suivants, accompagnés d'une photographie



et d'un court texte, proviennent d'Autriche, de Croatie, de France, de Hongrie, d'Italie, du Luxembourg, de Norvège, de Pologne, d'Espagne, de Suisse, et de Grande-Bretagne. Les auteurs de la présente étude ont pris connaissance de ces projets par les voyages d'études effectués en 2016. Des exemples des Parcs naturels allemands y figurent aussi.

Il existe incontestablement de nombreux exemples de bons projets des Parcs naturels régionaux également dans les dix autres pays. Malheureusement, pour des contraintes de temps et de budget, nous n'avons pas été en mesure d'apprendre à connaître ces Parcs naturels régionaux plus en profondeur.

Les avantages des Parcs naturels régionaux d'Europe viennent en soutien à de nombreux objectifs et stratégies de l'Union Européenne, tels que la stratégie UE sur la biodiversité, la création d'un réseau Natura 2000 opérationnel, l'Infrastructure Verte, la politique de l'Union Européenne sur le développement des aires rurales et les objectifs fondamentaux de la stratégie Europe 2020. De plus, ils contribuent à la mise en œuvre de la Convention du paysage du Conseil de l'Europe (CoE), et aident également à la mise en œuvre de la Convention alpine et de la Convention des Carpates.

Dans la plupart des pays participants, les Parcs naturels régionaux ont eu recours aux fonds européens de développement régional (FEDER),



au fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), et aux programmes de soutien LIFE, LEADER et INTERREG pour financer leurs projets.

Les Parcs naturels régionaux jouent donc un rôle important pour garantir que les fonds de l'Union Européenne soient utilisés au profit de la population et de la nature dans plusieurs régions rurales d'Europe.

Au niveau mondial, les Parcs naturels régionaux participent également à la contribution de l'Europe aux accords internationaux tels que la Convention Diversité Biologique (CDB) ou les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.





Préservation de la Biodiversité et Natura 2000

La Convention sur la Diversité Biologique des Nations Unies (CDB) de 1992 insiste sur l'importance spécifique des aires protégées pour préserver la biodiversité. La CDB et surtout le Programme de travail sur les aires protégées adopté en 2004, met l'accent sur l'importance des aires protégées pour préserver la biodiversité, particulièrement dans le contexte des changements climatiques. Face à la détérioration des conditions environnementales, seuls les écosystèmes intacts offrent la possibilité de préserver les habitats pour la faune et pour la flore. Ils améliorent également la stabilité des aires avoisinantes, assurent des revenus par

l'utilisation durable des ressources des régions moins développées et préservent des paysages fortement attrayants pour les futures générations.

L'homme a transformé les paysages naturels originels d'Europe en paysages culturels. Différents usages ont également créé des habitats pour une large diversité d'espèces. La diversité des espèces et des biotopes, qui s'est développée au cours du temps, est l'atout le plus important des Parcs naturels régionaux et mérite d'être protégée. Cet atout est aujourd'hui menacé par le mode de vie moderne, industria-



Des ours bruns ont été réintroduits dans le Parc naturel Adamello Brenda dans les Alpes italiennes dans le cadre du projet LIFE 'Ursus'. Pour éviter les conflits avec les bergers et les habitants, une étude de faisabilité a été menée, et des ambassadeurs des ours ont reçu une formation en communication au préalable.

Dans le cadre de la stratégie biodiversité des Parcs naturels autrichiens, un processus impliquant les Parcs naturels et les Etats fédéraux a permis d'analyser et d'enregistrer les mesures par le biais desquelles les Parcs naturels peuvent contribuer à la mise en œuvre de la stratégie autrichienne pour la biodiversité 2020+ et, de ce fait, soutenir la stratégie pour la biodiversité de l'UE.



lisé. Ce mode de vie est associé à de nouveaux types et de nouvelles intensités d'utilisations dans l'agriculture, la sylviculture et la gestion de l'eau, ainsi qu'aux politiques de transport, de logement et d'infrastructures. Le changement climatique, représente une autre menace pour la biodiversité. Il est responsable des changements d'aires de répartition des espèces et de la perte de certaines espèces.



Il existe de nombreux projets dans les Parcs naturels régionaux français pour la préservation et la restauration des corridors écologiques, telles que des haies, des aires de fleurs sauvages et des cours d'eau. Ceci permet de reconnecter les habitats et les espèces menacées.

Diverses activités de protection dans les Parcs naturels régionaux

Tous les Parcs naturels régionaux d'Europe contribuent à la sauvegarde des paysages culturels et naturels spécifiques et à la protection de leur biodiversité. Ce travail est réalisé en soutenant une agriculture, une sylviculture et une gestion de l'eau durables, ainsi que par des mesures spécifiques de protection, maintien et développement, et parfois également par le suivi d'espèces sélectionnées.

Les activités de protection dans les Parcs naturels régionaux sont nombreuses et variées. Elles vont des mesures de protection d'espèces spécifiques telles que le Lynx, le Tétrás-Lyre, la Salamandre de feu, en passant par des projets de protection de biotope pour des aires de pâturage de montagne d'une grande richesse floristique, des

prairies arides ou des forêts de ravins, aux mesures de gestion des flux de visiteurs pour les maintenir à distance des biotopes sensibles. Une autre activité consiste à s'attaquer aux espèces exotiques invasives. Les activités de relations publiques et les offres d'éducation à l'environnement des Parcs naturels régionaux contribuent également à la protection de la nature et des paysages. La commercialisation active des spécialités régionales (telles que les fromages ou viandes de haute qualité, par exemple), contribue aussi indirectement à cette protection. Par exemple, si cela soutient la préservation des pâturages et prairies riches en espèces ou de landes à genévrier, par l'utilisation économique durable des aires de pâturage pour les bovins, ovins et caprins.

Une coopération étroite avec les autorités locales, les agriculteurs et les sylviculteurs, les



Le Parc naturel italien Alpe Devero suit l'évolution de la population de Tétràs Lyres par un suivi régulier et avec le soutien de chasseurs et de volontaires. Il agit également avec des universités pour établir les possibles effets négatifs du tourisme hivernal sur la population.

défenseurs de l'environnement et autres parties prenantes importantes du territoire, ainsi que le soutien de la population, sont cruciaux pour la réussite des activités de conservation menées par les instances administratives des Parcs naturels régionaux. Ceci permet aux Parcs naturels régionaux de rassembler les importants partenaires pour les diverses mesures et d'obtenir leur soutien pour des projets communs de protections.



En coopération avec les autorités nationales chargées de l'eau, les pêcheurs et les communautés, le Parc régional de Mura Drava en Croatie apporte son soutien à la préservation de la rivière Mura riche en espèces, qui, comme affluent du Danube, fait partie du « Cœur bleu de l'Europe ».

L'AONB des Collines du Shropshire en Angleterre est engagée en faveur de la préservation de l'écologie de la rivière Clun et donc dans la protection de sa population de moules perlières de rivière, en conseillant les agriculteurs au sein d'une zone Natura 2000.



Soutien aux objectifs de protection internationaux, européens et nationaux

Les Parcs naturels régionaux apportent un soutien aux objectifs de protection nationaux de chacun des pays, aux conventions internationales telles que la CDB, les Conventions de Bonn et de Berne et, en particulier, aux stratégies et directives européennes comme la Stratégie de l'Union Européenne pour la biodiversité, la Directive cadre sur l'eau et la stratégie de l'Union Européenne sur l'Infrastructure verte.

Le réservoir Obersauer du Parc naturel Obersauer fournit 70% de la population luxembourgeoise en eau potable. Le Parc naturel sensibilise la population sur l'importance de l'eau comme ressource. De plus, il conseille les agriculteurs et les communautés sur la façon dont ils peuvent protéger les eaux souterraines en réduisant l'utilisation des pesticides.



Les plaines inondables du Parc naturel croate Lonjsko Polje sont un paradis pour les oiseaux d'eau. Le Parc naturel implique étroitement les populations locales dans ses activités de protection, et soutient les propriétaires des maisons du village de cigognes de Cigoc par le biais de conseils et de compensations financières.

La production de fenaisons et le pâturage extensif de marais par un troupeau de l'espèce rare de vaches grises de Hongrie maintient les prairies ouvertes du Parc naturel de Vertesi pour les oiseaux de prairie. Cela contribue également au maintien de la mosaïque des aires humides et des steppes au pied de la chaîne de montagne des monts Vértes.

De plus, les Parcs naturels régionaux contribuent significativement à la mise en œuvre effective des Directives habitats et oiseaux de l'UE. Une proportion significative des sites Natura 2000 désignés par ces directives dans chacun des pays se trouve dans les Parcs naturels régionaux – 25% en moyenne et presque 50% dans certains pays (échantillon provenant de 16 états membres participants).

Dans certains pays comme la France, l'Italie et l'Espagne, les instances administratives des Parcs naturels régionaux sont directement responsables de la gestion de la préservation des sites Natura 2000 de leur territoire. Grâce à de bonnes relations avec les acteurs régionaux, les Parcs naturels régionaux de la plupart des pays participants communiquent sur les avantages du réseau Natura 2000 auprès des agriculteurs et autres propriétaires terriens et soutiennent la mise en œuvre de mesures correspondantes. De

plus, les Parcs naturels régionaux participent à la communication sur ce sujet à l'attention du grand public, par exemple par le biais de chemins de randonnée thématiques, de panneaux d'information et d'événements sur Natura 2000.

Les Parcs naturels régionaux jouent également un rôle important dans la connectivité écologique et comme jalons entre les aires strictement protégées. Cela permet aux Parcs naturels régionaux de faire partie de l'infrastructure verte qui permet aux espèces menacées de circuler librement au sein de larges biotopes. Les Parcs naturels régionaux mettent en œuvre des projets de connectivité de l'habitat dans 70% des pays participants. De plus, de nombreux Parcs naturels régionaux d'Europe s'étendent au-delà des frontières nationales apportant une précieuse contribution à la connectivité entre les réseaux nationaux d'aires protégées en Europe.



Europarc Espagne, l'organisation faitière des Parcs naturels espagnols et d'autres aires protégées, publie un rapport bisannuel détaillé sur l'état des aires protégées d'Espagne, soutient la création de Plans de gestion Natura 2000 et propose des cours de perfectionnement sur la gestion Natura 2000.



Identité, Culture et Paysages régionaux

Les Parcs naturels régionaux d'Europe sont des paysages culturels avec une tradition séculaire d'utilisation humaine extensive. Les paysages culturels européens traditionnels peuvent être des pâturages et des prairies de montagne utilisés pour l'élevage de bovins, d'ovins et de caprins dans les Alpes, les Pyrénées, les Carpates, les Alpes dinariques et les montagnes de Scandinavie. Mais ils peuvent également être constitués de vergers en Europe de l'Ouest et Centrale, ou de prairies de fauche dans les aires comme les plaines inondables de Mura et de Sava en Croatie.

Les paysages culturels sont plus que des paysages caractéristiques avec des habitats riches en espèces ; ils comprennent un grand nombre de traditions culturelles, des bâtis traditionnels, des bâtiments anciens tels que des maisons à colombage, des châteaux et des églises, ainsi que des spécialités régionales et des produits associés à la mise en culture du paysage.

Les Parcs naturels régionaux portent la responsabilité de façonner une coopération mutuelle entre la population et la nature dans les régions. Leur objectif est de préserver les paysages



caractéristiques, avec leurs espèces et leurs biotopes, et de permettre aux régions, avec leurs traditions, cultures et produits régionaux, de poursuivre leur développement. La protection des paysages est un composant fondamental de l'activité des Parcs naturels régionaux.

Ces derniers s'occupent de préserver la diversité des espèces et des habitats, ainsi que la beauté, la valeur expérientielle et de loisir du paysage mettant en exergue la valeur globale pour les habitants et la région. L'identité régionale de la population est inextricablement liée au paysage.

[en haut] En Espagne, le Parc naturel de Montseny est engagé sous diverses formes dans la préservation des plateaux du massif du Montseny. En coopération avec des bergers et des scientifiques, diverses méthodes sont testées pour maintenir le paysage ouvert, améliorer les conditions d'élevage des ovins dans la montagne et communiquer aux visiteurs la valeur biologique et culturelle de ce paysage unique.

[en bas] Comme tous les Parcs naturels régionaux de France, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims assure également des missions d'aménagement du territoire et du paysage. Le Parc assiste le conseil communal pour des plans de développement, élabore des concepts locaux innovants, et a même son propre architecte qui conseille les habitants sur les méthodes de construction typiques de la région.



Convention européenne du paysage

Dans la majorité des pays participants, la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe (CoE) est une base importante pour la protection du paysage par les Parcs naturels régionaux. La Convention insiste sur la valeur du paysage pour la société et la population. Elle offre également une définition complète du concept de paysage et traite de la protection, de la gestion et de la restauration des paysages européens. Il est important de réaliser une sensibilisation de la société à la valeur des paysages, à leur rôle et aux changements qui les touchent. La promotion des valeurs liées aux paysages et des questions de leur protection, dans l'enseignement scolaire, ainsi que l'analyse des caractéristiques des paysages, des forces et des pressions qui les modifient sont également importantes. L'action des Parcs naturels régionaux apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Protection du paysage et aménagement du territoire

Dans un premier temps, la protection des paysages est souvent associée à la détermination des éléments typiques qui caractérisent un paysage dans son environnement. Ensemble avec les autorités locales et des autorités compétentes, il est possible d'analyser quels éléments paysagers nécessitent une protection ou un développement spécifique dans le futur. Dans plusieurs pays européens, par exemple en France, Belgique (Wallonie), Espagne, Lituanie, Slovaquie, et Pologne, les Parcs naturels régionaux assument également des responsabilités dans le domaine de l'aménagement du territoire. Dans ces pays, l'avis des Parcs naturels régionaux fait partie de l'aménagement de l'espace et du paysage. En France, par exemple, la loi sur l'aménagement stipule que les dispositions de la charte du Parc doivent être prises en compte dans les documents d'urbanisme locaux et d'aménagement régional. En France, les Parcs naturels régionaux sont également d'importants catalyseurs pour l'aménagement du territoire et le développement régional. Certains emploient



[en haut] Le Parc naturel Mëllerdall au Luxembourg soutient la préservation de vergers à valeur écologique et la variété de leurs espèces, par un soutien aux producteurs de fruits et de cidre via le marketing de leurs produits, et en proposant des cours de taille d'arbres pour les habitants.

[en bas] La Convention du paysage revêt une importance centrale pour l'action des Parcs régionaux norvégiens. Les habitants sont étroitement impliqués dans la collecte et l'évaluation d'informations sur la campagne, comme par exemple dans le Parc régional de Nærøyfjorden.

« Où le cœur est le foyer » ; le logo du Parc régional norvégien de Valdres reprend le caractère runique de l'église en bois médiévale, caractéristique de la région, et parle aux jeunes et aux anciens.

leurs propres architectes. Ils conseillent les autorités locales sur l'élaboration de plans de développement et sur les questions foncières, ainsi que les propriétaires de maisons sur le recours aux méthodes de construction traditionnelles régionales. Les Parcs naturels régionaux



Ensemble avec des classes scolaires et des réfugiés, le Parc naturel régional de Chasseral en Suisse, a cartographié les murs de pierres sèches qui caractérisent le paysage et les a restaurés car ils constituent un habitat important pour les insectes et les lézards.



en Espagne et en Suisse apportent également leur soutien aux méthodes de construction régionales et conseillent les propriétaires. En Pologne, en Slovaquie et en Lituanie, les Parcs naturels régionaux sont impliqués dans l'approbation des projets de construction.

Valeur des paysages pour l'identité et la culture régionales

Dans les Parcs naturels régionaux au sein des aires rurales des pays européens, les paysages et la culture associée - avec des festivals et des traditions - sont des facteurs clefs grâce auxquels une grande partie de la population s'identifie à sa région. Dans le même temps, ces points d'identification sont soumis à de fortes pressions: les paysages sont affectés par une utilisation intensive et le développement d'infrastructures excessifs. La culture traditionnelle et les cou-

tumes disparaissent en raison de la mécanisation de l'agriculture et dans les échanges commerciaux ainsi qu'avec les changements sociétaux. De plus, la taille de la population diminue dans de nombreux territoires ruraux car ils sont trop éloignés des bassins d'emplois offerts par les grandes villes et les agglomérations.

Les régions rurales doivent trouver un équilibre entre un développement dynamique et la préservation de leur identité propre. Les Parcs naturels régionaux contribuent à la préservation contemporaine et au développement continu des paysages, de la culture et des traditions. Les Parcs naturels régionaux sont donc implantés là où la tradition et la modernité établissent une connexion réussie. Dans un monde de plus en plus globalisé, ils offrent des points d'ancrage permettant aux populations de s'identifier à leur région, où elles se sentent chez elles.



Le Parc urbain Hortus urbis au sein du Parc naturel italien Appia Antica est un lieu de rencontre populaire pour les habitants de Rome et montre aux jeunes gens, en particulier, le plaisir de la culture maraîchère et fruitière.



Maintenir les traditions vivantes: le Parc naturel Obersauer du Luxembourg a restauré cette ancienne filature de laine et l'a développée en centre du Parc naturel. Des produits en laine de haute qualité sont maintenant fabriqués et commercialisés sous le label du Parc naturel régional « Duch vum Séi » (Vêtements du lac).



Les Parcs naturels régionaux aident les individus à ressentir un attachement envers leur région d'origine, avec des offres culturelles telles que des concerts, des lectures, des expositions d'art contemporain et des actions éducatives. Cela augmente les chances que les populations s'impliquent activement dans et pour leur région. L'implication active des autorités locales, des agriculteurs, et des sylviculteurs, des hommes et des femmes artisans, des parties prenantes et des habitants dans les actions des Parcs naturels régionaux européens est une composante importante pour l'identification de la population avec le Parc naturel régional. Cette implication est donc également importante tant dans la création d'une identité régionale, que pour la préservation et le développement moderne des paysages, des cultures et des traditions.



Dans le cadre du projet artistique « Pays'art », des artistes mettent en lumière les paysages du Parc naturel régional Montagne de Reims pour les habitants. Le but de l'installation artistique est d'amener les visiteurs à réfléchir sur le paysage et à en examiner les aspects qui, selon eux, méritent d'être protégés.



Agriculture, sylviculture et gestion de l'eau durables

Des générations d'agriculteurs, de propriétaires forestiers, de sylviculteurs, de vignerons et d'autres utilisateurs des sols ont contribué à façonner les paysages culturels caractéristiques des Parcs naturels régionaux d'Europe. La poursuite d'un usage des sols respectueux de l'environnement en agriculture et sylviculture, viticulture et au-delà est un prérequis pour la préservation et le développement futur de ces paysages.

Toutefois, les paysages et la diversité des espèces qui y vivent, ont été gravement affectés par l'intensification de l'utilisation des sols et le

développement de la société industrielle dans les pays européens. De nombreuses études montrent que la perte de la biodiversité en Europe au cours des dernières décennies, bien que particulièrement élevée sur les terres agricoles, s'est également produite dans les forêts et les cours d'eau. L'intensification de l'agriculture, l'exploitation non durable des forêts, et les mesures de régularisation des cours d'eau sont responsables de la perte d'importants pollinisateurs tels que les abeilles et les papillons, et d'espèces d'oiseaux rares comme l'aigle pomarin, ou encore des espèces de poissons migrateurs comme l'anguille européenne.



Comment les Parcs naturels régionaux contribuent-ils à une utilisation des sols respectueuses de l'environnement ?

Agriculture respectueuse de l'environnement

Les Parcs naturels régionaux se voient comme des partenaires des agriculteurs et des propriétaires terriens, ainsi que des utilisateurs de terres en général. Dans près de 80% des pays participants, les Parcs naturels régionaux conseillent les agriculteurs et autres acteurs sur la façon de pratiquer une agriculture durable. Dans plus de



Avec le soutien de AONB Shropshire Hills en Grande-Bretagne, un groupe « Marches Meadow » a été mis en place, dans lequel des agriculteurs et d'autres propriétaires terriens s'engagent à une gestion extensive des prairies. Les pâturages des collines abritent d'abondantes espèces de plantes et d'insectes et sont l'habitat du Courlis eurasien ainsi que d'autres oiseaux nicheurs au sol.



[en haut] Des utilisations alternatives historiques des forêts - comme le sylvopastoralisme dans le Sud de l'Allemagne (voir ci-dessus), et des projets de protection de forêts sont des éléments importants de gestion semi-naturelle des forêts dans les Parcs naturels régionaux, et sont pratiqués en étroite concertation avec les propriétaires forestiers.

[au milieu] Le Parc naturel espagnol Zona Volcànica de la Garrotxa en Catalogne conseille les fermiers sur l'utilisation d'engrais respectueux de l'environnement, le pâturage extensif et l'agriculture biologique.

[en bas] Du lait de montagne de haute qualité (Stølsmjølk) est produit sur les pâturages montagnards du Parc régional de Valdres pendant les rares mois d'été en Norvège. Le Parc travaille à la préservation de l'agriculture de montagne, qui est fortement menacée, en commercialisant les produits laitiers et en assurant des revenus appropriés aux producteurs de lait.

80% des pays participants, les Parcs naturels régionaux conduisent des projets communs avec des acteurs des secteurs de l'agriculture et de la sylviculture.

Les Parcs naturels régionaux soutiennent les formes traditionnelles d'exploitation des terres et des méthodes durables d'utilisation des sols, comme l'agriculture biologique. Ils contribuent donc à la préservation de la biodiversité dans les paysages agricoles et les forêts. Par exemple, dans les Parcs naturels régionaux suisses, la proportion des surfaces cultivées selon les critères de l'agriculture biologique, ou là où la biodiversité est spécifiquement soutenue, est supérieure à celle située dans les paysages environnants.

Dans les Parcs naturels régionaux, les pâturages montagneux florifères, par exemple, sont obtenus par utilisation extensive en tant que pâturages pour le bétail et pour la fenaison. Des troupeaux de moutons assurent la survie des landes ou des prairies oligotrophiques ou arides qui caractérisent le paysage. Les murs de pierres sèches caractéristiques situés dans les vignobles cultivés de manière durable sont préservés. Ils ont été bâtis au cours des siècles et fournissent un habitat pour des espèces d'animaux et de plantes qui ont besoin de la chaleur, tout en conférant au paysage de la beauté.

Les administrations des Parcs naturels régionaux sont activement impliquées dans ces activités ou des activités similaires en tant que coordinateurs, en étroite collaboration avec les agriculteurs et les sylviculteurs et avec l'accord des propriétaires terriens. Parfois, les Parcs entreprennent aussi directement les actions de protection des paysages et de pâturage. De cette manière, ils soutiennent des cultures régulières et respectueuses de l'environnement qui sont nécessaires dans ces biotopes pour préserver la diversité des espèces.

Les Parcs naturels régionaux soutiennent également l'agriculture durable par des mesures de commercialisation des produits régionaux. Ceci se fait souvent conjointement avec les marques des Parcs naturels régionaux et leurs

partenaires commerciaux, des actions publicitaires et des événements tels que les marchés des Parcs naturels régionaux. Ceci est détaillé dans le chapitre « Développement durable des aires rurales ».

Masses d'eau semi-naturelles

Les Parcs naturels régionaux supportent la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne. Ils éliminent les obstacles sur les cours d'eau et les rivières pour permettre à nouveau la migration des espèces de poissons et restaurer les cours naturels des rivières. Il n'y a aucun usage agricole sur les rives des cours d'eau, afin que les masses d'eau puissent sur ces bandes, aux endroits possibles, avoir plus d'espace pour déborder naturellement. Des mesures sont également prises pour remettre en eau les zones humides qui avaient été drainées plusieurs décennies auparavant, tels que landes et marais. L'objectif est de restaurer les habitats riches en espèces et des aires de repos et de reproduction pour les oiseaux.

Conseiller aux agriculteurs de réduire l'utilisation des pesticides contribue également de façon importante à l'amélioration de la qualité de l'eau. L'objectif est de restaurer le bon état écologique, et une bonne qualité de l'eau, de la source à l'estuaire à savoir des masses d'eau et des bassins fluviaux dans leur ensemble, ainsi que des mares et des lacs, de la faune et de la flore qui y vivent, en vue d'une bonne qualité d'eau.

Les espèces spécifiques présentes dans les pâturages de montagne du Parc naturel italien Alpe Devero, situé à 2.000m d'altitude, donne sa saveur unique au fromage Bettelmatt. Le Parc organise des événements au cours desquels les habitants et les touristes peuvent fabriquer des fromages avec les partenaires commerciaux du Parc naturel.



Le Parc naturel croate Lonjsko Polje contribue à la préservation de l'espèce porcine indigène semi-sauvage (Turopolje). Ces porcs peuvent plonger dans l'eau et manger des moules, ce qui les rend parfaitement adaptés aux zones inondables des plaines de Sava.



Dans le Concours des Prairies Fleuries (championnat des prairies), les agriculteurs reçoivent des prix pour des prairies et des pâturages particulièrement riches en espèces. Le résultat de cette initiative des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux français a maintenant atteint un niveau national avec plus de 500 agriculteurs et 250 experts des secteurs de l'agronomie, de l'écologie et de l'apiculture qui y ont participé depuis 2010.





Développement durable des aires rurales

Les aires rurales d'Europe constituent le système de survie de notre continent. Elles représentent les espaces d'où proviennent les ressources naturelles pour la nourriture, l'eau, l'énergie et les matières premières ainsi que les ressources vitales de la biodiversité. Les aires rurales sont des espaces de loisirs et de détente pour les centres urbains, ainsi que des lieux de vie et de travail, des lieux de diversité culturelle et d'identité régionale. Le cœur de l'Europe bat dans ses aires rurales.

Les aires rurales d'Europe sont soumises à de fortes pressions depuis des années. Elles sont en

partie soumises à l'étalement urbain en raison de la proximité de centres urbains ; en partie soumises à la perte progressive d'infrastructures et de population en raison de leur éloignement des centres urbains et du manque d'investissement et d'opportunités d'emploi. Les Parcs naturels régionaux européens sont situés dans les aires rurales et contribuent notablement à leur développement durable afin qu'elles restent des « Paysages vivants ».

Les Parcs naturels régionaux soutiennent le développement du tourisme en lien avec le paysage, ainsi que des circuits économiques



Devenue une variété de fruit oubliée, la poire Hirschbirne est maintenant devenue la vedette de la région et du Parc naturel autrichien de Pöllauer Tal. Les vergers à la floraison magnifique attirent des milliers de visiteurs au Printemps. Le marketing des spécialités régionales Hirschbirne telles que les schnapps, les jus et le chocolat génère une forte valeur ajoutée pour la région.



Des experts économiques de Parc naturel dans le Parc naturel régional des Baronnies provençales en France interviennent dans le cadre du projet InnovAlps - alparc, ensemble avec les trois Parcs naturels régionaux pilotes de France, Autriche et Suisse. Ils analysent et développent des approches innovantes du développement régional sur les territoires des Parcs alpins.



locaux à valeur ajoutée régionale. Ils sont des partenaires pour le développement durable de la mobilité, des transports et l'utilisation d'énergies renouvelables qui n'impactent ni la nature, ni le paysage. Leur force réside dans la prise en compte et l'intégration de différents domaines interdépendants. Dans les Parcs naturels régionaux, la nature est la base de l'offre touristique mais, en même temps, l'orientation des visiteurs contribue à leur protection. Certains des bénéfices des Parcs naturels régionaux pour les territoires ruraux sont traités plus en détail dans d'autres chapitres de ce livre.

L'action des Parcs naturels régionaux repose sur



Les Parcs naturels allemands Südschwarzwald et Schwarzwald Mitte/Nord commercialisent des produits régionaux par le biais de campagnes telles que brunch de Parc naturel, des foires des Parcs naturels avec des démonstrations de cuisine et des marchés. Ils travaillent également ensemble avec les « hébergeurs des Parcs naturels ».

une étroite collaboration avec des autorités locales, fournissant une plate-forme de coopération partagée précieuse. Il existe également des réseaux avec des acteurs de l'agriculture, de la sylviculture, du tourisme, des hôtels, des restaurants, de l'environnement, de la culture et bien d'autres encore. Plus de 60% des pays participants déclarent que de nombreuses activités de leurs Parcs naturels régionaux sont destinées à mettre en relation les différents acteurs d'un territoire rural.

De cette manière, les Parcs naturels régionaux d'Europe participent aux objectifs de la politique de l'Union Européenne sur le développement des territoires ruraux et utilisent efficacement les fonds européens pour leurs activités, notamment le fonds européen de développement régional (FEDER) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Diverses études publiées dans plusieurs pays, tels qu'en Allemagne, France, Grande-Bretagne, Autriche et Suisse démontrent clairement la valeur ajoutée supplémentaire apportée par les Parcs naturels régionaux et les effets économiques positifs associés.

Produits régionaux

Les Parcs naturels régionaux soutiennent l'exploitation commerciale de produits régionaux de haute qualité, par exemple de produits agricoles. Ceci contribue à la valeur ajoutée régionale, crée des emplois locaux, participe à la préservation des paysages tels que les pâturages et les prairies riches en espèces. En retour, les habitats caractéristiques tels que les vergers et les landes, attirent les touristes.

Plus de 60% des pays impliqués disposent de marques « Parcs naturels régionaux et/ou nationaux » pour la commercialisation des produits régionaux, par exemple les Parcs suisses ou le Parc régional du Lazio en Italie, avec des critères clairement définis. En profitant de ces produits des Parcs naturels régionaux, les acheteurs réalisent une contribution à la préservation de l'environnement. Ainsi, acheter des fromages de haute qualité contribue indirectement à la préservation des prairies. De plus, les produits régionaux encouragent les producteurs et les consommateurs à s'identifier à leur région, aident à répandre l'idée de protection du climat via les circuits courts. Intégrer des produits individuels dans une région, telle que la poire Hirschbirne du Parc naturel régional de Pöllauer Tal en Autriche bénéficie autant à l'identité régionale qu'au développement économique et à la préservation environnementale. La transformation et l'élaboration de produits finis pour des produits régionaux par des viticulteurs ou dans des



[en haut] Tous les ans près de 30.000 visiteurs participent au festival Rakfisk dans le Parc régional de Valdres en Norvège. Les produits de la région et le Rakfisk, une spécialité produite à partir de poisson fermenté, sont vendus pendant le festival.

[en bas] Des agriculteurs de la région vendent leurs produits à la Ferme du Pilat dans le Parc naturel régional du Pilat en France. Ceci soutient les circuits économiques régionaux.

distilleries ou brasseries créent une valeur ajoutée additionnelle qui reste dans la région.

Les Parcs naturels régionaux comme modèles de coopération

Les Parcs naturels régionaux travaillent souvent en étroite collaboration au sein de réseaux avec des partenaires tels que les agriculteurs, les forestiers, les hébergeurs et les restaurateurs ainsi que d'autres acteurs et entreprises. Dans plus de 50% des pays participants, les entreprises qui répondent à certains critères de durabilité peuvent être désignées partenaires commerciaux du Parc naturel régional. Ces partenaires commerciaux aident à informer les habitants et les visiteurs sur le Parc naturel régional. De leur côté, ces entreprises participantes bénéficient des idées échangées avec d'autres partenaires commerciaux dans le réseau. Les produits régionaux et les réseaux de partenaires fournissent un socle solide pour des festivals et des marchés régionaux originaux, par lesquels les Parcs naturels régionaux soutiennent le rassemblement des habitants de la Région et des touristes. De bons exemples de ce style sont le festival Rakkfisk dans le Parc régional Naeroyfjorden en Norvège, le festival du Parc naturel régional de l'Our au Luxembourg, ou les marchés des Parcs naturels du Bade-Württemberg, en Allemagne.

Développement innovant et durable

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires modèles pour le développement durable. Cela est clairement exprimé par le slogan des Parcs naturels régionaux français: « Une autre vie s'invente ici ». Les Parcs naturels régionaux recherchent et testent des solutions régionales à des problèmes mondiaux. Ceci conduit à des approches innovantes pour la protection du climat, la préservation de la diversité culturelle et de la biodiversité des territoires ruraux, et à des créations d'emplois en adéquation optimale avec les enjeux régionaux. A cette fin, dans certains pays, les Parcs naturels régionaux coopèrent étroitement avec les universités et d'autres institutions scientifiques.

Dans plus de 60% des pays participants, des projets innovants à l'interface entre la protection de l'environnement, le tourisme, l'éducation et le développement régional sont particulièrement importants pour le travail des Parcs naturels régionaux. Les approches innovantes sont importantes, en particulier pour le développement économique des régions montagneuses d'Europe: Alpes, Pyrénées, Carpathes, Alpes dinariques, massifs scandinaves. A titre d'exemple, le projet InnovAlps d'Alparc, le Réseau alpin des aires protégées est emblématique. Ce projet a étudié les défis spécifiques du développement régional dans les Parcs alpins et a développé des offres innovantes commune aux trois Parcs naturels régionaux pilotes en France, Autriche et en Suisse.

Les Parcs naturels régionaux d'Europe contribuent donc au développement durable des territoires ruraux de différentes manières. Ils créent des emplois ainsi que des emplois dans le tourisme et l'agriculture, et ils contribuent au développement des régions rurales. Les populations et les communautés des territoires ruraux d'Europe bénéficient donc largement de la présence de leurs Parcs naturels régionaux.



[à gauche] Au cours de leur migration, jusqu'à 50.000 oies sauvages font une halte sur le lac Tata dans le Parc naturel de Gerecse en Hongrie. Le Festival annuel des Oies sauvages attire un grand nombre de visiteurs.

[à droite] De nombreux pays et régions européens disposent de labels pour les produits de parcs, comme en Suisse.



Tourisme durable

Le tourisme est un facteur majeur dans la création de valeur ajoutée en Europe, où l'industrie du tourisme emploie environ 12 millions de personnes et produit près de 3,6 % du chiffre d'affaires européen. En 2016, plus de 619 millions de personnes ont voyagé vers et dans l'Europe et ce chiffre augmente sans cesse. Il faut également compter les nombreux visiteurs qui voyagent ou font des excursions d'une journée dans leur propre pays. Compte tenu de la pression croissante sur les territoires proposant une offre culturelle et naturelle riche, le tourisme environnementalement et socialement durable devient de plus en plus important.

Les Parcs naturels régionaux européens sont des acteurs importants du développement du tourisme durable. Environ 90% des pays participants considèrent la question du « tourisme et des loisirs durables » comme un important domaine de responsabilité des Parcs naturels régionaux. La question devient de plus en plus pertinente au vu du développement important du secteur touristique en Europe.

La protection de la nature, des paysages et des habitats est une priorité pour les Parcs naturels régionaux. En préservant les paysages remarquables avec leur diversité d'espèces, les Parcs



naturels régionaux sécurisent en même temps la base du tourisme. Les infrastructures touristiques développées par les Parcs naturels régionaux permettent aux visiteurs de découvrir la nature. Ces infrastructures comprennent, par exemple des réseaux de sentiers balisés pour les marcheurs et les cyclistes, des sentiers de découverte de la nature, des panneaux d'information, des centres d'accueil des visiteurs et des visites guidées.

Dans pratiquement tous les pays, les Parcs naturels régionaux ont la responsabilité de mettre en place et de maintenir une infrastruc-

[en haut] Dans le Parc naturel de Gerece en Hongrie, les visiteurs peuvent suivre un chemin naturel pour explorer les sources karstiques chaudes. Ces sources constituent un habitat important pour des espèces menacées d'oiseaux, d'amphibiens et de plantes.

[au milieu] Le label de la Charte européenne du tourisme durable a été attribué à de nombreuses entreprises partenaires dédiées au tourisme durable, comme dans le Parc naturel alpin italien du Devero.

[en bas] Dans le restaurant énergiquement autonome El Bellver du Parc naturel Montseny en Espagne, les visiteurs peuvent déguster une excellente cuisine composée de graines et de légumes anciens et découvrir les richesses du Parc. El Bellver est partenaire du Parc dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable.

ture de loisirs, tels que les itinéraires de randonnée et cyclables. Ces activités signifient qu'il est possible de compter sur les Parcs naturels régionaux pour fournir des découvertes de haute qualité de la nature et un tourisme durable.

Dans plus de 75% des pays étudiés, l'implication des Parcs naturels régionaux va au-delà des mesures d'infrastructure et conduit au développement commun d'offres avec des partenaires du tourisme régionaux et nationaux. Lorsqu'il s'agit de développer des offres innovantes, les Parcs naturels régionaux jouent un rôle important d'interface entre différents groupes d'intérêt (tourisme, éducation, développement régional et protection de l'environnement).

Pour garantir que les offres de loisirs sont durables pour l'environnement et le paysage, les Parcs naturels régionaux montrent aux visiteurs comment pratiquer des sports de façon durable. Pour éviter la surfréquentation dans les aires sensibles pour les paysages et les habitats naturels, les flux de visiteurs sont gérés dans le temps et dans l'espace. Les Parcs naturels régionaux prennent des mesures pour y parvenir,

tels que des infrastructures de cheminement ou la proposition de visites guidées.

Avec le respect de la nature, la question du tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux est souvent associée à d'autres aires de travail. A titre d'exemple, les guides formés à l'environnement et au paysage proposent également des visites passionnantes portant sur des questions d'éducation à l'environnement. La coopération avec les entreprises locales implique des structures qui soutiennent les filières régionales à valeur ajoutée dans la construction de l'offre touristique. Les Parcs naturels régionaux ont recours à des initiatives et des projets pour placer des questions d'actualité socialement pertinentes dans leurs réseaux touristiques. Ces actions comprennent des points tels que l'inclusion, en garantissant que la nature peut être découverte par tous les groupes de visiteurs, ou le tourisme neutre pour le climat.

En principe, les Parcs naturels régionaux ne sont pas responsables de la promotion des offres touristiques, cette mission est assurée par des organisations nationales ou régionales de



promotion des destinations. Toutefois, les Parcs naturels régionaux soutiennent la communication des offres touristiques par leurs actions de communication et de relations publiques, notamment par le développement d'applications spéciales, leurs sites internet ou par le biais d'activités sur les médias sociaux.

Pour aider les aires protégées européennes dans le développement du tourisme durable, la Fédération EUROPARC a élaboré la « Charte européenne pour le tourisme durable ». Cette charte est un outil de gestion qui aide les aires protégées à concevoir des activités touristiques durables. Son objectif est de protéger les patrimoines naturels et culturels des territoires et de définir le développement du tourisme dans l'intérêt de l'environnement, de la population locale, des entreprises touristiques et des visiteurs. Les aires protégées qui souhaitent devenir signataires de la charte doivent appliquer un certain nombre de mesures. Cela inclut par exemple la mise en place d'un forum du réseau, le développement d'une stratégie et d'un plan d'action impliquant tous les partenaires y compris les entreprises. Le deuxième volet de la

charte concerne le soutien et la désignation d'entreprises partenaires issues des aires protégées. Ces entreprises partagent les valeurs de la charte, pratiquent et poursuivent le développement d'un tourisme durable dans leurs activités. Le troisième volet de la Charte distingue les agences de voyages durables dans la région. Ces entreprises sont en accord avec les objectifs de la Charte et des aires protégées, particulièrement par la sensibilisation de leurs clients, des visiteurs des aires protégées, sur les enjeux environnementaux et naturels des territoires visités. A ce jour cette charte a été signée par les aires protégées de 19 pays. L'Espagne, l'Italie, la France et la Grande-Bretagne sont particulièrement actifs dans sa mise en œuvre. Les activités de développement du tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux donnent aux visiteurs des possibilités intéressantes de découvrir la nature, les paysages et la culture régionale par le biais d'offres durables et de haute qualité. Les visiteurs reçoivent par exemple des informations sur le Parc naturel régional, ses objectifs et la valeur ajoutée régionale qui soutient l'emploi et la qualité de vie dans la région.



Lors d'une visite sur le Schaalsee dans le Parc naturel allemand du Lauenburgische Seen, les visiteurs accompagnent un pêcheur, puis préparent le poisson avec le chef et en même temps, apprennent sur l'utilisation durable et environnementale des ressources locales et sur la cuisine régionale.



Le projet Innotour des Parcs helvétiques soutient les Parcs dans le développement de leurs offres touristiques afin de faire de la visite des paysages et des caractéristiques naturelles et culturelles du Parc une expérience multi-sensorielle pour les visiteurs et contribuer à la valeur ajoutée régionale.



Loisirs et santé

L'augmentation de la pression dans le monde du travail et la prise de conscience croissante de la santé et du bien-être induisent un besoin de paix, de relaxation et un mode de vie sain.

Les Parcs naturels régionaux répondent à ces besoins et proposent une large gamme d'offres de loisirs et de santé incluant un grand nombre d'activités pour découvrir activement la nature, à pied, en vélo ou en canoé. Ces offres bénéficient aux habitants autant qu'aux visiteurs des Parcs. Les paysages naturels ou semi-naturels offrent aux gens de l'espace pour l'activité, le calme et les relations sociales.

Des études menées au cours des dernières années ont montré que l'activité physique et les découvertes en nature contribuent à maintenir les gens en bonne santé, à stimuler leurs énergies créatives, ainsi que leur bien-être et la satisfaction dans la vie. Passer du temps dans la nature a de nombreux effets positifs.

Ces bienfaits incluent le soulagement de symptômes de troubles de déficit de l'attention ou de démence, le soutien à la récupération post-accident ou post-maladie telles que la dépression, ainsi que l'amélioration de l'état des patients souffrant de « burn-out » ou d'addicti-



on. En permettant aux gens de découvrir la nature et les paysages, les Parcs naturels régionaux sont donc en mesure d'améliorer de façon préventive la santé, d'éviter la détérioration d'états existants, et d'améliorer le bien-être et la qualité de vie y compris de personnes ayant un problème de santé.

L'un des avantages significatifs sur la santé de la nature vient du fait que cela incite à faire du sport. Les environnements semi-naturels et variés sont de ce point de vue les plus efficaces. De nombreux Parcs naturels régionaux proposent des marches centrées sur la santé, avec un guide



Santé florissante: ce slogan est utilisé par les Parcs naturels de Styrie en Autriche pour montrer que la nature et les paysages, avec leurs pouvoirs et énergies, sont les bases de la santé.



Marcher pour la santé. Avec ses partenaires, l'AONB Lincolnshire Wolds (GB) organise le festival annuel de marche Lincolnshire Wolds. Chaque année, cet événement accueille jusqu'à 5.000 participants motivés.



De nombreux Parcs naturels régionaux européens sont situés à proximité de villes comme le Parc naturel Appia Antica aux portes de Rome. Ils offrent aux habitants des lieux de relaxation et d'activités physiques.



Les Parcs naturels régionaux d'Europe, comme le Parc naturel allemand de Lahn-Dill-Bergland, offrent aux gens une infrastructure attrayante de découvertes et de loisir avec de nombreuses pistes cyclables et pédestres, des équipements pour se reposer, des sentiers nature et découverte.

du Parc naturel régional. Les offres vont de randonnées en pleine conscience et excursion avec yoga, à des visites autour d'un thème sur l'alimentation saine suivies d'une fabrication collective de produits locaux. Le sujet de la santé joue également un rôle dans le développement d'infrastructures des Parcs naturels régionaux, par exemple, des sentiers sont créés avec des installations sanitaires, telles qu'un bassin Kneipp.

Certains Parcs naturels régionaux travaillent en étroite collaboration avec des institutions sociales, des hôpitaux et autres acteurs du domaine de la santé, afin de développer des programmes pour des groupes cibles particuliers. Les marches et les expériences dans la nature pour des patients atteints de démence et leurs familles sont un exemple. Les visiteurs qui vivent les expériences proposées par les Parcs naturels régionaux découvrent combien la nature peut avoir des effets positifs sur leur santé.

Les Parcs naturels régionaux en Angleterre, au Pays de Galle et en Irlande du Nord sont reconnus pour ce type de projet. Ils résument l'influence saine de leur travail en se présentant comme le « Système naturel de santé » en référence au « Système national de santé ». Ils mettent donc en évidence les effets bénéfiques sur la santé des environnements naturels de haute qualité.

En Autriche, les Parcs naturels régionaux de Styrie utilisent le slogan santé florissante pour souligner le fait que les Parcs naturels régionaux sont prédestinés à devenir des territoires sains. Dans les Parcs naturels régionaux, la nature est une source de vie, forte de ses remèdes et de ses pouvoirs de guérison qui interagissent avec l'être humain. Les Parcs naturels régionaux contribuent également à la santé humaine car ils contiennent la « pharmacie de la nature ». De nombreuses plantes médicinales, telles que l'arnica, espèce protégée, qui pousse dans les prairies d'altitude, dépendent de biotopes intacts. En préservant ces habitats, les Parcs naturels régionaux aident à préserver les services écosystémiques d'une nature préservée. La fourniture d'eau potable et d'air pur, en utilisant

l'action de filtration du sol et des forêts, est un autre bénéfice pour la santé.



[en haut] Laissez la paix vous imprégner, faites une cure Kneipp dans l'eau de source fraîche et profitez de la vue spectaculaire – tout ceci est possible dans les installations Kneipp de Schwandalpweiher dans le Parc naturel régional et la Biosphère UNESCO d'Entlebuch en Suisse.

[en bas] En impliquant les sportifs et d'autres groupes d'intérêt, le Parc géo-nature allemand Bergstraße-Odenwald a développé un réseau extensif de pistes de VTT qui épargne les aires sensibles. Ceci évite des conflits d'usage de la forêt avec d'autres groupes et protège les aires naturelles sensibles susceptibles d'être dégradées.



Education à l'environnement et au développement durable

Les Parcs naturels régionaux sont les endroits parfaits pour apprendre et découvrir la nature, l'environnement et le développement durable. Grâce à leurs nombreuses offres d'éducation à l'environnement et au développement durable (EDD), les Parcs naturels régionaux atteignent de larges segments de la population. Ils contribuent également de façon importante à la préservation, la protection de l'environnement et au développement durable. Les Parcs naturels régionaux informent les enfants, les jeunes et les adultes, et leur enseignent la connaissance des habitats et leurs faune et flore, mais également

l'histoire et la culture de la région. Les expériences multi-sensorielles amènent les visiteurs à interagir avec la nature de manière responsable et à vivre leur environnement en conscience. Les études révèlent que les gens ont besoin de connaître et de vivre la nature, afin d'acquérir la volonté de se comporter de façon respectueuse envers la nature et l'environnement. Le but est donc de sensibiliser les visiteurs des Parcs naturels régionaux à ce qui rend le territoire unique. L'éducation au développement durable fait acquérir des compétences pour construire un futur de manière active et responsable.



Dans la Maison du Parc naturel de l'Our au Luxembourg, les visiteurs peuvent apprendre avec tous leurs sens les origines du paysage, de la nature et d'un approvisionnement écologique en énergie.



Le Parc naturel de Monti Lucretilidu Lazio, Italie, implique activement les enfants dans les activités du Parc. Comme „jeunes gardes”, ils peuvent par exemple guider des visites dans le Parc et dans des expositions ouvertes.



Dans toute l'Europe, les Parcs naturels régionaux travaillent en lien étroit avec les écoles et les établissements d'enseignement public. Ils constituent d'importants lieux extrascolaires d'apprentissage pour ces écoles et offrent aux élèves une grande diversité d'expériences en dehors des salles de classe. Des voyages d'études passionnants dans différents habitats éveillent l'intérêt des élèves aux processus naturels. Lors de ces activités, sont traités des questions sur la nature et les paysages, l'agriculture et la sylviculture, de même que des sujets culturels (art, métiers, histoires, légendes et coutumes de la



Dans de nombreuses campagnes, des volontaires participent à des projets d'entretien des pâturages de montagne et du biotope dans le Parc naturel de Karwendel en Autriche, au sein de la plate-forme des volontaires de la „Team Karwendel”.

région) en coopération avec des partenaires supplémentaires (guides de nature et des paysages, agriculteurs, forestiers, artisans). Cela donne aux élèves un panorama complet de leur propre environnement. Dans certains pays tels que l'Autriche et l'Allemagne, les écoles et les jardins d'enfants qui entrent dans des coopérations de long terme avec les Parcs naturels régionaux sont nommés Ecoles du Parc naturel ou jardins d'enfant du Parc naturel. Ces écoles incluent de façon permanente les thèmes des Parcs naturels dans leurs activités, avec un haut niveau d'intérêt pratique. En Autriche, le Conseil pédagogique du Burgenland et le Centre de formation des enseignants ont également reconnu les bénéfices de cette coopération et soutiennent la désignation d'Ecoles du Parc naturel avec de nombreuses offres, telles que le soutien au développement, des séminaires de perfectionnement et des réunions de mise en réseau pour les professeurs principaux. Les Parcs naturels régionaux apportent leur savoir-faire aux professeurs dans les écoles, les jardins

d'enfants et d'autres établissements d'enseignement. Ils fournissent du matériel pédagogique et établissent des contacts avec des partenaires qui ne sont pas en lien avec les écoles. Ils sont ainsi des partenaires de valeur pour les écoles dans le champ de l'éducation au développement durable. Toutefois, les Parcs naturels régionaux sont également des acteurs importants pour l'éducation à l'environnement, et ce pour jeunes et moins jeunes, en dehors des écoles. Les centres d'accueil des visiteurs fournissent des informations détaillées sur la région et les ressources naturelles de ses paysages, ainsi que sur les actions et les responsabilités des Parcs naturels régionaux.

Les Parcs naturels régionaux élaborent des brochures et des cartes, des expositions et des présentations multimédia à cette fin. Les guides des Parcs naturels régionaux invitent les visiteurs à les accompagner vers les recoins les plus intéressants du Parc. Des itinéraires insolites tels que des sentiers dans des landes ou dans la



En collaboration avec des partenaires extra-scolaires tels que des apiculteurs, des biologistes et des agriculteurs, l'Ecole du Parc naturel St. Martin dans le Parc naturel de Raab en Autriche, enseigne aux élèves la nature et la région dans laquelle ils vivent.

canopée, ou des chemins sensoriels particuliers, apportent aux visiteurs une perspective différente sur la nature. Les systèmes de navigation mobile deviennent également de plus en plus importants.

Les Parcs naturels régionaux proposent également des activités de groupes et des camps en particulier pour les enfants et les jeunes. Cela leur permet de collecter de manière continue des expériences nombreuses et variées de la nature par exemple en tant que Junior Rangers (« Jeunes Gardes »). Les jeunes et adultes locaux peuvent également s'impliquer activement sur leur territoire et en protection de la nature dans des projets de bénévolat. A titre d'exemple, ceci peut comprendre les fenaisons, la plantation d'arbres, la construction de tours d'information et l'entretien des sentiers de randonnée. Etre impliqué activement dans les Parcs naturels régionaux remplit les gens d'enthousiasme. Cela véhicule une conscience fondamentale et pérenne de la nature et du paysage.

Les Parcs naturels régionaux d'Europe définissent des standards d'éducation au développement durable, par exemple en coopérant avec les écoles et les jardins d'enfants ou avec des excursions guidées à destination des familles, des camps de découverte de la nature ou des projets de bénévolat. Ils sont donc particulièrement bien placés pour informer la population sur les objectifs de l'Union Européenne dans la sphère de la biodiversité, Natura 2000 et le développement durable. Les Parcs naturels régionaux fonctionnent ensemble au-delà des frontières et soutiennent les programmes d'échange européens tels qu'Erasmus+. Ainsi, ils contribuent à la cohésion au sein de l'UE et aux échanges transnationaux de connaissance et d'expérience.

Lorsque les grues migrent en automne, les Parcs paysagers de Poméranie de l'Ouest en Pologne, en coopération avec le Parc national allemand d'Unteres Odertal, organise la semaine germano-polonaise des grues, avec de nombreuses activités pour les enfants et les adultes.



[en haut] Lors de voyages d'études dans le Parc régional croate de Mura Drava, les élèves peuvent apprendre à connaître la faune et la flore fascinantes de la rivière Mura, découvrir des races anciennes d'animaux domestiques, telles que les chevaux Medimurje, et observer des oiseaux aquatiques à partir de la tour d'observation construite par le Parc.

[en bas] Dans de nombreux Parcs naturels allemands, des guides de nature et du paysage certifiés expliquent aux visiteurs de tous âges des sujets comme la faune et la flore, les biotopes, l'histoire des paysages et la culture régionale, dans le cadre de voyages d'étude et d'offres d'éducation à l'environnement.



Atténuation et adaptation aux changements climatiques

Grâce à leurs actions dans différents domaines, les Parcs naturels régionaux contribuent à l'atténuation du changement climatique. La protection des landes, forêts et prairies existantes évite la libération du dioxyde de carbone qui y est piégé dans les plantes et le sol. Des mesures actives de renaturation des landes ou des prairies soutiennent le piégeage du dioxyde de carbone dans ces biotopes.

Grâce au développement d'offres de loisirs et de découverte de la nature attrayantes, plus de personnes profitent des offres de loisirs et de vacances à proximité de leur lieu de vie, au lieu

de voyager vers des régions éloignées. Les Parcs naturels régionaux contribuent donc à la réduction des déplacements et aident à préserver les ressources en énergie fossile et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cet effet est intensifié par le fait que les Parcs naturels régionaux sont souvent également des partenaires de la mobilité durable et du développement des transports, ils encouragent l'arrivée par les transports publics et facilitent la mobilité sur le territoire en utilisant les transports publics, le covoiturage ou les vélos électriques. Les trajets peuvent être raccourcis et donc le volume de circulation réduit par le marketing actif de



produits régionaux et le renforcement considérable des circuits économiques régionaux. De plus, les Parcs naturels régionaux sensibilisent les partenaires régionaux du commerce et de l'industrie, par exemples les hôtels et les restaurants, aux questions « de protection du climat » et leur fournissent un soutien pour la prise de mesures appropriées.

Les Parcs naturels régionaux soutiennent la nature et les paysages par l'utilisation durable d'énergies et de matériaux bruts renouvelables, tels que le bois en combustible pour les systèmes de chauffage à granulés et pour la construction.



Près de Lyon en France, le Parc naturel régional du Pilat contribue à la baisse du trafic par des offres de covoiturage et de lieux de travail flexibles. Des conseils sur les économies d'énergie dans la construction de logements constituent une autre contribution à la protection du climat.



Ensemble avec myenergy, les Parcs naturels du Luxembourg proposent un service professionnel de consultation énergétique. Les habitants peuvent obtenir des réponses à des questions individuelles sur l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables avec des conseils de base gratuits aux info-points myenergy dans les Parcs naturels.



La stratégie d'adaptation climatique des paysages (Klimaanpassungsstrategie Landschaft) est un projet du Parc naturel allemand Südschwarzwald. Ce projet étudie l'effet du changement climatique sur l'agriculture, et donc sur les paysages et le tourisme dans le Parc naturel, et en déduit des recommandations d'actions pour les agriculteurs.



Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims en France offre aux habitants des diagnostics thermographiques de leurs maisons afin de mettre en évidence les possibilités d'économie d'énergie et les conseillent, par exemple, sur le chauffage aux granulés issus de bois régional.

Ils mettent en œuvre des concepts d'utilisation économes en énergie pour leurs propres centres d'information et bâtiments, et conseillent également les foyers des particuliers et les autorités locales. Les Parcs naturels régionaux contribuent également chacun à la protection du climat et de l'environnement, en particulier par des conseils énergétiques en collaboration avec les autorités locales, par exemple combinés avec des diagnostics thermographiques des bâtiments. Il est question de soutenir les économies d'énergie, l'augmentation de l'efficacité énergétique et la conversion aux énergies renouvelables durables. De plus, dans certains Parcs naturels régionaux en Espagne et en Allemagne, il existe des projets pour adapter l'utilisation des sols et la gestion des aires protégées aux changements climatiques.



[en haut] L'organisation faïtière espagnole des aires protégées, Europarc Espana, avec le Ministère responsable et d'autres partenaires de coopération, a élaboré des recommandations sur la manière dont les Parcs naturels régionaux et autres aires protégées peuvent prendre en considération le changement climatique dans leur gestion et leurs aménagements.

[en bas] PostAuto Schweiz AG, en partenaires des Parcs naturels suisses, a utilisé ses véhicules de livraison du courrier pour faire la promotion de l'utilisation des transports publics afin de visiter les Parcs naturels suisses.



Bénéfices pour les populations et la société

Les précédents chapitres ont déjà montré en détail que l'action des Parcs naturels régionaux revêt une forte dimension sociétale. Les Parcs naturels régionaux impliquent les populations sur leur territoire dans leurs activités et gardent toujours à l'esprit la notion de bien commun. Le slogan des Parcs naturels allemands rend tout ceci clair: « la nature et les paysages ne peuvent être protégés et préservés qu'avec les populations locales ».

La collaboration et l'échange d'idées avec la population sont très importants pour plus des

trois quarts des pays participants. Des nombreux Parcs naturels régionaux impliquent les habitants dans les questions liées à leur développement. Plus particulièrement, la coopération étroite entre les Parcs naturels régionaux et les autorités locales prend en compte les intérêts de la population.

Dans le même temps, les habitants peuvent s'impliquer activement notamment dans des projets de conservation de la nature via des programmes de bénévolat. Le Parc naturel régional et ses services, par exemple dans le



Le Parc naturel du Nordeifel en Allemagne s'est fixé comme objectif que tout le monde puisse découvrir le territoire. Grâce à un vaste réseau de sentiers accessibles, ses offres de visites guidées et ses mesures de communication, la région montre maintenant la voie à suivre pour développer un tourisme accessible en Allemagne.

La Maison du Parc et le jardin de plantes aromatique du Parc naturel régional du Pilat en France offrent des expériences multi-sensorielles avec un design accessible. Les visiteurs malvoyants, malentendants et en chaises roulantes peuvent apprendre l'histoire du parc, l'apiculture et la géologie.



domaine de l'éducation et de la promotion de l'identité régionale, motivent les habitants à s'impliquer sur leur territoire.

Le travail des Parcs naturels régionaux œuvre pour le bien commun. De plus, ils contribuent au maintien des services écosystémiques, là où les populations tirent profit d'écosystèmes intacts. Des exemples de services écosystémiques sont la pollinisation des arbres fruitiers par les insectes, ou l'approvisionnement en eau potable via la filtration naturelle des pluies par des sols sains. Pour cette raison, les Parcs naturels régionaux



Dans le Parc naturel italien d'Appia Antica, un système de signalisation guide les malvoyants le long d'un parcours d'information accessible. Des informations sur la flore et la faune sont écrites en relief et en braille et il est possible d'entendre des cris d'animaux en appuyant sur des boutons. Ceci rend les panneaux d'information intéressants et utilisables par tous les visiteurs.

sont engagés dans la préservation des prairies riches en espèces et la protection des sols comme biotopes.

Comme démontré dans d'autres chapitres, l'action des Parcs naturels régionaux contribue au développement économique durable et donc au maintien et à la création d'emplois. Les Parcs naturels régionaux soutiennent l'inclusion sociale, par exemple par des projets d'emplois communautaires. Par le regroupement de leurs offres, les Parcs naturels régionaux sont aussi concernés par le fait de permettre à tout le monde de prendre part au patrimoine commun de la nature et du paysage. Ils veulent transmettre l'idée que la nature et les paysages sont beaux et méritent d'être découverts et protégés, et de rendre vivant des caractéristiques spécifiques de chaque territoire. Ainsi, ils contribuent à faire d'une « société inclusive » une réalité, une société dans laquelle chaque personne peut

participer avec les mêmes droits, sans question de genre, âge, origines, religion, éducation ou handicaps.

Ainsi, dans les deux tiers des pays participants les Parcs naturels régionaux proposent aux personnes handicapées des possibilités, accessibles et sans obstacles, pour découvrir la nature. Ceci comprend des projets tels que des centres d'information et des expositions accessibles à tous, y compris, par exemple, aux personnes présentant des déficiences motrices, visuelles ou malentendants. D'autres exemples sont des sentiers de randonnée adaptés ou des visites guidées avec des guides spécialement formés pour accompagner les personnes présentant des handicaps physiques ou des difficultés d'apprentissage.

Ces offres ne bénéficient souvent pas seulement aux personnes dépendant directement de l'accessibilité. L'implication des familles et des



amis dans des activités augmente le groupe cible pour ces offres accessibles. Des offres telles que des sentiers de randonnée accessibles bénéficient également énormément aux personnes plus âgées ou aux familles avec enfants en bas âge ayant besoin d'une poussette. Les offres accessibles profitent donc grandement à la société. De plus, des études dans le domaine des loisirs et des vacances montrent que découvrir la nature est un facteur de motivation clef pour voyager, particulièrement chez les gens qui dépendent d'offres liées à l'accessibilité. Cela signifie que des offres adaptées augmentent également la demande touristique.

Il est important pour les Parcs naturels régionaux de combiner les problématiques d'accessibilité et de protection. Par exemple, la construction de sentiers en bois suffisamment larges qui permettent aux gens de découvrir la nature dans les aires de végétation au sol sensible, comme les

landes, protège la végétation et en même temps permet de gérer les flux de visiteurs. De ce point de vue, un concept d'accessibilité bien pensé peut aussi être synonyme de progrès en termes de tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux. Les Parcs naturels régionaux impliquent également de plus en plus des populations immigrées ou réfugiées dans leurs offres et leur action. Les Parcs naturels régionaux peuvent aider ces gens à mieux connaître leur nouvelle région, avec ses paysages, faune et flore, gastronomie et traditions, et donc soutenir leur intégration dans la société.

Dans les aires présentées ici, les Parcs naturels régionaux apportent une contribution globale positive par leurs activités visant à garantir les moyens de subsistance pour les prochaines générations et un développement positif de la société dans leurs régions et leurs pays, ainsi qu'en Europe.

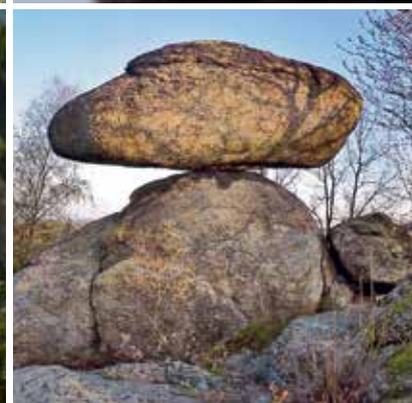


NuP Aktiv est un projet d'emplois à buts non lucratif de l'association des Parcs naturels autrichiens. Dans le cadre de ce projet, les demandeurs d'emplois de la communauté du Parc naturel autrichien Lower obtiennent des formations et des emplois sur des postes temporaires qui soutiennent le Parc naturel dans ses activités.

La coopérative Fageda, un partenaire commercial du Parc naturel régional espagnol Zona Volcànica de la Garrotxa, emploie des handicapés et fabrique des yaourts à partir du lait provenant de son propre cheptel. La coopérative est ouverte aux visiteurs qui peuvent voir les vaches et découvrir le Parc naturel.



Parcs naturels régionaux dans les Etats Européens





AUTRICHE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

En Autriche, la protection de l'environnement relève de la responsabilité des Etats fédéraux. De ce fait les aires protégées reçoivent leur classement de Parc naturel des Gouvernements locaux. Les missions des Parcs naturels sont de protéger et préserver les paysages culturels spécifiques avec leur utilisation. Cette approche repose sur quatre piliers: la protection, les loisirs, l'éducation et le développement régional. Les objectifs poursuivis par les Parcs sont: i) de préserver le paysage naturel dans toute sa diversité et beauté en lien avec une agriculture durable ; ii) de construire des installations de loisirs récréatifs qui s'insèrent dans la zone protégée et respectent les spécificités du paysage ; iii) de faire vivre et interagir la nature et la culture en lien avec l'éducation à l'environnement et de stimuler le développement régional. Ces objectifs visent à améliorer la valeur ajoutée régionale et, en même temps, à garantir une bonne qualité de vie. Dans les Parcs naturels du Tyrol, un cinquième pilier est développé: la recherche.

Fonctionnement

Les Parcs naturels autrichiens suivent essentiellement deux modèles d'organisation. L'organisation administrative la plus commune est une organisation sans but lucratif indépendante, qui regroupe plusieurs Parcs naturels, dont chaque Parc naturel conserve une structure partenariale indépendante. Dans le second modèle, les

Faits et chiffres

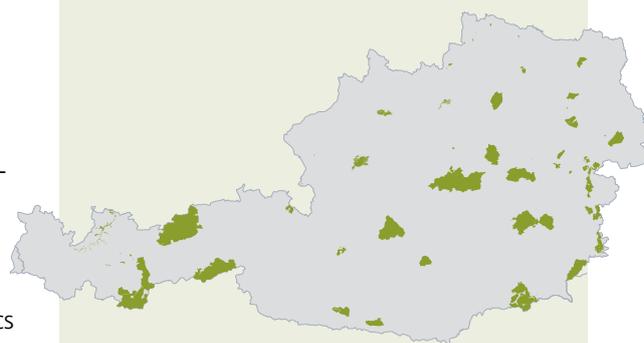
48 Parcs naturels (Naturparke)

Superficie totale: 5.000 km²
= 6% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 102 km²
(0,2 - 727 km²)

Le Parc le plus ancien: 1962. Le Parc le plus récent: 2012.

Organisation faitière: Association des Parcs naturels autrichiens (Verband der Naturparke Österreichs), fondée en 1995.





organismes de gestion des Parcs naturels fonctionnent avec leur propre responsabilité ou en coopération avec une organisation de développement régional, comme par exemple des associations de développement régional ou des organisations de gestion LEADER. L'association autrichienne des Parcs naturels (VNÖ) développe et contribue à la mise en œuvre de projets pour les 48 Parcs naturels actuels, au sein d'une équipe composée de représentants des Parcs naturels et des spécialistes des différents Etats fédéraux dans lesquels se situent les Parcs.

Financement

Les Parcs naturels autrichiens présentent une structure financière très hétérogène, à la fois en ce qui concerne les fonds disponibles et les sources de financement. Le financement est assuré par les différents Etats fédéraux, le Fonds Agricole Européen pour le Développement Rural (FEADER), et des contributions des autorités locales. Les activités, cotisations des adhérents, dons, sponsoring et financement de projet contribuent également au financement.

Projets exemplaires

Utilisation durable des sols à des fins de protection

Près de 20 Parcs naturels autrichiens se sont regroupés pour développer des produits gastronomiques et les commercialiser sous la marque « Spécialités des Parc naturel autrichiens ». Ces spécialités des Parcs naturels sont synonymes de plaisirs, de qualité, de proximité avec la nature et de protection des paysages culturels. Les productions reposent sur une agriculture et un élevage durables et responsables de très haute qualité. Les aires cultivées durablement constituent les habitats de très nombreuses espèces. A titre d'exemple, la

diversité structurelle des vergers représente de nombreuses niches écologiques pour la faune. Dans de nombreux cas, les prairies sont utilisées comme pâturage ou ne sont fauchées que deux fois dans le meilleur des cas, et permettent le développement d'une grande diversité floristiques.

La vente de produits comme spécialités des Parcs naturels donne aux agriculteurs la possibilité de productions futures orientées vers la durabilité et de protéger les habitats pour les espèces animales et végétales menacées.

La poire Pöllauer Hirschbirne est un exemple réussi du marketing direct des produits régionaux. Le poirier standard Hirschbirne est typique du Parc naturel Pöllauer Tal et de ses paysages. Leurs vergers sont parmi les habitats les plus riches d'Europe centrale, avec les Chouettes chevêches, des Huppées, diverses espèces de chauves-souris et bien d'autres espèces, dont certaines assez rares. Il existe plus de 15 produits différents des fruits secs aux confitures en passant par le schnaps. Cette gastronomie contribue à la protection de la nature. En 2015, la poire Pöllauer Hirschbirne a été incluse dans le registre européen des désignations d'origines protégées.

Apprentissage par le biais d'une expérience sensorielle

Aujourd'hui, l'Autriche dispose de 93 écoles de Parcs naturels et de 31 écoles maternelles des Parcs naturels qui travaillent en étroite collaboration avec l'organisme de gestion des Parcs naturels et les communautés. Pour obtenir ce label, l'école primaire ou maternelle doit se situer au sein d'un Parc naturel, adhérer aux objectifs du Parc naturel tout en répondant à des critères généraux applicables à tous les Parcs naturels autrichiens.



Les écoles de Parcs naturels mettent en pratique la philosophie des Parcs naturels autrichiens qui consiste à ouvrir l'esprit des enfants aux bienfaits de la nature. Cela se fait par des expériences interactives, comme par exemple des enseignements traditionnels, des parcours dans

la nature ou des semaines de projets, ainsi que des apprentissages concrets comme la protection des paysages ou la création de micro-écosystèmes. Dans les écoles primaires et maternelles de Parcs naturels les activités contribuent à ce que les enfants et les adultes s'identifient à la région de leur Parc naturel. De plus, elles contribuent à la sensibilisation à la diversité biologique et à la connectivité écologique dès le plus âge.

L'Etat du Burgenland s'est impliqué avec enthousiasme dans cette démarche. Toutes les personnes en position de responsabilité - depuis le Président de l'Etat, le Centre de formation des enseignants du Burgenland, jusqu'aux Parcs naturels - travaillent à cet objectif.

Par exemple, le Collège pour l'Education a conçu plusieurs événements éducatifs pour les enseignants des écoles de Parcs naturels et facilite les échanges d'information avec une plate-forme commune d'apprentissage.

Travailler ensemble au développement professionnel

'NuP-Aktiv' et 'Arbeitsplätze für steirische Naturparkregionen' sont des projets de création d'emplois dans les Etats fédéraux de la Basse Autriche et du Steiermark. Ils résultent de la coopération entre l'organisation faîtière et les services de l'emploi des Etats. Ils aident les femmes et hommes des communautés des Parcs naturels, lorsqu'ils entrent ou reviennent dans le monde du travail. Ils proposent des emplois temporaires dans les Parcs naturels et aident au développement personnel et professionnel. Les personnes employées par les projets contribuent à l'avancement des projets et plans des Parcs naturels. En coopération avec les Steiermark Rural Further Education Institute (Institut pour la formation continue rurale), l'association des Parcs



naturels autrichiens propose des formations pour devenir «éducateur nature et paysages», par le biais d'un diplôme annuel.

Près de 300 étudiants ont suivi cette formation et acquis les connaissances de base méthodiques pour la planification et l'organisation d'événements basés sur l'éducation à la nature et au paysage. Depuis lors, ils contribuent à enrichir l'offre des Parcs naturels, en apportant de nouveaux contenus pour les enseignants sur les caractéristiques des aires naturelles et en sensibilisant la population locale et les visiteurs.

Perspective

Les Parcs naturels autrichiens se préoccupent principalement de la protection de leurs paysages culturels caractéristiques et de la biodiversité. Les interactions entre la faune et la flore qui peuplent ces habitats semi-naturels remplissent des services bénéfiques aux populations locales. Ils produisent de la nourriture et des matières premières, ils contribuent aux loisirs, ils créent une identité, régulent le climat et plus encore. L'objectif du projet de protection 'Biodiversité dans les Parcs naturels autrichiens', appliqué à l'ensemble de l'Autriche, est de protéger et de maintenir la biodiversité dans les Parcs naturels régionaux. Avec le thème central de « Paysages vivants », de nombreuses mesures sont prises à cet effet. Un exemple est le pro-

gramme « racines » qui vise la plantation d'arbres dans le cadre de campagnes pilotes pour garantir la diversité des bosquets natifs et pour ancrer leur importance dans l'esprit des populations. Dans tous les projets, les Parcs naturels travaillent en partenariat avec divers acteurs et jouent un rôle de rassembleur. Cela permet de créer les conditions initiales pour la réussite de la stratégie de biodiversité Autriche 2020+.

L'idée des Parcs naturels a suivi un développement positif en Autriche. Les Parcs naturels sont bien ancrés dans les questions nationales, et il est impossible d'imaginer les politiques sans eux. Ils sont largement acceptés par la population ; de plus le concept présente des connotations positives. Avec l'idée centrale de protection des paysages culturels, les Parcs naturels contribuent notablement à de nombreux domaines différents. Les stratégies de l'UE, telles que les stratégies de biodiversité Autriche 2020+, le réseau Natura 2000 des aires protégées et l'implication dans l'éducation au développement durable doivent être intégrées et leur mise en œuvre renforcée dans ce contexte. Avec leurs actions récurrentes, un budget de base sécurisé sur le long terme serait souhaitable, par exemple en ancrant les Parcs naturels plus fermement dans les programmes de financement et les stratégies nationales.

Auteur: Verband der Naturparke Österreichs



Contact

Verband der Naturparke Österreichs
Graz, Österreich
+43 316 31 88 48
office@naturparke.at
www.naturparke.at



BELGIQUE FLANDRES

Paysages Régionaux

Objectifs et mandat statutaire

Un paysage régional est à la fois un territoire et une organisation non-gouvernementale. Ce territoire doit être porteur d'un paysage culturel spécifique porteur d'un patrimoine culturel et naturel caractéristique. Il n'existe pas de critères de désignation faisant référence à la qualité/quantité des aires ouvertes ou à leur valeur patrimoniale. Il s'agit là du point faible de cette approche qui explique pourquoi 69% des communes flamandes font partie d'un paysage régional.

L'organisation peut être mise en place par n'importe quel groupement d'autorités communales et/ou autres organismes, avec comme mission l'amélioration de la qualité écologique et spatiale, et la résilience des aires rurales en utilisant les qualités du territoire comme levier de développement régional, par exemple pour le tourisme.

Fonctionnement

Tout partenaire pertinent peut devenir membre de cette ONG, avec droit de vote à l'assemblée générale. Cette dernière désigne un conseil d'administration. Une caractéristique unique réside dans le fait que les membres sont une combinaison d'organismes gouvernementaux et d'ONG.

Les autorités communales et la province sont membres de cette organisation avec les repré-

Faits et chiffres

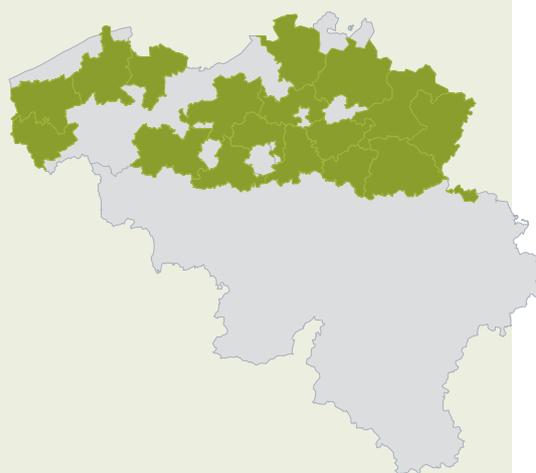
17 Paysages régionaux
(Regionale Landschappen)

Superficie totale: 6.800 km²

Tailles des Parcs: moyenne de 381 km²
(238 – 582 km²)

Le Parc le plus ancien: 1990.
Le Parc le plus récent: 2009.

Organisation faitière: plate-forme flamande pour les paysages régionaux (Vlaams Overleg Regionale Landschappen), fondée en 1999.



Remarque: Étant donné que les Regionale Landschappen de Flandre (Belgique) sont différents par leur taille et leur concept des autres Parcs naturels régionaux européens, ils ne sont pas inclus dans l'analyse statistique de la présente étude et ne figurent pas sur la carte générale de tous les Parcs naturels régionaux européens.



sentants d'organisations de la protection de la nature, du patrimoine, du tourisme, de l'agriculture ou du développement régional.

NB: Sachant que les paysages régionaux flamands sont différents, en taille et en concept, des autres Parcs naturels régionaux européens, ils ne sont pas inclus dans l'analyse statistique de cette étude et ne sont pas présentés sur la carte générale de tous les Parcs naturels régionaux européens.

Généralement, l'organisme de gestion d'un paysage régional comprend 42 membres. Les activités sont sous le contrôle d'une équipe professionnelle comprenant en moyenne 7,5 employés (équivalent temps plein). Pour des projets et des initiatives spécifiques, les partenaires et les parties prenantes sont impliqués dans des comités de pilotage ou dans des groupes de travail.

Financement

De 1992 à 2014, le Gouvernement flamand était responsable du financement général. Les cinq provinces qui composent la Flandre ont repris cette responsabilité en 2015. La plupart des autorités communales ajoutent des subventions à ces financements. Des fonds supplémentaires sont liés à des projets particuliers et sont fournis par les communes, les provinces, le Gouvernement flamand (les agences et départements qui traitent du patrimoine, du tourisme, de la planification spatiale de l'agriculture, des forêts et du développement rural), et les fonds et programmes de financement européens (FEDER, Interreg, LEADER, et LIFE). En 2014, les 17 organisations disposaient d'un budget de 15 millions d'Euro. Environ 80% de cette somme est généré par des projets spécifiques. Cette dépense ne comprend pas le financement supplémentaire du

budget assuré par les membres suite aux projets qui sont initiés et/ou coordonnés par un paysage régional.

Projets exemplaires

Le domaine d'action de chaque paysage régional est aussi divers que les paysages culturels des différentes régions. Toutefois, ils mènent de nombreuses activités communes.

Les paysages régionaux améliorent la qualité du paysage rural en créant ou restaurant des mares, des haies, des vergers, des sentiers de randonnée et de petites unités architecturales comme des chapelles, des ponts, etc.

Ils inspirent, encouragent, soutiennent et coordonnent leurs projets avec les communes, des organisations locales, des agriculteurs et des propriétaires afin d'améliorer la qualité des paysages ruraux. Leur action n'est pas toujours limitée aux aires ouvertes ; ils introduisent des éléments de nature dans les jardins d'enfants, les écoles, les sites industriels et même dans les cimetières pour améliorer la qualité de vie. Ils investissent également dans de meilleures installations qui permettent de mieux profiter des paysages: chemins de randonnée, pistes cyclables et même pistes de randonnée équestre. Ces installations sont créées dans le cadre de réseaux plus vastes. La valeur ajoutée de cette approche réside dans le fait que ces développements prennent en compte la fragilité des forêts, des réserves naturelles et des terres agricoles. Il s'agit d'une approche intégrée multidisciplinaire qui est le préalable au développement régional durable.

Diverses mesures innovantes travaillent sur l'énergie produite à partir de la biomasse, l'agriculture biologique, ou même la mise en place



de Parcs nationaux. Toutes les mesures et projets reçoivent le soutien de programmes éducationnels et d'initiatives de communication.

Perspective

Les frontières d'un paysage régional sont les frontières des communes adhérentes. En conséquence, la zone couverte par un paysage régional comprend des forêts, des aires de protection écologique, et des paysages agricoles culturels traditionnels. A partir de l'idée initiale, le concept flamand est passé de celui d'une marque de qualité territoriale à celui d'une structure organisationnelle territoriale, destinée à encourager la coopération entre des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des associations et des propriétaires dans le domaine de la sylviculture, de la protection de la nature, du tourisme durable et du patrimoine.

Ce changement, qui résulte de la politique flamande, a causé un débat sur la création de nouveaux concepts territoriaux. L'idée de Parcs paysagers ('Landschapsparken') (strictement limités en nombre et en taille), qui seront des aires de beauté naturelle exceptionnelle avec des paysages offrant des caractéristiques (culturelles) spéciales, est en train de gagner en intérêt.

L'utilisation du foncier sera mixte: agriculture, sylviculture, protection de la nature, loisirs et tourisme. Dans certaines situations exceptionnelles, la protection de la nature peut constituer une priorité; dans ce cas le territoire serait développé en tant que Parc national.

A ce jour, environ 10 projets avec des histoires, des identités et des contextes différents ont conduit à la création de Parcs paysagers. Dans une région, le Hoge Kempen, un Parc national a été créé. Les Parcs paysagers et les Parcs nationaux seront fusionnés dans une approche régionale élargie dans laquelle le paysage régional sera le moteur. Dans de tels cas, le paysage régional aura la responsabilité de la coordination, du développement et de la communication de cette approche, le joyau sur la couronne des espaces ouverts flamands.

Bien que la majorité de ces initiatives soient soutenues par les gouvernements régionaux et locaux, il n'existe pas de cadre réglementaire ou législatif, ni de critères limitant leur nombre afin de garantir une qualité exceptionnelle.

Auteur: Johan Van Den Bosch (Kempen en Maasland - Regionaal Landschap)



Contact

Vlaams Overleg Regionale Landschappen
Genk, Belgien
+32 57 23 08 50
info@rlkm.be
www.regionalelandschappen.be



BELGIQUE WALLONIE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

Un Parc naturel est une zone rurale habitée, remarquable par la diversité de sa faune et de sa flore ainsi que par ses paysages. Ce territoire est dynamisé par des projets destinés à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné. Pas question d'en faire des zones où l'homme et ses activités sont exclus mais au contraire, de faire en sorte que cette activité assure la pérennité de ces aires géographiques rurales.

Les missions des Parcs naturels sont définies dans un décret régional daté de 1985 et largement modifié en 2008 pour élargir le champ d'action des Parcs naturels. Leurs missions peuvent être résumées en trois missions principales: la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager, le développement de l'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable et le développement économique et social équilibré. Ces trois missions principales sont complétées par trois missions transversales: la sensibilisation et l'information du public, l'expérimentation de nouveaux modes de gestion et le développement de projets de coopération nationaux et internationaux.

Les Parcs naturels sont donc des territoires ruraux dynamiques voués à la préservation des paysages et de la nature tout en développant l'économie locale dans le respect des règles du

Faits et chiffres

10 Parcs naturels

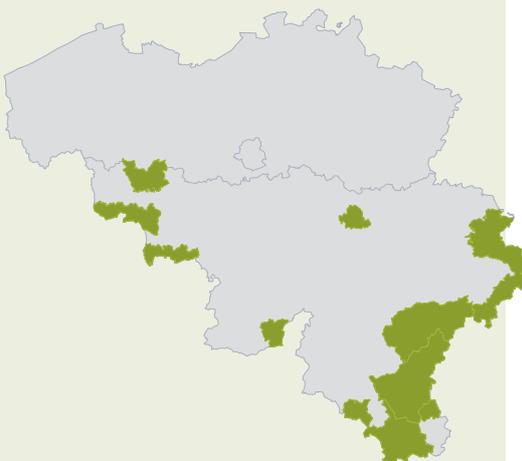
Superficie totale: 3.800 km²
= 22% du territoire wallon

Tailles des Parcs: moyenne de 380 km²
(71 – 802 km²)

Le Parc le plus ancien: 1972.

Le Parc le plus récent: 2014.

Organisation faitière: Fédération des Parcs naturels de Wallonie.





développement durable. Les Parcs naturels de Wallonie sont très proches du modèle français des Parcs naturels régionaux dont ils se sont largement inspirés.

Fonctionnement

Les Parcs naturels sont des associations de communes. Initialement ce sont les communes qui créent le Parc naturel en se regroupant au minimum à deux. Une fois le Parc naturel reconnu par le Gouvernement wallon, celles-ci doivent mettre sur pied une asbl (association sans but lucratif) que l'on appelle Commission de gestion et qui regroupe les élus des communes et les représentants des forces vives du territoire (agriculteurs, naturalistes, acteurs du tourisme, etc.). Cette structure mixte entre représentants politiques et représentants de la société civile est assez unique en Wallonie et permet d'objectiver les décisions qui sont prises.

C'est l'association (asbl) « Commission de gestion » qui donne les grandes orientations pour le travail du Parc naturel et, pour cela, elle rédige un Plan de gestion d'une validité de 10 ans qui liste les objectifs stratégiques, opérationnels et les actions à entreprendre prioritairement sur le territoire.

Afin de réaliser les actions du Plan de gestion, la Commission de gestion engage une équipe technique composée de 4 (pour le plus petit Parc) à 20 personnes (pour le plus grand Parc). Les profils des personnes qui travaillent dans les équipes des Parcs naturels sont très diversifiés: agronome, biologiste, architecte, géographe, chargé de communication, secrétaire, comptable, ouvriers, etc.

Financement

La base du financement des Parcs naturels est assurée par la région wallonne et les communes qui les composent. Toutefois, dans la plupart des Parcs naturels, ce financement ne représente que la moitié voire un quart du financement total des Parcs naturels. En effet, les Parcs naturels développent de nombreux projets européens comme des projets LEADER (EAFRD), Interreg ou LIFE. D'autre part, les Parcs répondent régulièrement à des appels à projets régionaux. Au niveau financier, les Parcs naturels ont développé une sérieuse expertise concernant notamment les Fonds européens ce qui permet à leur territoire de bénéficier de retombées économiques importantes.

Projets exemplaires

La diversité des projets menés par les Parcs naturels est importante: gestion de la nature et des paysages, soutien à la diversification agricole, développement du tourisme durable, sensibilisation des écoles, des seniors, des touristes, etc.

Au niveau de la préservation de la nature, les Parcs naturels participent activement à la restauration du réseau écologique. Entre 2009 et 2013, les Parcs naturels ont planté 67 km de haie, 1935 arbres fruitiers d'anciennes variétés, creusé plus de 300 mares, distribué 23.800 arbres à la population, etc. Au niveau des projets d'envergure, le projet LIFE Hautes Fagnes qui visait la restauration des habitats tourbeux et qui a été élu « Best of the Best project LIFE Nature » est un exemple très important.

Les Parcs naturels ont également été parmi les premiers à remettre en place des vergers de



variétés anciennes de fruits visant à préserver la diversité fruitière en Wallonie. De nombreuses anciennes variétés ont pu être retrouvées grâce à leur travail. Les Parcs naturels associent la population à ces projets et particulièrement les écoles avec lesquelles, ils restaurent d'anciens sentiers de promenade, ils plantent des vergers et des haies. Les Parcs travaillent également avec les communes dans la mise en œuvre de l'action Zéro Pesticide. Pour cela, ils privilégient la gestion différenciée des espaces verts en proposant des solutions adaptées aux différents contextes rencontrés (pelouses tondues régulièrement, zone de fauchage tardif, zone de recolonisation naturelle).

Concernant la gestion des paysages, les Parcs naturels ont été parmi les premiers à développer des Plans paysage dans le cadre de la ratification de la Convention européenne des paysages. Ces plans contiennent un diagnostic précis des enjeux liés aux paysages dans les Parcs naturels complétés par des recommandations pour une meilleure gestion et une amélioration du cadre de vie. Les Parcs naturels par leurs remises d'avis officiels sur les grands projets urbanistiques permettent de préserver et gérer au mieux les paysages typiques de leur territoire.

Au niveau économique, les Parcs naturels sont très actifs dans le développement des circuits

courts agricoles et non agricoles (laine, bois, etc.). Ils mettent sur pied des marchés regroupant les agriculteurs locaux afin de leur permettre de vendre plus facilement leurs produits. Les Parcs naturels accompagnent les agriculteurs dans le développement de nouvelles cultures (épeautre en Ardenne) ou de nouvelle manière de travailler (autonomie alimentaire pour le bétail).

Perspectives

Actuellement, les Parcs naturels couvrent 23% du territoire wallon et de nombreuses communes souhaitent être reconnues en tant que Parc naturel. La région wallonne est soumise à de sévères économies budgétaires et les communes sont également sous pression. Le financement des Parcs naturels reste actuellement une priorité du Gouvernement wallon mais la diversification des sources de financement devient une évidence pour éviter la dépendance trop importante au pouvoir régional.

La dynamique est donc très positive mais il faudra veiller à trouver un équilibre au niveau du territoire wallon pour conserver la spécificité des Parcs naturels et ne pas recouvrir toute la Wallonie de Parcs naturels.

Auteur: Fédération des Parcs naturels de Wallonie



Contact

Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Jambes, Belgien
+32 81 30 21 81
info@fpnw.be
www.fpnw.be



BULGARIE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

Conformément au Décret de Loi bulgare sur les aires protégées, les Parcs naturels font partie des six catégories d'aires protégées. On compte un total de 11 Parcs naturels.

Le statut des 11 Parcs naturels bulgares correspond à la catégorie V de l'UICN. Deux des Parcs naturels (Rusenski Lom et Rilski Manastir) sont des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Deux autres Parcs naturels, Vitosha et Strandzha, font partie des réserves de la biosphère. Dans l'un des Parcs (Persina), se trouve le site de Ramsar.

Le Décret sur les aires protégées définit les Parcs naturels comme une catégorie d'aires protégées comprenant divers écosystèmes, des villages et des villes. Des activités de production y sont autorisées sous réserve qu'elles ne soient pas sources de pollution environnementale. Selon le décret sur les aires protégées, les principaux objectifs et fonctions des Parcs naturels sont les suivants:

- maintenir la diversité des écosystèmes et protéger leur biodiversité
- promouvoir les activités scientifiques, éducationnelles et récréatives basées sur la nature
- assurer l'utilisation durable de ressources naturelles renouvelables tout en préservant les conditions de vie traditionnelles et les conditions contribuant au développement de l'éco-tourisme.

Faits et chiffres

11 Parcs naturels (природни паркове)

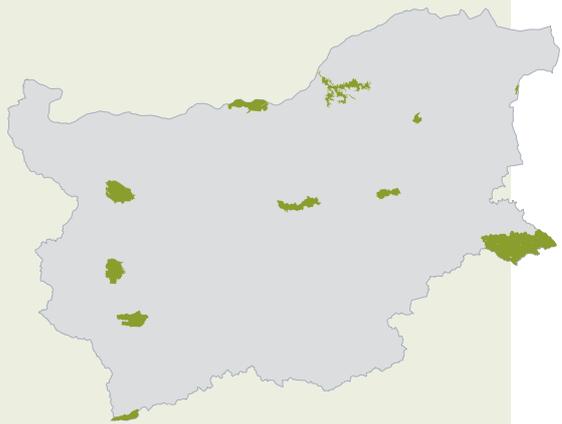
Superficie totale: 2.570 km²
= 2% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 248 km²
(13 – 1.161 km²)

Le Parc le plus ancien: 1934.

Le Parc le plus récent: 2007.

Organisation faitière: Association des Parcs de Bulgarie (ABP).





Fonctionnement

Les Directions des 11 Parcs naturels font partie de l'Autorité de gestion des forêts de Bulgarie qui dépend de l'Agence exécutive des forêts elle-même sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Les missions des Parcs naturels sont centrées sur la conservation de la nature et l'utilisation durable des ressources en lien avec le développement économique local sur la base d'une nature protégée (activités pro-biodiversité, écotourisme, etc.). Exception faite des restrictions applicables à tous les Parcs naturels (par exemple, l'interdiction d'effectuer des coupes à blanc), et en fonction des objectifs des Parcs naturels et de la spécificité de leurs écosystèmes, les objectifs opérationnels doivent être définis dans un plan de gestion (toutefois, seulement 8 des 11 Parcs naturels ont élaboré de tels plans de gestion).

Financement

Les Parcs naturels sont désignés sur base d'une proposition préalable (pour le moment, les propositions émanent principalement d'ONG, et dans certains cas de communes et d'universités). Les propositions sont ensuite validées et la décision est prise par le Ministère de l'environnement et de l'eau.

Le budget des Parcs naturels est attribué de manière centralisée, dans le cadre du financement pour l'Agence exécutive des forêts provenant du budget du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Tous les revenus générés par l'administration des Parcs naturels sont affectés au budget central du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Tous les Parcs naturels bénéficient de « l'OE Environnement » et au cours des dernières années une pression politique a

été exercée concernant le personnel des Parcs naturels, en raison du niveau d'intérêt apporté à la gestion des budgets environnementaux. Les Parcs naturels étaient tous membres de l'Association des Parcs de Bulgarie (APB) jusqu'en 2014, lorsque les autorités centrales ont forcé certaines des Directions à quitter cette association, car l'APB est parfois perçue comme une forme d'opposition à des décisions de gestion prises par l'Agence exécutive des forêts.

Projets exemplaires

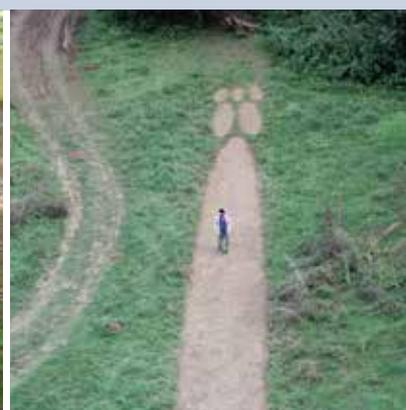
Protection de la biodiversité

La protection de la biodiversité est sans conteste le plus grand succès de Parcs naturels. D'excellents résultats ont été obtenus dans la réintroduction d'espèces telles que les vautours, les chamois des Balkans et les écureuils d'Europe. Des activités de protection et de restauration de la flore ont été menées dans les Parcs naturels, portant sur quelques espèces: habitats d'orchidées, habitats dans les forêts, les arbustes et les prairies.

Dans le cadre du projet WWF bulgare pour « la protection et la restauration de 11 habitats des rives et de zones humides en Natura 2000 », le statut de protection de 10 sites Natura 2000 dans les Parcs naturels a été amélioré.

Écotourisme

La majorité des Parcs se concentrent sur le développement d'activités dites d'écotourisme. A titre d'exemple, le Parc naturel de Vrachanski Balkan dispose de 14 chemins de découverte thématiques en lien avec la nature et la culture locale, comprenant des infrastructures éducatives et d'information (balisages, abris, installa-



tions de loisir, ponts, escaliers).

Le Parc naturel le plus récent – Belasitsa – dispose de 8 sentiers de découverte et de 11 itinéraires de randonnée en montagne. Des centres d'informations touristiques ont été construits et aménagés dans pratiquement tous

les Parcs naturels, bien que de nouvelles méthodes d'observation et d'interprétation des ressources naturelles restent à développer. Sur les 11 Parcs naturels, le plus visité est indéniablement le plus ancien – le Parc naturel de Vitosha – proche de Sofia, la capitale bulgare. Le Parc naturel de Vitosha dispose de plus de 300 km de chemins pédestres et les visiteurs viennent y pratiquer toutes sortes d'activités sportives et dans la nature.

Gestion

Au cours des dernières années, les efforts ont été portés sur le développement de plans de gestion et sur l'amélioration de la gestion en général, y compris la formation et la fidélisation du personnel spécialisé. Toutes les directions ont engagé ou terminé leurs plans de gestion, et des projets spécifiques ont été développés. A ce stade, 8 des 11 plans de gestion ont été adoptés par le Ministère de l'environnement et de l'eau. L'Association des Parcs de Bulgarie s'est chargée de l'organisation des formations pour développer les compétences et encourager le réseautage entre les équipes des Parcs naturels et les autres parties prenantes, telles que le Ministère de l'environnement et de l'eau, des ONG, etc. Depuis 2013, ces formations et ces événements de réseautage ont été organisés par l'Association des Parcs de Bulgarie dans le cadre du projet « Pour les Balkans et pour le Peuple ». En 2015 ce projet a été développé en partenariat avec 10 ONG suisses et bulgares. En 2016 il a reçu le prix Natura 2000 Socio-Economic Benefits.

Coopération avec les communautés locales et les entreprises soucieuses de l'environnement

Certains Parcs naturels ont développé des programmes de paiement de services écosystémiques, dans lesquels les entreprises versent à la



gestion des Parcs naturels une partie des bénéfices tirés de leurs produits basés sur la nature. Trois Parcs naturels ont développé des marques commerciales de Parc naturel local.

De plus, les Parcs naturels bulgares organisent un certain nombre d'événements locaux centrés sur les arts et la culture traditionnels et contemporains. Le Parc naturel de Rusenski Lom organise le festival d'art Lomea. La direction du Parc naturel de Strandzha apporte son soutien au tourisme de village traditionnel et organise les festivals « nestinari », où la tradition de danse sur le feu, provenant de rites des anciennes tribus thraces, est perpétuée.

La direction du Parc naturel de Belasitsa apporte son soutien à des visites gastronomiques traditionnelles, organise le festival des châtaigniers (ensemble avec la fondation bulgare pour la biodiversité), et organise des logements chez l'habitant.

Perspective

Les futurs objectifs de gestion des Parcs naturels comprennent:

- Le renforcement de capacités, l'augmentation du nombre d'employés, un recrutement basé sur l'expertise, y compris la formation, l'évaluation, et une politique

stricte de recrutement basée sur la mise en concurrence.

- La finalisation de tous les plans de gestion des Parcs naturels et leur mise en œuvre.
- Le développement de partenariats avec les entreprises locales, le paiement des services écosystémiques et l'utilisation des revenus générés par les Parcs naturels pour le financement de leurs futures activités.
- Le renforcement des programmes éducatifs et didactiques des Parcs, y compris les partenariats avec les écoles, les universités et autres utilisateurs potentiels de services éducatifs et d'interprétation de la nature.

Auteurs: Toma Belev, Vera Staevska, Zornitsa Stratieva (Association des Parcs de Bulgarie)



Contact

Association of Parks in Bulgaria
Sofia, Bulgarien
+359 888100373
apb@parks.bg
<http://parks.bg>



CROATIE

Parcs naturels et Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

Conformément au Décret sur la Protection de la Nature, « les Parcs naturels et régionaux constituent une vaste zone naturelle ou partiellement cultivée terrestre et/ou maritime présentant une grande diversité biologique et/ou géologique, remarquable par ses caractéristiques écologiques et un paysage exceptionnel ».

Alors que les Parcs naturels présentent également une valeur éducative, culturelle et historique, les spécificités des Parcs régionaux sont liées aux régions dans lesquelles ils se situent.

Des activités et projets à caractère économique qui ne représentent pas une menace pour les territoires sont autorisés dans les Parcs naturels et régionaux. Un Parc naturel est désigné par un texte législatif élaboré par le Parlement croate, alors qu'un Parc régional est désigné par une entité représentative de l'autorité régionale compétente (Comté).

Les deux types de Parcs sont gérés par des institutions publiques dont le mandat statutaire stipule qu'elles doivent mener à bien des activités de protection, de maintien et de promotion d'aires protégées dans le but de préserver l'état d'origine de la nature. En tant que tels, ils garantissent que les processus naturels ne subissent pas d'entraves, que l'utilisation des ressources naturelles est durable, ils supervisent la mise en œuvre des exigences et mesures de protection de la nature sur leurs territoires, et participent

Faits et chiffres

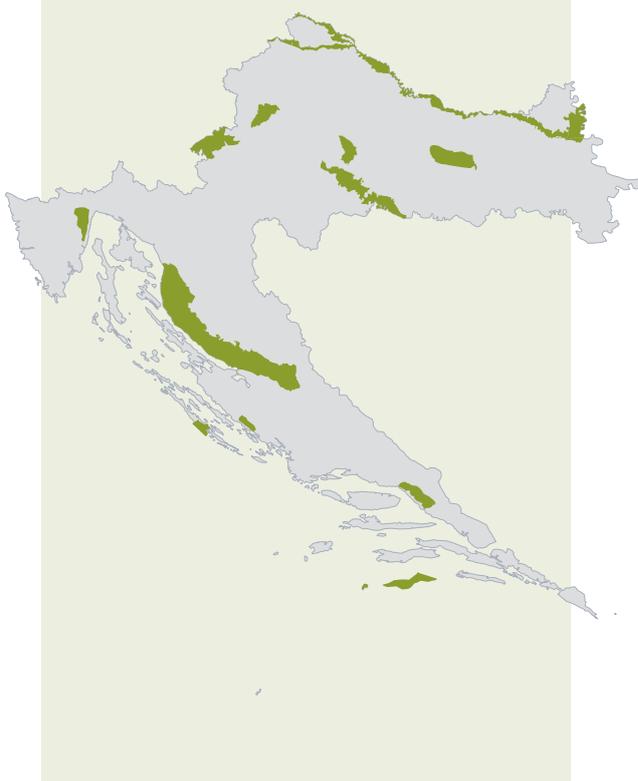
11 Parcs naturels (parkovi prirode) et
2 Parcs régionaux (regionalni parkovi)

Superficie totale: 5.345 km²
= 6% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 396 km²
(25 – 2.035 km²)

Le Parc le plus ancien: 1967.

Le Parc le plus récent: 2011.





à la collecte de données à des fins de suivi de l'état naturel.

Fonctionnement

Les institutions publiques fonctionnent comme un service public. Elles sont régies par un conseil de gouvernance dont les tâches comprennent l'adoption d'un plan de gestion et d'un programme annuel de protection, de conservation et de promotion du Parc. Chaque institution publique est dirigée par un Directeur, désigné par une autorité responsable (Ministère, autorité locale), et un responsable de la protection de la nature, désigné par le Conseil de gouvernance. La surveillance dans les Parcs est effectuée par un chef d'équipe et par d'autres rangers.

Le Ministère de l'environnement et de l'énergie (MEE), autorité compétente, et l'Agence croate pour l'environnement et la nature (ACEN), sont responsables de la supervision et du contrôle de l'ensemble des aires protégées en Croatie. L'organisation spatiale, l'utilisation, la planification et la protection des territoires au sein d'un Parc naturel sont régulées par un plan de gestion de l'espace pour une zone remarquable, sur la base de documents d'experts élaborés par l'ACEN.

Financement

Les fonds opérationnels des Parcs naturels viennent du budget de l'Etat, alors que les fonds opérationnels des Parcs régionaux proviennent des comtés.

D'autres moyens de financement sont issus des revenus provenant des aires protégées, qui peuvent être réglementés par le biais de concessions (pour des périodes pouvant aller de 6 à 55 ans), et d'attributions de concessions (pour

des périodes pouvant aller jusqu'à 5 ans). Les revenus de billetterie (billets pour des activités spécifiques dans le parc, prix d'entrée pour des bateaux, etc.) sont une autre source potentielle d'autofinancement des Parcs. Au cours des dernières années, les programmes de financement européens sont devenus une source significative et conséquente des divers projets menés à bien dans les Parcs naturels et régionaux.

Projets exemplaires

Durabilité institutionnelle et financière du système des aires protégées nationales de Croatie

Le projet PARCS est mis en œuvre par le MEE et le Programme des Nations Unies pour le développement. L'objectif est d'assurer une gestion efficace des aires protégées, et ce en partenariat avec des institutions publiques (Parcs nationaux et Parcs naturels), grâce au financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le projet PARCS est conçu pour contribuer à l'élimination de faiblesses institutionnelles majeures, tout en renforçant les capacités de gestion financière des institutions publiques, afin de réduire l'inefficacité financière, augmenter les recettes de billetteries, et de développer un mécanisme de partage des frais entre les Parcs. En contribuant à la protection de la nature de la Croatie et à la préservation de la biodiversité, ce projet permettra d'améliorer la qualité de vie et de sensibiliser les populations à l'importance des aires protégées, contribuant ainsi au développement durable en général.

Projet UE d'intégration Natura 2000 – Projet NIP

Le projet sert les objectifs globaux de développement suivants: i) assistance aux Parcs natio-



naux, Parcs naturels et institutions publiques des comtés dans la mise en œuvre des objectifs du réseau écologique européen Natura 2000; ii) le renforcement des capacités pour le monitoring de la biodiversité; iii) la publication de rapports conformes aux exigences de l'Union Européenne; iv) introduction de programmes impliquant un groupe élargi de parties-prenantes dans la gestion du réseau Natura 2000.

La composante la plus importante est l'investissement sur site, comprenant les infrastructures, l'achat d'équipements techniques prioritaires pour le monitoring, les équipements anti-incendie, et le recours aux services de consultance. Le projet est géré par le MEE et financé par un prêt d'investissement de la Banque Mondiale.

Développement durable des aires frontalières par la protection d'espèces indigènes et l'établissement de centres de contrôle génétique dans le Buovo et Biokovo – Projet BBio

Ce projet a été mis en œuvre dans le Parc naturel de Biokovo avec l'institution publique du Parc naturel du Biokovo et l'institution publique RERA SD comme partenaires croates.

Le projet BBio a été développé dans le but de préserver et de promouvoir l'agriculture et la biodiversité des aires frontalières par le biais d'une coopération territoriale entre la Croatie, et la Bosnie-Herzégovine. Afin d'assurer le développement durable des aires mentionnées ci-dessus, le projet BBio a mis en place un centre d'information et d'éducation à Ravna Vlačka dans le Parc naturel de Biokovo. L'objectif de ce centre est de maintenir des troupeaux d'animaux de races locales à des fins de sélection et de reproduction, de promouvoir l'établissement d'unités de recherche qui contribueront à la préservation d'une richesse génétique inestimable, de sensibiliser le public à la préservation des races par des activités éducatives, et enfin de développer les Parcours d'aventures et d'écotourisme. Son but est également de préserver les races dans leur habitat naturel, tout en préservant la diversité du paysage et en contribuant directement à la protection contre les incendies. Ceci est particulièrement important dans le contexte de préservation du Parc naturel de Biokovo.

Augmentation des capacités pour un usage durable et le suivi de la faune sauvage – Projet Wildlife Watch

Ce projet a été mis en œuvre dans le Parc naturel de Velebit par les ONG BIOM and LEA, ensemble avec plusieurs institutions publiques de gestion des aires protégées dans le comté de Lika – Senj.

L'objectif global est d'augmenter la participation des organisations de la société civile qui sont en lien avec les institutions publiques dans l'usage durable des ressources naturelles des aires protégées. Le projet Wildlife Watch est destiné à augmenter les capacités des organisations de la société civile et des institutions publiques pour assurer la protection de la faune et flore sau-



vages et leur usage durable dans les économies locales du massif de Velebit et la région de Lika.

Les principales activités incluaient des sessions de formation pour les gestionnaires de projets et des groupes cibles, le développement de services d'observation de la faune sauvage, la définition de sentiers de randonnée pédestres et cyclables, et le réseautage de quatre institutions publiques et organisations environnementales de la société civile. Ce projet comprenait également la création d'un site internet destiné à la promotion du massif de Velebit et de la région de Lika comme territoire unique du tourisme de la faune et flore sauvages, ainsi que la production et la dissémination de supports promotionnels et de communication avec les bénéficiaires finaux.

Activités économiques durables dans les aires protégées marines méditerranéennes – Projet SEA-Med

L'objectif du projet SEA-Med de Croatie est le développement d'activités économiques durables dans les Parcs naturels de l'archipel de Telašćica et Lastovo. Plus spécifiquement, le projet prévoyait la mise en œuvre de plans de gestion des Parcs naturels de l'archipel de Telašćica et Lastovo, le développement d'un plan de tourisme durable pour encourager les pratiques touristiques durables, l'identification de mécanismes de financement pour les aires

protégées marines, ainsi que la promotion de la pêche durable.

Le projet croate SEA-Med est coordonné et mis en œuvre par une ONG - Association Sunce – en partenariat avec le WWF, MEE, CAEN, le Ministère du tourisme et les institutions publiques des Parcs naturels de l'archipel de Telašćica et Lastovo.

Perspective

Les principaux objectifs du Ministère de l'environnement et de l'énergie pour le futur développement des Parcs naturels et régionaux en Croatie sont les suivants:

- Développer un système d'évaluation de l'efficacité de la gestion des Parcs naturels et des Parcs régionaux
- Intégrer les concepts éducatifs et de gestion des visiteurs dans la gestion des Parcs
- Favoriser la participation des parties prenantes dans la gestion des Parcs
- Favoriser la coopération internationale entre Parcs
- Assurer la durabilité financière des Parcs par la coordination, la rationalisation et la diversification des recettes.

Auteur: Mila Preradović (Ministère de l'environnement et de l'énergie)



Contact

Ministère de l'environnement et de l'énergie
Zagreb, Croatia
+ 385 1 4866 102
mila.preradovic@mzoip.hr
www.mzoip.hr



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Territoires de paysages protégés

Objectifs et mandat statutaire

Les territoires de paysages protégés (TPP) sont classés au niveau V de l'UICN au sein de la République tchèque. Ils sont désignés par le Gouvernement de la République tchèque et chaque décret gouvernemental stipule la mission et les mesures de protection pour chaque territoire. La définition d'un TPP et son processus de désignation sont spécifiés dans la Loi relative à la protection de la nature. Le processus de désignation comprend des négociations avec les propriétaires terriens, les autorités communales, régionales et centrales, et autres parties prenantes.

Les TPPs sont de grandes zones de paysage cohérent avec un relief caractéristique et une proportion significative de ce territoire est couverte par des écosystèmes naturels, souvent des prairies et des forêts sauvages accompagnées, dans la plupart des cas, des hameaux bien préservés aux caractéristiques typiques. L'objectif de chaque TPP est de préserver un paysage harmonieux et ses caractéristiques propres, tout en garantissant une fonctionnalité appropriée des écosystèmes et en préservant toutes les richesses naturelles du territoire.

La désignation d'un TPP repose sur l'évaluation des critères suivants: superficie adéquate, caractéristiques paysagères typiques (géomorphologie et caractéristiques paysagères), proportion des écosystèmes qui sont soit naturels ou qui ont été altérés par l'activité humaine, et enfin une attention particulière portée à la biodiversité.

Faits et chiffres

26 territoires de paysages protégés
(Chráněná krajinná oblast)

Superficie totale: 11.372 km²
= 14% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 440 km²
(40 – 1.205 km²)

Le Parc le plus ancien: 1955.

Le Parc le plus récent: 2016.





A ce titre, le réseau souhaite être représentatif des types de paysages du pays, allant des habitats montagnards aux aires humides, en passant par les prairies d'orchidées et les forêts inondables.

A deux exceptions près, toutes les aires catégorie V de l'UICN en République tchèque sont administrées par l'Agence pour la conservation de la nature. Toutefois, le Šumava TPP, est régi par l'autorité des Parcs nationaux qui porte le même nom et, de manière unique, la dernière zone de catégorie V en République tchèque, le Parc national du massif du Krkonoše, est une organisation séparée disposant de sa propre administration.

Un plan de gestion est élaboré pour chaque TPP, généralement portant sur une période de 10 ans. Les plans de gestion sont élaborés par l'Agence pour la conservation de la nature, sur approbation du Ministère de l'environnement dans le cadre d'un processus impliquant une consultation des parties prenantes.

Fonctionnement

Les territoires de paysages protégés sont sous la tutelle de l'Agence de protection de la nature de la République tchèque via ses bureaux régionaux. L'APN est une entité gouvernementale chargée de missions administratives étatiques spécialisées dans le domaine de la protection de la nature et des paysages. Au sein des TPPs, l'APN désigne de petites aires protégées dans lesquelles sont accordées des exceptions aux restrictions imposées aux TPP. En cas de violation de la Loi relative à la protection de la nature, l'APN applique des pénalités pour dommages causés aux aspects protégés de la nature et des paysages (et mène à bien des missions administra-

tives supplémentaires en lien avec la Loi relative à la protection de la nature). L'APN émet des avis officiels concernant les diverses activités qui affectent l'état de la nature et des paysages (ex. des projets de construction). Ces avis doivent être respectés par les autres instances administratives étatiques.

L'APN n'utilise pas seulement des outils administratifs pour protéger la nature et les paysages ; elle développe et met en œuvre des plans de gestion pour les TPPs et les petites aires protégées. L'APN assure le financement et la gestion des aires à haute valeur biologique (l'APN apporte son soutien à la gestion par fauchage et pâturage), établit les conditions de protection des espèces menacées (comme les espèces d'amphibiens), assure le contrôle des espèces invasives et entretient les paysages. L'APN est un organisme expert ; il surveille l'évolution de l'état naturel, développe des recherches inventaires détaillées, supervise l'efficacité des interventions de gestion, etc.

L'APN coopère avec d'autres autorités gouvernementales, des autorités régionales, des propriétaires terriens et des parties prenantes de la protection de la nature et des paysages. L'APN se concentre également sur la sensibilisation et l'éducation du public (création de chemins naturels, organisation de conférences et excursions, publication de documents d'information).

Financement

L'APN est une entité étatique financée par le budget de l'Etat. La gestion des aires protégées, effectuée en accord avec les plans de gestion approuvés, est financée à partir des programmes de financement nationaux ainsi que par des programmes administrés par l'UE. Le finance-



ment national vient des lignes budgétaires du Ministère de l'environnement et l'APN assure son administration. Les sources de financement européennes pour la protection de la nature proviennent du programme opérationnel « Environnement » de l'Etat tchèque, de fonds LIFE, de l'Agence Européenne de l'Environnement, des fonds norvégiens, ainsi que du programme de développement rural.

Projets exemplaires

Projet LIFE+ « Steppes de la région de Louny »

Le cheptel tchèque a fortement décliné à la fin du 20ème siècle et le pâturage comme méthode traditionnelle d'élevage a pratiquement disparu. Des aires de steppes précieuses ont été envahies par la bruyère, l'aubépine, le cornouiller et le frêne pendant près de deux décennies. De plus, dans le passé, plusieurs espèces non indigènes ont été plantées, comme l'acacia et le pin noir. Ces espèces ont rapidement proliféré au détriment des espèces indigènes, avec comme conséquence, un risque de perte de nombreuses espèces rares endémiques des prairies de steppe sèche et de collines blanches. Un projet LIFE+ (2011 à 2016) mis en œuvre par le TPP des

collines de České Středohoří, s'est focalisé sur la protection active de sites d'importance européenne des espèces thermophiles.

Les résultats du projet sont la création d'une structure fonctionnelle pour les habitats thermophiles, l'extension des aires d'habitat fonctionnel de la steppe pour des espèces cibles, et de meilleures connexions entre les métapopulations. Le projet poursuit également d'autres objectifs: la familiarisation du grand public avec les problèmes des steppes dans les aires agricoles, et l'importance des formes traditionnelles d'agriculture ainsi que l'implication des agriculteurs locaux dans la préservation des paysages. En 2014, ce projet a reçu le prix Natura 2000.

Mesures de protection des paysages du bassin de la rivière Robečský

La réserve naturelle nationale du bassin Novozámecký rybník (NNR) a été reconnue en 1933. Elle couvre une superficie de 358 ha. La NNR est une réserve ornithologique, une zone de nidification pour les oiseaux des aires humides, avec des roselières et des prairies adjacentes à une flore tourbeuse. La zone est classée site Ramsar, les aires humides font partie du réseau Natura 2000, et la réserve fait partie du TPP Kokořínsko-Máchův kraj.

Afin d'améliorer la sensibilisation des visiteurs aux réalités de la réserve, deux structures en bois ont été construites (infrastructures visiteurs): un poste d'observation ornithologique et un ponton d'observation des espèces d'oiseaux rares. Ces deux structures sont accessibles, et des panneaux d'information sur site fournissent plus d'informations détaillées sur les espèces présentes, illustrées par des photographies des oiseaux.



En 2012, dans le cadre de la préservation des aires gérées, l'APP a conduit un projet de nettoyage du lit de la rivière Robečský à son embouchure du bassin Novozámecký rybník, afin d'améliorer l'écoulement de l'eau. Ce projet fut entrepris à la demande des autorités locales.

Le programme « Maison de la Nature »

Le programme « Maison de la Nature » comprend l'installation et l'exploitation de centres d'information aux visiteurs dans les TPPs. Il forme la colonne vertébrale des infrastructures visiteurs de l'APN. Les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet proviennent des fonds structurels de l'UE. Le programme est soutenu par des investisseurs publics et privés (ONG, autorités communales), et a été élaboré sur les principes des projets de partenariats publics-privés.

La Maison de la Nature est un projet vivant élaboré sur des partenariats et des ressources régionales. Ce projet ne se limite pas à l'organisation d'expositions pour attirer les visiteurs. Il fait également la place au public local et fournit des moyens pour l'impliquer dans la protection et la préservation du patrimoine local culturel et naturel. Les centres qui font partie du projet Maison de la Nature ont été conçus sur base des recommandations du manuel de conception des centres d'accueil des visiteurs APN. Grâce

au fonds FEDER, 8 Maisons de la Nature sont actuellement en service de même que 7 centres d'informations dans les 12 TPPs.

Perspective

La priorité pour le futur est de poursuivre les actions de protection et de gestion de la nature et des paysages de chaque TPP. Ceci nécessite de disposer de suffisamment de personnel pour l'APN et de ressources financières adéquates pour des interventions directes dans la nature. Un autre objectif à long terme réside dans l'éducation des propriétaires terriens, des visiteurs et des organismes qui interviennent sur ces territoires, pour les aider à comprendre et à accepter les objectifs des autorités de protection de la nature et à coopérer comme partenaires vers un objectif commun.

Plusieurs aires de la République tchèque répondent aux exigences légales justifiant une inscription en TPP, mais elles restent malheureusement sans protection. Dans un futur proche, les obstacles à leur inscription devraient être levés et elles pourront alors être prises en considération dans le processus d'inscription.

Auteur: Agence de Protection de la Nature de la République tchèque



Contact

Agence pour la protection de l'environnement de la République tchèque.

Prag, Tschechische Republik

+420 283 069 242

aopkcr@nature.cz

www.nature.cz



DANEMARK

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

Les Parcs naturels danois sont désignés selon un programme de certification coordonné par le Conseil danois de la vie en plein air. Ce programme repose sur un partenariat volontaire entre une ou plusieurs communes, des institutions gouvernementales, et des propriétaires privés. Le Conseil danois de la vie en plein air est une organisation non gouvernementale fondée en 1942. Elle constitue une organisation faïtière, qui compte 94 organisations membres. Le projet de Parcs naturels danois a été initié en 2013.

Les Parcs naturels sont des territoires désignés à l'échelle locale ou régionale qui ne nécessite pas de législation spécifique. Le principe de certification est un outil de gestion destiné à faciliter les processus de collaboration, à promouvoir les dialogues et à contribuer au développement de la gestion communale de grands espaces naturels.

Le Conseil danois de la vie en plein air définit les Parcs naturels danois comme suit:
les Parcs naturels sont de grands paysages cohérents présentant une importance régionale. Ils sont souvent constitués des zones naturelles d'importance nationale ou internationale. Ils sont bien définis avec une grande beauté paysagère, une richesse naturelle et une haute valeur culturelle et historique. Ces paysages sont caractéristiques des différentes régions du pays et doivent bénéficier d'une protection particulière en lien avec les générations présentes et futures.

Faits et chiffres

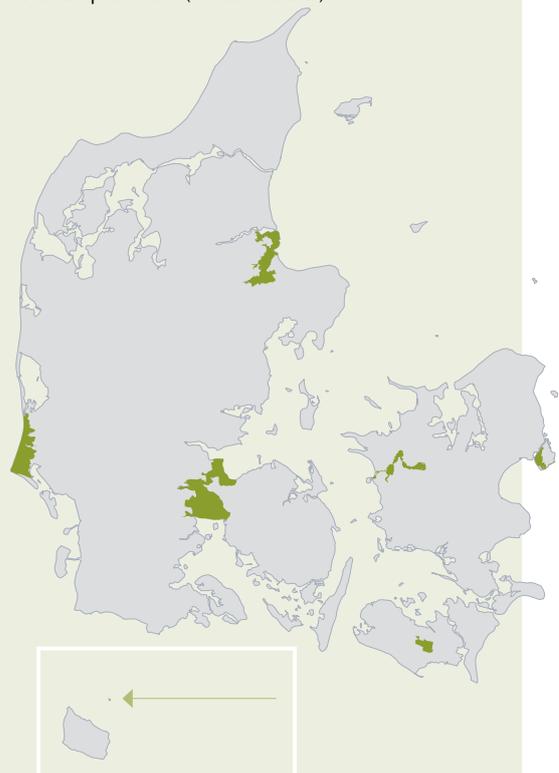
9 Parcs naturels (Danske Naturparker)

Superficie totale: 1.455 km²
= 3% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 162 km²
(13 – 442 km²)

Le Parc le plus ancien: 2013. Le Parc le plus récent: 2016.

Organisation faïtière: Conseil danois de la vie en plein air (Friluftsrådet)





Le programme de certification constitue un cadre permettant d'obtenir une vision locale, établie en collaboration avec toute personne ou entité intéressée par la protection et l'usage des ressources naturelles dans le Parc naturel.

Fonctionnement

Le Conseil danois de la vie en plein air coordonne et met en œuvre le programme de certification et il apporte son soutien aux Parcs naturels. Par exemple en proposant un conseil concernant l'engagement de bénévoles et l'éducation, en fournissant un logo commun et une charte graphique, et en organisant des ateliers de cadres et employés administratifs dans les Parcs naturels. Pour devenir membre des Parcs naturels danois, les communes doivent remplir une demande contenant une description du projet qui comprend les limites du territoire, une description des statuts et du potentiel du territoire. Le plan de gestion du Parc naturel doit contenir les objectifs de développement à long et à court terme et des missions affectées sur la base d'un budget de fonctionnement.

Pour devenir membres, les Parcs naturels doivent de plus remplir 10 critères propres aux Parcs naturels danois:

1. Au moins 50% du Parc naturel doit être une zone naturelle protégée.
2. Le Parc naturel doit disposer d'un périmètre géographique précis.
3. Le Parc naturel doit être associé à une administration.
4. Le Parc naturel doit disposer d'un conseil.
5. Le Parc naturel doit disposer de financement pour son travail, son développement et ses réalisations dans le cadre du plan de gestion du Parc naturel.
6. Le Parc naturel et son périmètre doivent être

repris dans un plan communal ou en être complémentaires.

7. Le Parc naturel doit être localement intégré dans des processus qui impliquent le public.
8. La communication du Parc naturel doit être réfléchie pour servir des visiteurs danois et étrangers.
9. Le Parc naturel doit disposer d'au moins un spécialiste de la nature attaché à ses services.
10. Un plan de gestion du Parc naturel approuvé doit être disponible et accepté par les élus.

La candidature est ensuite évaluée par le Comité national, un comité désigné par le Conseil danois de la vie en plein air, et composé de représentants des 12 plus importantes organisations et autorités danoises impliquées dans le domaine de la protection de l'environnement, des loisirs en plein air, et du patrimoine culturel. Une fois que le Comité national a donné son approbation, les Parcs naturels sont désignés pour une période de 5 ans, au-delà de laquelle le Parc doit renouveler sa candidature sur la base d'une évaluation des résultats obtenus dans le plan précédent et de son développement global.

Financement

Le fonctionnement et les projets des Parcs naturels sont financés par des ressources communales fournies pour la gestion et le fonctionnement des aires naturelles dans les limites des Parcs naturels. De plus, les communes paient une redevance de 25.000 Couronnes danoises (3.350 €) chaque année pour leur appartenance aux Parcs naturels danois. Dans certains cas, les communes financent une subvention complémentaire pour le fonctionnement annuel du Parc naturel. Souvent, des ressources supplémentaires provenant de programmes de financement nationaux et européens sont également mises à



Projets exemplaires

Jeunes guides des Parcs naturels

Le Conseil danois de la vie en plein air a créé un programme éducatif pour le public scolaire du secondaire. L'objectif de ce projet est de fournir aux élèves les outils et les compétences nécessaires pour intervenir comme guides nature dans les Parcs naturels et d'améliorer le lien entre les communautés locales et les Parcs naturels. De plus, le projet rapproche les Parcs naturels et les établissements scolaires, établissant un lien entre l'éducation à l'environnement, les savoirs locaux et les expériences sur le terrain. A la fin du programme, les collégiens présentent leurs projets devant leurs parents, la presse, les élus locaux, puis reçoivent un diplôme et se voient décerner le titre de jeunes guides des Parcs naturels. En 2015, ce fut le cas pour 200 collégiens.

Programme de bénévoles

Le programme de bénévoles comprend un ensemble de cours ciblés pour les employés des Parcs naturels, les médiateurs de la nature et les employés municipaux qui collaborent avec des bénévoles pour développer des projets dans les Parcs naturels. Chaque cours traite d'un sujet spécifique comme l'implication de bénévoles dans la protection de l'environnement ou la gestion des infrastructures, avec des propriétaires privés. Le but du projet est de fournir des outils de gestion pour des projets basés sur le bénévolat. Ce programme comprend 10 cours.

Le théâtre des Parcs naturels

Les Parcs naturels offrent une large gamme d'expériences et de sites qui ont servi de base pour une production théâtrale pendant l'été 2015. Le but du spectacle était de combiner la nature avec une expérience scénique et de donner à toutes les générations le sens de tout ce que la

disposition pour des projets locaux dans les Parcs naturels. Le programme de certification a été développé avec le financement de la Fondation Nordea (Nordea-fonden), qui apporte également son soutien à un certain nombre de projets de développement dans les Parcs naturels danois.



nature peut nous apporter. La troupe a travaillé en étroite collaboration avec les employés dans le Parc naturel pour permettre à ce spectacle d'avoir lieu. Le spectacle commençait par une courte promenade en vélo jusqu'au premier emplacement dans le Parc naturel. Pendant le spectacle, les spectateurs suivaient les acteurs de lieu en lieu, explorant ainsi les divers sites aussi différents que les forêts sombres ou des prairies ouvertes ensoleillées. Les variations de la météo donnaient à chaque spectacle une atmosphère spécifique qui fut aussi fonction des adaptations aux conditions du moment. Le concept de théâtre de Parc naturel est transféré à d'autres Parcs naturels.

Manuel de conception

L'amélioration et le renforcement de la marque des Parcs naturels danois est une tâche importante du secrétariat. Pour cela, beaucoup de travail a été fait pour développer un manuel de conception commun. Dans ce document, les Parcs naturels peuvent trouver des instructions par exemple pour la conception de la signalisation et pour l'utilisation du logo en lien avec le marketing. En établissant une approche collective de la conception et de l'utilisation d'un logo pour les Parcs naturels danois, la marque est renforcée, et il devient plus facile pour le public de reconnaître les Parcs naturels certifiés.

Perspective

L'un des objectifs importants des Parcs naturels danois réside dans le soutien au développement continu d'infrastructures de loisir au sein des Parcs naturels, permettant aux visiteurs de tirer le maximum de plaisir de leurs visites et de pouvoir se livrer à différentes formes d'activités en plein air. Ces infrastructures doivent ouvrir les Parcs naturels aux visiteurs, créer et améliorer l'accès à différents groupes d'utilisateurs, et offrir des installations en adéquation avec les activités de plein air, afin d'avoir une approche coordonnée de l'utilisation et de la protection des Parcs naturels. De plus, cela contribue au renforcement du marketing national et local des Parcs naturels danois dans leur ensemble et des Parcs naturels de manière individuelle. Ceci se fait par le truchement de campagnes et d'initiatives diversifiées, ainsi que par des événements dans les Parcs naturels, ce qui augmente la connaissance du public ainsi que le nombre de visiteurs. En plus de la marque et de l'attention portée à la signalétique et aux possibilités d'activités au sein d'un Parc naturel local, il est important que chaque Parc naturel génère sa propre identité et son histoire.

Auteurs: Gitte Marie Andresen et Maria-Louise Lindgaard Galamba (Friluftsrådet)



Contact

Friluftsrådet
Copenhagen, Denmark
+45 33790079
fr@friluftsradet.dk
www.friluftsradet.dk



FRANCE

Parcs naturels régionaux

Objectifs et mandat statutaire

En France, un Parc naturel régional est une zone rurale habitée reconnue nationalement pour la valeur de son patrimoine local et de ses paysages, mais également pour la fragilité de son territoire. Ces parcs s'appuient sur des projets de développement durable extensif permettant la protection et la valorisation de leurs ressources. Un territoire est classé en Parc naturel régional par Décret du Premier Ministre, après examen d'un rapport par le Ministre de l'environnement. Le classement est valide pour une période renouvelable de 15 ans. L'objet d'un Parc naturel régional est de protéger et de valoriser les ressources naturelles, les paysages, les ressources humaines et le patrimoine culturel, par la mise en œuvre d'une politique innovante et environnementale d'aménagement du territoire et de développement économique, social et culturel. Les parcs contribuent à l'éducation, l'information et encouragent les expérimentations.

Fonctionnement

Un Parc naturel régional est géré par un Syndicat Mixte regroupant toutes les autorités ayant approuvé la Charte du parc. Pour mettre en œuvre sa charte, un Parc naturel régional s'appuie sur l'expertise des autorités locales, et favorise les interactions entre les parties prenantes afin de mener à bien des initiatives locales de protection de la nature et de développement durable. Il mène également des actions innovantes et exemplaires. L'expérience d'un Parc naturel

Faits et chiffres

51 Parcs naturels régionaux

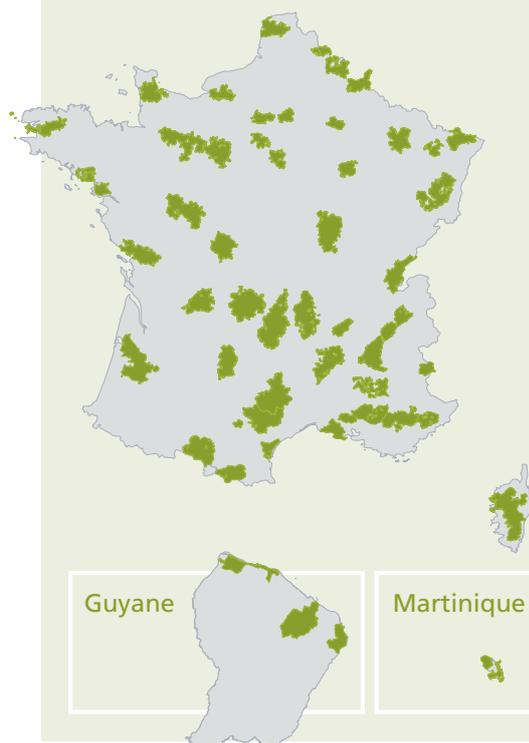
Superficie totale: 87.398 km²
= 15% du territoire national

Taille des Parcs: 485 km² – 6.595 km²

Le Parc le plus ancien: 1968.

Le Parc le plus récent: 2015.

Organisation faîtière: Fédération des Parcs naturels régionaux de France, fondée en 1971





régional est également conçue pour bénéficier à d'autres territoires en France et à l'étranger. L'une des caractéristiques des Parcs naturels régionaux réside dans le fait qu'il leur est demandé d'évaluer leurs actions.

Le champ d'action des Parcs naturels régionaux comprend une large gamme d'initiatives entreprises par les autorités signataires de la Charte, en fonction de leur domaine d'expertise, les organismes socioprofessionnels (associations, agriculteurs, producteurs, etc.), par le biais d'accords de partenariat ; le Gouvernement, pour l'utilisation des terres et la réglementation ; l'entité gestionnaire du Parc ; et une équipe technique pluridisciplinaire.

Financement

Chaque Parc naturel régional dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement provient essentiellement du Syndicat Mixte qui gère le Parc. Un budget supplémentaire provient du Ministère de l'environnement et de subventions de fonctionnement occasionnelles assurées par diverses sources. Les activités et installations des Parcs naturels régionaux sont cofinancées dans des proportions variables, principalement par les autorités locales et parfois dans le cadre de divers programmes européens et/ou contributions d'organismes gouvernementaux et du secteur public.

En référence à la Charte du Parc, ces subventions peuvent provenir d'un accord relevant de la composante « développement local » du projet Etat-Région. Cet accord peut également bénéficier de soutien financier supplémentaire de la composante « développement régional »

du contrat de plan Etat-Région, particulièrement en ce qui concerne les missions d'évaluation et d'ingénierie pouvant être effectuées par le Parc. Les entreprises privées et des individus peuvent renforcer les Parcs naturels régionaux en soutenant financièrement des actions.

Projets exemplaires

La promotion de la biodiversité sauvera-t-elle nos zones humides?

(Parc naturel régional Scarpe Escaut)

Le Parc poursuit sur la dynamique du programme de recherche européen WECAN [Working together on Economically-prosperous Communities through Assets of Natural heritage] pour sensibiliser les élus à la préservation nécessaire des zones humides du territoire. De concert avec l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE), le Parc a approfondi la notion de services écosystémiques. Avec les contributions d'usagers, d'experts et de chercheurs, les bénéfices tirés de ces environnements ont été identifiés et hiérarchisés en trois catégories de services rendus: approvisionnement (nourriture, bois, eau, etc.), régulation (ravageurs, inondations, qualité de l'eau, etc.), ou culturels (paysages emblématiques, lieux récréatifs, etc.). Quarante sites pourront servir à simuler les effets à long terme pour l'Homme, pour rendre tangibles aux élus, acteurs et habitants, les liens étroits entre préservation de la biodiversité et régulation/atténuation des changements climatiques, et en tenir compte dans les décisions d'aménagement, de fréquentation ou de « sanctuarisation ».

Enerterre (Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin)

Pour lutter contre la précarité énergétique, le Parc mène depuis octobre 2011 une expéri-



mentation de rénovation d'habitations en terre occupées par des familles à revenus modestes. Ces familles ne disposent pas des ressources nécessaires pour financer des travaux d'amélioration thermique et hygrométrique de ce bâti traditionnel. Ce dispositif expérimental s'articule autour de chantiers participatifs d'isolation ou de réalisation d'enduits isolants type terre ou chaux, encadrés par des professionnels de la construction en terre. Les participants peuvent être les habitants eux-mêmes ou des bénévoles. L'opération a permis de réaliser 15 à 20 chantiers par an avec des économies de l'ordre de 90% sur les coûts des travaux. Soixante-quatre ménages ont participé au chantier. Les apports de chaque participant sont comptabilisés dans un SEL (Système d'Echanges Locaux).

Une association a été créée en 2013 pour fédérer les acteurs autour du projet, organiser les commandes groupées de matériaux, assurer les participants des chantiers, financer leur encadrement. Elle assure l'interface entre le Parc et les différents partenaires de l'expérimentation.

Circuits courts en agriculture biologique (Parc naturel régional de l'Avesnois)

Le Parc se positionne comme coordinateur et fédérateur afin de traduire les différentes initiatives en stratégie collective, d'accroître la coopération entre partenaires, de lancer de nouvelles actions pour lever les freins et mobiliser des financements. La stratégie comporte quatre axes: développer la production et les filières biologiques, favoriser la transmission et l'installation des fermes biologiques, favoriser les débouchés locaux, contribuer au développement de l'agriculture biologique sur les zones sensibles pour la qualité de l'eau potable.

2010: L'objectif 2022 de 30% de la SAU du Parc exploitée en agriculture biologique est inscrit dans la nouvelle Charte. 2011: un comité de pilotage a été établi et un diagnostic territorial a été effectué. 2012–2013: Elaboration et lancement d'un programme d'actions multi-acteurs partagé, piloté par le Parc et animé par des structures partenaires.

Promotion de marches de loisirs (Parc naturel régional des Landes de Gascogne)

Pour découvrir des lieux très riches, cachés mais aussi fragiles du territoire de Parc, il faut s'immerger, emprunter les chemins forestiers, ce que font bien volontiers plus des deux tiers des publics qui séjournent sur le Parc. Les technologies numériques valorisent et rendent plus accessibles ces espaces sans prendre forcément



en compte leurs contraintes, leurs fragilités, leurs propriétaires...

Le Parc naturel régional et six offices du tourisme partagent une même volonté:

- Révéler un patrimoine original et conforter l'attractivité du territoire
- Enrichir les pratiques et répondre à des attentes en progression
- Sensibiliser les publics
- Proposer des découvertes fiables et pérennisées.

Ils partagent également un dispositif numérique: un site de balades et randonnées mis en ligne depuis 2014 et connecté à l'application de randonnée itiAQUI réalisée par le Conseil régional d'Aquitaine. En regroupant les ressources et les idées, ces acteurs ont élevé le niveau d'ambition et ont initié une coopération que les acteurs souhaitent amplifier.

Retrouver le statut d'une zone de grand cru de cacao (Parc naturel régional de Martinique)

Le Parc assure une de ses missions de protection et de développement du patrimoine naturel et culturel en combinant Agroforesterie et Biodiversité pour produire des fèves marchandes de grande qualité, par la création de filières de produits à haute valeur ajoutée « cacaos fins » au sein d'un territoire historiquement producteur.

L'intervention du Parc depuis juin 2013 a permis de former et de recruter 15 agents à l'agroforesterie et à la culture du cacao via un chantier d'insertion ; de réhabiliter et d'entretenir plusieurs cacaoyères. Le premier site de replantation et de ferme pilote occupera un terrain de 120 ha mis à disposition du Parc par le Conseil général.

Perspective

Cinquante ans après leur création, les Parcs naturels régionaux français demeurent des outils modernes de conciliation des enjeux de biodiversité et de développement économique sur les territoires ruraux. En 2020, la France comptera environ 60 Parcs naturels régionaux qui concerneront 20% du territoire national, 5.000 communes et près de 5 millions d'habitants. Les principaux axes de travail pour répondre au slogan des parcs « Une autre vie s'invente ici » dans le futur portent sur la transition écologique et énergétique, le bien-être, la qualité de vie et la santé de leurs populations, l'alimentation de qualité issue de leur territoire, et l'invention de nouveaux modèles de développement mobilisant les citoyens. Plus que jamais, la préservation de la biodiversité doit être considérée comme un facteur de développement économique et social.

Auteurs: Fédération des Parcs naturels régionaux de France et les Parcs naturels régionaux français



Contact

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9 rue Christiani 75018 Paris, France
+33 1 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr



ALLEMAGNE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

En Allemagne, les Parcs naturels sont désignés par les Etats fédérés sur la base d'une législation nationale sur la protection de la nature en lien avec le Loi fédérale sur la protection de la nature. Selon les termes de leur mandat, ces Parcs doivent préserver et développer des paysages caractérisés par divers usages, ainsi que la diversité des espèces et les biotopes indigènes et, à terme, l'objectif doit être l'utilisation durable du territoire selon des méthodes compatibles avec l'environnement. Les Parcs sont des sites parfaits de relaxation en harmonie avec la nature et pour le développement du tourisme durable et un développement régional à long terme. Une autre tâche importante réside dans l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ainsi, tous les Parcs naturels sont connectés sur la base de quatre piliers: protection de la nature ; relaxation et tourisme durable ; éducation à l'environnement ; développement régional durable.

Fonctionnement

En Allemagne, les organismes administratifs qui gèrent les Parcs ont pour mandat de mener à bien leurs différentes missions. Les organismes de gestion des Parcs sont principalement les districts, les villes et les municipalités, et en partie les Etats régionaux. Mais le développement d'un Parc naturel ne se limite pas à la simple gestion d'un Parc naturel. Un point important du travail des Parcs est la création de réseaux régionaux et

Faits et chiffres

103 Parcs naturels (Naturparke)

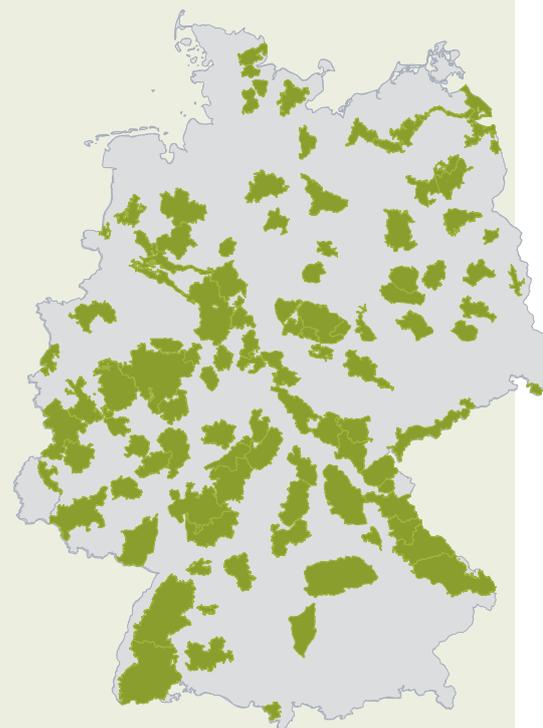
Superficie totale: 101.250 km²
= 27% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 950 km² (112 – 3.826 km²)

Le Parc le plus ancien: 1957.

Le Parc le plus récent: 2016.

Organisation faitière: Association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke), fondée en 1963.





l'établissement de collaboration avec les partenaires très diversifiés de la région (municipalités, hôtelleries, restaurants, structure de protection de la nature, propriétaires privés, artisans, etc.). Ces partenaires conçoivent le fonctionnement des Parcs naturels comme une mission commune, pour aider les Parcs à atteindre leurs objectifs et soutenir la gestion des Parcs naturels conformément aux enjeux locaux. Un plan de gestion du Parc naturel qui précise les objectifs de développement et définit les tâches du Parc est développé et coordonné par les partenaires de la région. Dans de nombreux Parcs naturels cela constitue la base des activités communes de gestion des Parcs naturels et de leurs partenaires.

Financement

Les Etats fédéraux ainsi que les districts administratifs, les villes et les communes assurent le financement de l'administration des Parcs naturels, leur gestion et les coûts des projets lorsqu'ils remplissent leurs fonctions et renforcent la région. Souvent, les ressources supplémentaires des fonds de financement européens sont également utilisées pour les projets.

Projets exemplaires

Campagnes de Qualité des Parcs naturels

En 2006, l'Association des Parcs naturels allemands a lancé la « campagne de Qualité des Parcs naturels », avec pour objectif le soutien aux Parcs naturels dans leurs activités. L'objectif de cette campagne de Qualité est le développement qualitatif à long terme des Parcs naturels, ces derniers prenant part au projet sur une base volontaire. Tout d'abord, ils doivent remplir un long questionnaire pour décrire leurs activités. Un employé d'un autre Parc naturel, spécialement formé par le VDN (un coach de Qualité)

visite le Parc naturel, examine les informations fournies et conseille le Parc naturel sur ses développements futurs. Si le Parc obtient au moins 250 points sur 500, il reçoit la désignation de « Parc naturel de qualité ». Le Parc est réévalué tous les cinq ans.

Ecoles des Parcs naturels

L'Association des Parcs naturels allemands et les Parcs naturels eux-mêmes peuvent désigner des écoles comme « écoles du Parc naturel ». Dans le cadre des cours, ou pendant des visites sur le terrain ou lors de journées de projets en coopération avec des partenaires (gardes forestiers, responsables de la protection naturelle et agriculteurs), ces écoles agissent en étroite collaboration avec les Parcs naturels, et traitent des sujets importants tels que la biodiversité, la nature et les paysages, la culture et l'artisanat, l'agriculture et la sylviculture. Les publics scolaires s'instruisent sur leur région natale, mais également sur les concepts du développement durable. Par ce projet, ils se trouvent en position de prendre des décisions dans la vie de tous les jours et sur leur mode de consommation qui contribuent activement à la formation d'une société durable. « Des vestes d'explorateurs de Parc naturel » sont utilisées dans de nombreuses écoles de Parcs naturels. Il s'agit de vestes dont les poches contiennent divers équipements de promenade sur site. Avec cet équipement, les scolaires adoptent le rôle d'explorateurs actifs de la nature. Les Parcs naturels collaborent avec des « écoles maternelles de Parcs naturels » de la même manière.

Guides des Parcs naturels

Les Parcs naturels coopèrent souvent étroitement avec des guides de Parcs naturels spécialement formés. Nombre d'entre eux sont certifiés « guides nature et paysage » en coopération



avec les centres de formation de protection naturelle des Etats régionaux. En règle générale, les guides de Parcs naturels travaillent pour les Parcs naturels sur une base bénévole ou à temps partiel et proposent des excursions et des activités éducatives.

Protection de la Nature

De nombreux Parcs naturels allemands sont impliqués dans la protection de la nature et des paysages à travers différents projets. Des prairies et aires humides avec la diversité des espèces qu'elles contiennent, sont préservées par pâturage et fauchage. Les Parcs naturels abritent de nombreux projets visant à la renaturation des aires humides et des masses d'eau. Des mesures spécifiques de protection des espèces sont mêmes mises en œuvre pour protéger les espèces particulièrement menacées telles que le milan royal, l'alyte et la gélinotte des bois. Un réseau bien développé de circuits de randonnée, cyclables ou même à la rame, ainsi que des aires d'escalades balisées, permettent de tenir les visiteurs hors des aires particulièrement protégées, comme les zones de reproduction et de nidification. Par le biais de mesures telles que la protection et la renaturation des landes, les Parcs naturels contribuent également à la protection du climat. De la même manière, de nombreux Parcs naturels assurent la gestion, le suivi et les activités de relations publiques pour NATURA 2000.

Vivre la Nature

Les Parcs naturels offrent une multitude de possibilités de loisirs récréatifs et d'expériences, et assurent les préconditions du tourisme durable. Les Parcs naturels sont ouverts à tous les âges, tous les sports et toutes les activités terrestres, aquatiques et hivernales. De nombreuses activités sont proposées comme des visites guidées, des circuits balisés, des panneaux d'information, des sentiers d'aventure dans la nature et l'accueil dans des centres d'information. Ainsi, les organismes de tourisme et les prestataires de service peuvent véritablement faire la publicité de leur région avec l'étiquette « Parc naturel ». De nombreux Parcs naturels proposent égale-



ment des « expériences naturelles sans entraves ». A cette fin, des sentiers de randonnée et des centres d'information sont conçus de manière à être également disponibles et accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux parents avec enfants en bas âge. Le VDN, en coopération avec diverses associations de handicapés, a publié un ensemble de recommandations pour les Parcs naturels avec des exemples concrets de conception d'accès sans entraves.

Développement régional

Les Parcs naturels doivent préserver les ressources pour les générations futures tout en assurant le développement économique et social des régions rurales d'Allemagne. Ils contribuent à la création de valeur, au succès du développement régional, à la préservation des emplois, et donc au renforcement global de la dynamique des aires rurales au sein de leurs régions. Ainsi, ils coopèrent étroitement avec leurs partenaires locaux (communes, hôtellerie, restaurants, structure de protection de la nature, propriétaires privés, artisans, etc.), et intègrent le grand public dans leurs activités. Ils soutiennent le développement et le marketing de produits et de marques régionales comme Echt Schwarzwald, la marque Eifel ou la marque mère Rhön.

Perspective

La plus grande priorité des Parcs naturels en Allemagne réside dans la disponibilité de ressources humaines et financières suffisantes. Ceci n'est pas encore le cas pour tous les Parcs naturels. Il s'agit d'un des points fondamentaux pour développer des offres de services et des activités de qualité dans les Parcs naturels. Dans ce contexte, la croissance continue des partenariats destinés à soutenir les activités des Parcs naturels est importante. Ceci comprend les réseaux d'écoles et d'écoles maternelles, de guides de Parc naturel, ainsi qu'un réseau partenaire d'entreprises régionales impliquées, dans l'hôtellerie, la restauration, la mobilité, etc. Un autre objectif est le renforcement de l'implication du public dans les activités des Parcs naturels, particulièrement par le soutien bénévole aux projets de Parcs naturels. Les sujets prioritaires concernent notamment le soutien à NATURA 2000, le développement d'offres d'expériences durables dans la nature avec des partenaires touristiques, des offres éducatives ainsi que le développement de marques et de produits régionaux. De cette manière, les Parcs naturels peuvent jouer un rôle encore plus important dans la mise en œuvre de stratégies régionales et nationales de développement durable, dans la protection de la biodiversité et l'éducation.

Auteur: Verband Deutscher Naturparke



Contact

Verband Deutscher Naturparke e.V.
Bonn, Deutschland
+49 228 9212860
info@naturparke.de
www.naturparke.de



HONGRIE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

En Hongrie, le concept de Parcs naturels a été défini en 2004 dans le cadre d'un amendement de la Loi sur la protection de la nature n° LIII./1996. Selon les termes de la Loi, les Parcs naturels sont «de vastes territoires d'une grande richesse naturelle et historico-culturelle, caractéristique au niveau régional qui les rendent particulièrement adaptés à des activités de loisirs en plein air de ressourcement ainsi que d'activités d'éducation à la protection et à l'environnement, à l'enseignement, au tourisme durable et à l'agriculture non intensive. »

Les Parcs naturels hongrois organisent leurs activités selon le modèle des quatre piliers des Parcs naturels (protection, éducation, loisirs récréatifs et développement) commun à l'Europe. L'objectif des Parcs est de développer et de mettre en pratique des modèles exemplaires de coopération raisonnée entre la nature, les paysages et les populations, tout en prenant conscience des services écosystémiques, des caractéristiques locales naturelles, des paysages et de la société, sur la base d'une protection à long terme et d'une prospérité locale durable.

Fonctionnement

En Hongrie, le Ministre de la protection de l'environnement, sur consultation de l'association hongroise des Parcs naturels (Magyar Natúrpark Szövetség) désigne les Parcs naturels qui sont créés après coopération entre les acteurs locaux

Faits et chiffres

9 Parcs naturels (natúrparkok)

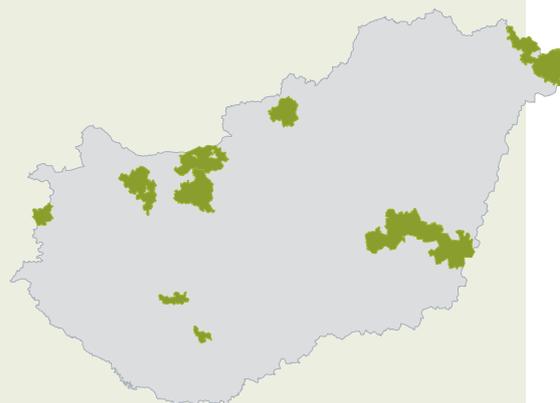
Superficie totale: 6.086 km²
= 7% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 676 km²
(102 – 2.072 km²)

Le Parc le plus ancien: 2005.

Le Parc le plus récent: 2015.

Organisation faitière: Magyar Natúrpark Szövetség (Association hongroise des Parcs naturels), fondée en 2005.





(y compris au moins trois autorités locales), selon un processus ascendant. En termes d'exigences, le Parc doit couvrir au moins 10.000 ha, disposer d'une représentation et d'une gestion indépendante (association ou fondation), et posséder un patrimoine naturel et culturel reconnu et protégé par l'Etat ou une entité locale. Les Parcs naturels appliquent une approche coopérative et travaillent avec les acteurs locaux pour la protection durable, l'utilisation et le développement de la nature, des paysages et de l'économie.

Presque tous les Parcs naturels disposent d'un conseil consultatif destiné à renforcer la coopération locale et régionale. Ils discutent et conviennent des objectifs courants et/ou stratégiques et des responsabilités des Parcs naturels avec les acteurs concernés (autorités locales, écoles, forestiers, agriculteurs, entreprises de tourisme, les Parcs nationaux, les groupes d'action locale des programmes LEADER, des ONG, etc.), sur base des 4 piliers des Parcs naturels.

Une des missions des Parcs naturels concerne la sensibilisation, la prise de conscience et la mobilisation des populations dans l'intérêt des objectifs partagés des Parcs naturels. Les Parcs naturels hongrois ont fondé l'association hongroise des Parcs naturels pour coordonner et représenter leurs intérêts.

Financement

Le financement des Parcs naturels hongrois se fait par le biais de projets qui disposent de fonds nationaux ou européens. Le financement vient également des cotisations des autorités locales membres ou des recettes de produits et services assurés par chacun des Parcs naturels. En Hongrie, les Parcs naturels ne reçoivent actuellement aucun soutien direct des sponsors nationaux ou

régionaux (Etat ou comté). Les Parcs naturels présentent leurs propositions de projet indépendamment ou comme partenaires de coopération avec des autorités locales, des entreprises ou d'autres Parcs naturels, etc.

Projets exemplaires

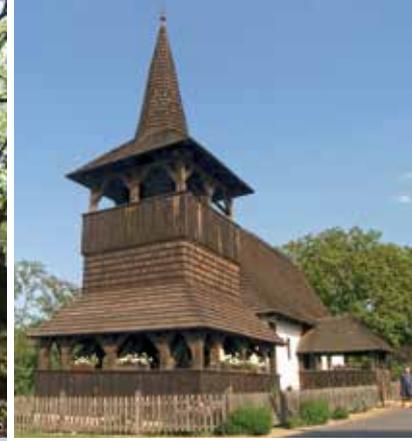
Culture extensive des steppes et des aires marécageuses dans le Parc naturel de Vértes

Le Parc naturel de Vértes travaille à la préservation d'une mosaïque de zones marécageuses et de steppes au pied du massif de Vértes, environ 50 km à l'ouest de Budapest. Le marécage de Csikvarsa couvrant 500 ha a été acheté et ajouté au Parc naturel de Vértes afin de créer un réseau écologique. Le Parc naturel de Vértes dispose d'une solide expérience dans l'agriculture des aires protégées et a participé à la mise en œuvre réussie de projets LIFE avec ses partenaires internationaux.

Développement d'un Parc naturel transfrontalier sur l'ancien rideau de fer

Les Parcs naturels de Geschriebenstein (Autriche) et d'Iróttk (Hongrie) ont été fondés et désignés à ce jour comme les seuls Parcs naturels transfrontaliers entre l'Autriche et la Hongrie. Le plus célèbre repère des deux Parcs naturels est le mirador Iróttk/Geschriebenstein, construit en 1913, au milieu duquel la frontière passe depuis 1921.

La coopération durable entre les partenaires a pour objectif de développer les deux Parcs naturels afin de les unifier autour du massif de Günser (Kszegi-hegység). La création d'un sentier de randonnée panoramique Alpannonia® qui va des alpes de Fischbach (Steiermark), passant par des collines, des montagnes et des



vallées, jusqu'au bassin pannonien, a beaucoup contribué au regroupement des deux Parcs naturels. Alpannonia® propose aux randonneurs une variété unique d'expériences géographiques, naturelles, culturelles et gastronomiques.

Renaturation des affluents du bassin de la rivière Által-ér

L'exploitation minière de la bauxite et l'industrie de l'aluminium ont pratiquement tué la rivière Által-ér' et ont causé le quasi épuisement des nappes phréatiques dans les grottes de karst environnantes. Une coopération durable, étroite entre les autorités locales de la région de bassin versant de l'Által-ér' ont permis d'améliorer considérablement la qualité des eaux et le retour aux sources de karst, en plusieurs étapes. Le Parc naturel de Gerecse a été organisé pour préserver et gérer le patrimoine régional naturel et culturel, avec comme résultat un développement de la coopération.

Éducation à l'environnement dans les petites communautés rurales périphériques

Les nombreux projets du Parc naturel de Szatmár-Bereg, situé dans la partie isolée du nord-est de la Hongrie, à la frontière de l'Ukraine, ont permis d'initier une collaboration à long terme avec les écoles. En effet, le Parc naturel avait compris que les restrictions financières empêchaient les enfants des familles locales de bénéficier d'offres d'écotourisme et il a commencé à travailler ensemble avec les écoles pour enseigner aux publics scolaires de familles à faibles revenus les enseignements fondamentaux sur la diversité écologique dans leur environnement immédiat, et ce gratuitement.

Perspective

L'intérêt pour les Parcs naturels de Hongrie a fortement augmenté depuis quelques années. Il est prévu de créer de nouveaux Parcs naturels ce qui porterait la superficie totale des Parcs naturels à 10% du territoire national. Un groupe de travail a été mis en place pour coordonner le développement des Parcs naturels, avec des représentants du



Ministère de l'agriculture, l'institut Herman Ottó, le réseau rural national hongrois (Magyar Nemzeti Vidéki Hálózat) et l'association hongroise des Parcs naturels. Les partenaires ci-dessus ont travaillé en étroite collaboration pour élaborer, en 2013, une approche réglementaire comme guide pour des initiatives de nouveaux Parcs naturels. Afin d'apporter leur soutien aux futurs développements de Parcs naturels, les partenaires ont également conçu le concept de développement de Parcs naturels hongrois, jusqu'en 2030.

Les normes de travail des Parcs naturels doivent encore être améliorées, à travers des normes définies conjointement, dans le cadre d'une « Campagne de qualité des Parcs naturels », sur la base du modèle de l'association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke, VDN). Cet instrument permettra aux Parcs naturels hongrois, qui se développent séparément en raison d'un manque

de réglementation dans le passé, de fonctionner sur la base de normes partagées tout en ayant la possibilité de conserver leurs caractéristiques et leur diversité. Le groupe de travail souhaite développer le modèle de charte de Parc naturel sous la forme d'un nouveau cadre de coopération plus étroit et plus clair. Dans ce cadre, tous les partenaires locaux et des Parcs naturels régionaux assument des responsabilités très concrètes dérivées des 4 piliers du Parc naturel. Ceci s'applique aux Parcs naturels dans lesquels les partenaires locaux et régionaux démontrent une forte volonté de s'impliquer activement dans une coopération claire.

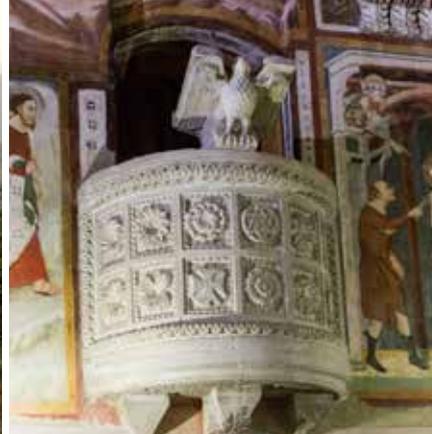
Une reconnaissance professionnelle et sociétale de l'activité des Parcs naturels et/ou de sources stables de financement est nécessaire pour le futur développement des Parcs naturels de Hongrie. Les Parcs naturels hongrois ont beaucoup de travail à faire pour être mieux acceptés par la société, afin que leur contribution au bien commun soit reconnue, y compris sous la forme de financement accru de la part des institutions publiques. Une autre tâche importante réside dans l'implication des Parcs naturels au niveau de la coopération internationale entre les Parcs naturels régionaux européens et entre les réseaux de Parcs naturels. Tout cela est encouragé par l'association hongroise des Parcs naturels.

Auteur: Béla Básthly (Magyar Natúrparc Szövetség)



Contact

Magyar Natúrparc Szövetség
Kőszeg, Ungarn
+36 20 5305866
naturpark.hungary@gmail.com
www.naturparkok.hu



ITALIE

Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

Dans les années 70 et 80, une approche innovante de création de Parcs régionaux fut lancée. En effet, alors qu'au niveau de l'Etat la protection de l'environnement ne recevait pas beaucoup d'attention, les autorités régionales développèrent de nouveaux modèles de Parcs. Leur expérience contribua à la formulation de la loi cadre sur les Parcs nationaux (Loi n.394/91). Dans la seconde moitié des années 90, la stratégie pour les Parcs nationaux fut lancée, sur la base d'une législation nationale améliorée. A l'aube du troisième millénaire, un meilleur équilibre a été établi entre les deux systèmes des Parcs nationaux et régionaux, avec des efforts conjoints pour la protection et l'amélioration du patrimoine naturel italien.

La Loi cadre nationale sur les aires protégées, n°394/1991, définit les différentes catégories de zones protégées en Italie. Selon les termes de cette loi, les Parcs régionaux sont « les terres, cours d'eau, lacs, aires côtières et maritimes présentant une valeur naturelle et environnementale reconnue, constituant, dans le contexte d'une ou de plusieurs régions voisines, un système homogène, identifié par des atouts naturels de sites, de valeurs paysagères, et de traditions artistiques et culturelles des populations locales ». Un Parc régional doit donner encore plus d'importance qu'un Parc national à des relations étroites avec les usages humains et les valeurs qui lient le territoire et les populations locales. Le Droit national stipule que les Parcs

Faits et chiffres

134 Parcs régionaux (Parchi regionali)

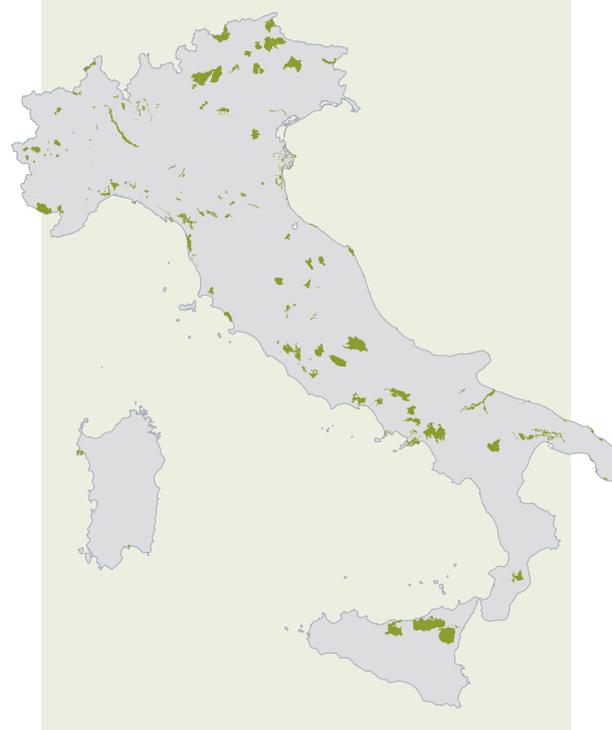
Superficie totale: 12.977 km²
= 4% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 83 km²
(0,1 km² – 856 km²)

Le Parc le plus ancien: 1974.

Le Parc le plus récent: 2014.

Organisation faitière: Federpachi – Euro-parc Italia (fédération italienne des Parcs et réserves naturelles), fondée en 1989.





régionaux sont créés par des lois régionales ; ces textes doivent spécifier les limites des parcs, l'organisme gestionnaire, et les principes généraux de protection qui seront détaillés et régis par le plan de gestion. La composition et l'organisation de l'organisme de gestion (conseil, Président et Directeur), ne sont pas fixes mais doivent être adaptées aux caractéristiques de chaque Parc.

Fonctionnement

Les 20 régions italiennes définissent leur propre cadre législatif régional. Des différences significatives peuvent donc apparaître entre les Parcs régionaux du pays. En conséquence, le monde des Parcs régionaux est varié: bien que l'on observe une uniformité générale, une analyse plus en profondeur fait apparaître des différences substantielles. En ce qui concerne la gestion, on trouve en général une entité autonome au sein de laquelle les autorités locales sont toujours impliquées. Dans certains cas, toutefois, la gestion peut être assurée par des communautés locales ou des autorités communales, ou même des associations privées (ex. réserves gérées par le WWF Italie). Récemment, certaines autorités régionales - Piémont et Emilie Romagne - ont fusionné les organismes de gestion existants, divisant ainsi la région en macro-zones.

De plus, les régions ont délégué les responsabilités administratives aux Parcs régionaux pour la protection de la biodiversité (ex. surveillance en lien avec les directives UE sur les habitats et les oiseaux) et dans de nombreux cas, les Parcs sont responsables de la mise en œuvre de Lois régionales spécifiques (ex. sur les monuments naturels, la surveillance géologique, etc.).

Financement

Généralement, les Parcs régionaux sont financés par les régions correspondantes. Le budget est toujours une question critique: les fonds se sont réduits au cours des dernières années et dans certaines régions, cette tendance négative a été considérable. En conséquence, plusieurs Parcs régionaux sont actifs dans les levées de fonds. A quelques rares exceptions près, l'entrée dans les Parcs régionaux italiens est gratuite, mais les Parcs font payer pour certains services et activités spécifiques. L'Union Européenne est un contributeur très important des Parcs régionaux, par le biais des programmes LIFE, INTERREG et ENPI, et les fonds structurels et de cohésion sont les sources de financement les plus utilisées.

Différents niveaux de financement sont attribués par les régions pour soutenir la gestion des parcs, en fonction de la complexité du Parc et de la disponibilité d'autres sources de financement. Certaines régions, considérant que l'établissement d'un Parc induit des coûts de fonctionnement inhérents, accordent aux Parcs des sommes égales (Toscane). D'autres régions commencent par une base commune, puis affectent les ressources sur la base de paramètres tels que la superficie du parc, le nombre d'employés, etc. Dans le cas de Parcs gérés par d'autres autorités, le financement régional est très souvent extrêmement faible voire inexistant (ex. La région de Ligurie finance six autorités de parcs, mais n'affecte aucun fonds aux trois Parcs gérés directement par des autorités communales locales).

Projets exemplaires

De nombreux secteurs et thématiques territoriales font partie des missions des Parcs régionaux italiens: protection de la nature, tourisme



durable, produits agroalimentaires locaux, gestion Natura 2000, agriculture et élevage durable, patrimoine culturel, artisanat traditionnel, éducation à l'environnement, etc. Quelques-uns de ces points sont traités dans les paragraphes suivants.

Protection de la nature

La protection de la nature constitue la mission première des Parcs régionaux. En Italie, de bonnes relations de coopération ont été établies et plusieurs projets coordonnés impliquant les Parcs régionaux et nationaux ont été menés à bien, ce à quoi il faut ajouter la coopération internationale. Pour citer quelques exemples: au début des années 90, il n'existait plus qu'une horde de chamois des Apennins (*Rupicapra pyre-*

naica ornata) dans toute la région des Apennins, dans le Parc national des Abruzzes. Au cours de la décennie suivante, ces animaux ont été réintroduits dans les Parcs nationaux du Gran Sasso Laga, Maiella et Sibillini, ainsi que dans le Parc régional du Sirente Velino. Aujourd'hui on compte plus de 2.000 animaux dans ces cinq zones.

La réintroduction du balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) a été un succès dans le Parc régional de Maremma (Toscane). Le Parc régional de Corse et le Parc régional de Maremma ont travaillé de concert pendant dix ans pour protéger et réintroduire les espèces dans les aires côtières d'Italie où le balbuzard niche désormais. A la fin des années 90, l'ours brun (*Ursus arctos*) avait pratiquement disparu des Alpes. En 1996, le projet LIFE Ursus financé par l'Union Européenne a été lancé pour la protection et la réintroduction de l'ours brun alpin, avec l'implication du Parc régional d'Adamello Brenta, la province autonome de Trente et la République de Slovénie.

Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées

Les aires protégées régionales s'efforcent d'offrir des modèles de durabilité dans le secteur du tourisme, via différentes approches. Le plus important est la Charte européenne pour le tourisme dans les aires protégées. Les Parcs régionaux jouent un rôle important dans le développement de la Charte en Italie. A la fin des années 90, le Parc régional d'Alpi Maritime faisait partie des sept aires pilotes européenne qui testèrent ce nouvel instrument en 2001 et devint le premier Parc labellisé en Italie. Quelques années plus tard, les régions de Lombardie, des Pouilles et des Marches suivirent, promouvant le financement de la Charte dans leurs Parcs régionaux. Aujourd'hui, 19 Parcs



naturels régionaux sont signataires de la Charte et deux Parcs régionaux ont certifié les premiers partenaires commerciaux durables (Charte Phase II) en Italie. En quelques années, la Charte européenne pour le tourisme dans les aires protégées a pris beaucoup d'importance en Italie et aujourd'hui, les Parcs nationaux et régionaux et les zones marines protégées la considèrent comme un outil très utile pour la gouvernance des zones protégées.

Agriculture et produit agroalimentaires locaux

Tous les Parcs régionaux portent une attention particulière à l'agriculture, aux races anciennes d'animaux et espèces de plantes cultivées, ainsi qu'aux produits agroalimentaires en lien étroit avec la protection de la biodiversité dans les pays méditerranéens. Un Atlas des produits locaux typiques des Parcs italiens a été publié par Federpachi, faisant mention d'un incroyable assortiment de l'agro-biodiversité (28 races animales indigènes, 475 produits typiques et traditionnels, des milliers de producteurs dans les 19 Parcs nationaux et 60 Parcs régionaux). Les partenariats entre les Parcs régionaux et les agriculteurs sont courants, et il existe de nombreux projets destinés à promouvoir les produits locaux.

Parmi ceux-ci, le programme des bonnes pratiques « Nature dans les camps » est mis en

œuvre dans les Parcs régionaux du Lazio. Le programme sert trois objectifs: augmenter la valeur des productions agricoles, promouvoir et commercialiser les produits, et créer des fermes éducationnelles.

Perspective

Les Parcs régionaux sont une composante essentielle pour l'Italie, particulièrement si l'on considère la grande diversité géologique et biologique du pays. En dépit des difficultés économiques, aucune région italienne n'a mis en question le futur des Parcs bien que toutes discutent des perspectives pour ces mêmes parcs, en focalisant sur les trois facteurs clefs. Il y a d'abord le lien avec les Parcs nationaux avec comme objectif de construire un réseau extensif écologique de grande portée dans toute l'Italie. Ensuite, vient l'interrelation des trois aspects fondamentaux de la planification, des services écosystémiques et des ressources financières. Finalement, il est crucial de définir une relation plus profonde avec les territoires, particulièrement les autorités communales. Sachant que les Parcs régionaux sont tous désignés par les régions, ces trois éléments doivent être reflétés dans la législation régionale correspondante.

Auteur: Corrado Teofili (Federpachi – Europarc Italia)



Contact

Federazione Italiana Parchi e Riserve
Naturali (Federpachi – Europarc Italia)
Rom, Italie
+39 06 51604940
segreteria.federparchi@parks.it
www.federparchi.it



LETTONIE

Parcs naturels et territoires de paysages protégés

Objectifs et mandat statutaire

En Lettonie, les Parcs naturels et les aires de paysages protégées sont désignés par l'Etat (Cabinet ministériel) ou par les autorités locales sur la base de la législation nationale régissant la protection de la nature. Selon les termes de leur mandat reconnu par la loi, les aires de paysages protégées sont des territoires remarquables par l'authenticité et la diversité de leurs paysages. Leur objectif est de protéger et préserver les caractéristiques paysagères et les éléments paysagers qui sont essentiels pour les espèces protégées et les habitats naturels qui caractérisent la diversité des paysages et des cultures de Lettonie. Il s'agit également de proposer au public des lieux de loisir et de tourisme en accord avec la protection et la gestion de la nature. Le principal objectif des aires de paysages protégées est de préserver les éléments typiques des paysages et du patrimoine culturel de la Lettonie.

Les Parcs naturels sont des territoires qui sont caractérisés par une richesse naturelle, culturelle et historique d'une zone particulière, et qui se prêtent aux loisirs, à l'éducation et à la sensibilisation de la société. L'objectif principal des Parcs naturels est de préserver la diversité naturelle et de promouvoir l'harmonie entre l'homme et la nature pour le futur. Un autre rôle important des Parcs naturels est d'éduquer le public, particulièrement les propriétaires et les acteurs économiques, aux questions de protection de la nature, en promouvant la participation du public.

Faits et chiffres

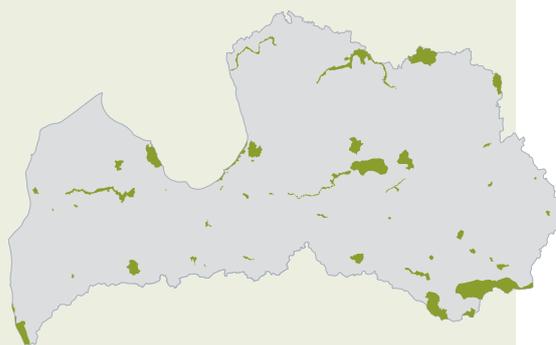
42 Parcs naturels (dabas parki) et 9 territoires de paysages protégés (aizsargājamo ainavu apvidi)

Superficie totale: 2.853 km²
= 4% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 60 km²
(0,7 – 521 km²)

Le Parc le plus ancien: 1957.

Le Parc le plus récent: 2004.





Les Parcs naturels de Lettonie et les aires de paysages protégées désignées au niveau national ont été reconnus comme sites Natura 2000. Au sein de ces parcs, l'activité économique doit être effectuée en accord avec la législation européenne sur la protection des espèces et des habitats.

Fonctionnement

Afin de respecter les lois et règlements régissant la protection de l'environnement, et pour promouvoir la mise en œuvre d'une politique uniforme pour la conservation de la nature et l'utilisation de ressources naturelles, une autorité nationale, l'Agence pour la protection de l'environnement, a été créée.

L'Agence pour la protection de l'environnement remplit plusieurs fonctions principales dont: la gestion de toutes les aires protégées de Lettonie ; la gestion de la planification de la protection de la nature et la promotion des plans de gestion ; le contrôle de l'état environnemental des régions protégées d'importance nationale ; la réalisation du suivi des espèces et des biotopes spécialement protégées ; la gestion et la protection de micro-réserve ; la gestion de la recherche scientifique dans les aires protégées.

Cette agence travaille également en coopération avec les autorités locales, les entreprises du tourisme, les organisations non gouvernementales et les établissements éducatifs pour promouvoir la protection de la nature et émettre des licences et des permis pour des activités dans les aires protégées. L'Agence pour la protection de l'environnement comprend quatre unités structurelles territoriales dont les efforts sont concentrés sur toutes les aires protégées, y compris les Parcs naturels. Plusieurs associations et fondations non

gouvernementales ont été établies pour mettre en œuvre les mesures économiques nécessaires dans les aires protégées. Les gouvernements locaux peuvent financer et assurer la gestion des aires protégées dans leurs territoires administratifs respectifs. Les associations, les fondations, et les autorités locales doivent informer l'Agence pour la protection de l'environnement des mesures de gestion prévues. L'Agence pour la protection de l'environnement travaille en étroite collaboration avec les services environnementaux de l'Etat, les autorités locales et les ONG, ainsi qu'avec d'autres institutions étatiques dans le cadre de leurs compétences.

Financement

L'Agence pour la protection de l'environnement est une autorité nationale financée par l'Etat pour ses travaux. Alors que l'Agence pour la protection de l'environnement gère certaines aires appartenant à l'Etat, les recettes des activités de gestion de ces territoires sont utilisées pour financer la gestion des espèces et des habitats. Des ressources supplémentaires des gouvernements locaux et de différents programmes de financement nationaux et de l'Union Européenne sont utilisées pour des activités spécifiques de gestion dans les territoires de paysages protégés.

Projets exemplaires

Population et nature

L'éducation à la nature a été et reste un élément important pour la promotion du développement durable dans la société ; toutefois, elle souffre d'un manque de ressources financières et d'une insuffisance de reconnaissance sociétale. Pour améliorer la situation, il est nécessaire d'offrir une stratégie éducative à la nature bien élaborée appropriée pour une société moderne.



Le développement économique rapide des dernières années a changé et influencé nos sociétés. Les gens souhaitent atteindre un certain niveau de bien-être, mais dans le même temps, ils prennent en considération les coûts associés à la nature et ont une faible conscience d'une vie verte. Depuis 2013, dans six centres d'éducation à la nature dans différentes parties de la Lettonie, les enfants et les adultes ont été en mesure de vivre directement les principes de la vie verte. De manière interactive - par les sens, des jeux et la recherche - tout le monde peut explorer la nature côtière à différents moments de l'année, observer les espèces qui vivent dans les cours d'eau et les lacs, découvrir les forêts des pentes et des ravines, et mieux connaître les zones humides et sur les interactions entre les Hommes

et la Nature. Les visiteurs peuvent vivre la Nature en faisant de longues ou courtes promenades sur des sentiers qui passent près des centres d'éducation à la Nature.

Accessibilité électronique

Des informations simples et aisément compréhensibles sont la clef pour rendre la région accessible à partir des régions environnantes, et pour les touristes nationaux et internationaux. Les technologies de la communication et de l'information - comme des points d'accès sans fils - des QR codes, des applications sur téléphones portables et tablettes, et les points d'informations électroniques remplacent de plus en plus les stands avec des informations écrites, les cartes papiers et les guides au format papier. Le but d'un projet d'accessibilité électronique était d'utiliser une approche transfrontalière pour mieux développer le réseau d'information du tourisme dans les Parcs naturels de Lituanie. En coopération avec les pays voisins - la Lettonie - les Parcs ont développé et introduit des outils d'information et de TIC conçus de la même façon.

Routes vertes sans entraves

Les régions frontalières de Lettonie, de Lituanie et du Belarus abondent en Parcs naturels, lacs et forêts. Alors que les Parcs naturels sont adaptés aux besoins des touristes, les personnes présentant des handicaps sont souvent oubliées. Les partenaires se sont donc regroupés pour rendre les richesses de la nature accessibles aux handicapés.

La salle de concert de la nature

La salle de concert de la nature est un projet combinant la science et l'art, avec comme objectif une plus forte sensibilisation du public sur les questions environnementales et les activités



de loisirs respectueuses de l'environnement dans la nature. Chaque année une espèce spécifique est sélectionnée comme mascotte de l'année et une zone naturelle est désignée comme espace de jeux pour la science et l'art. L'événement est développé et organisé sans but commercial, sans prix d'entrée, sur la base de l'idée que la nature est en open access en Lettonie. Cela s'adresse aux publics de tous âges, depuis les familles avec enfants jusqu'aux couples du troisième âge.

Le projet a favorisé l'inclusion de tous les segments de la société en regroupant des gens de différentes nationalités, promouvant l'implication active des plus jeunes jusqu'aux plus âgés, en impliquant les gens dans la protection de valeurs culturelles et naturelles reconnues ou nouvellement découvertes. Un impact indirect de l'événement est le développement des compétences de jeunes étudiants et écoliers, par l'amélioration de leur connaissance et de leurs intérêts pour la nature.

La protection de la nature

Aujourd'hui, le plan de gestion pour de nombreux Parcs naturels comprend la restauration des prairies abandonnées colonisées par les buissons. La restauration des prairies ouvertes par l'arrachement des buissons et des arbres constitue la première étape. Afin de maintenir

les prairies ouvertes pour les nidifications d'oiseaux, des chevaux Konik Polski et des bovins adaptés au pâturage à l'année ont été introduits dans les aires nettoyées.

Perspective

Dans les prochaines années, la tâche principale sera de trouver l'équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement car un nombre croissant de conflits apparaît entre les différentes parties prenantes. La cartographie totale de l'habitat et la cartographie efficace des sites existants dans le réseau Natura 2000 est l'une des solutions pour parvenir à cet équilibre. L'autre solution est de continuer à assurer une politique unifiée de protection de la nature dans toute la Lettonie.

Pour parvenir à une gestion effective de la nature et au soutien des aires protégées dans lesquelles l'Homme et la Nature peuvent cohabiter en harmonie, la sensibilisation du public à la nature et au rôle que nous devons tous jouer dans la préservation et le développement de nos Parcs doit être augmentée.

Auteur: Gita Strode (Agence pour la protection de l'environnement)



Contact

Agence pour la protection de l'environnement
Sigulda, Lettonie
+371 67509545
daba@daba.gov.lv
www.daba.gov.lv



LITUANIE

Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

En Lituanie, les Parcs régionaux sont des aires protégées intégrées. Ils comprennent des paysages et des écosystèmes uniques, des trésors naturels et culturels et des attractions régionales pour le loisir récréatif, ainsi que des villages et des zones habitées. Les principaux objectifs de ces Parcs sont la protection du patrimoine naturel et culturel, et l'aménagement d'aires et de facilités de loisirs récréatifs, essentiellement pour l'écotourisme. Certaines parties des Parcs régionaux sont importantes car elles renferment les espèces et les habitats les plus menacés d'Europe. Elles sont donc incluses dans le réseau Natura 2000. Les Parcs régionaux occupent 39% des aires protégées de Lituanie. Les Parcs régionaux peuvent être regroupés selon leurs principales typologies de paysages. Ainsi, les Parcs régionaux comprenant des côtes et des lagons, des vallées fluviales, des régions lacustres et des collines couvertes de forêts, de plateaux et plaines. Les caractéristiques exceptionnelles de chacun des Parcs régionaux sont répertoriées. Les Parcs régionaux permettent de révéler les trésors spirituels et la sagesse de l'Humanité. Ils favorisent des sentiments positifs, le respect de nos ancêtres et de notre passé, la célébration de la culture de la nation et de l'individu, et la continuité des traditions.

Fonctionnement

Les activités humaines dans les Parcs régionaux sont régies par la Loi sur les aires protégées, ainsi

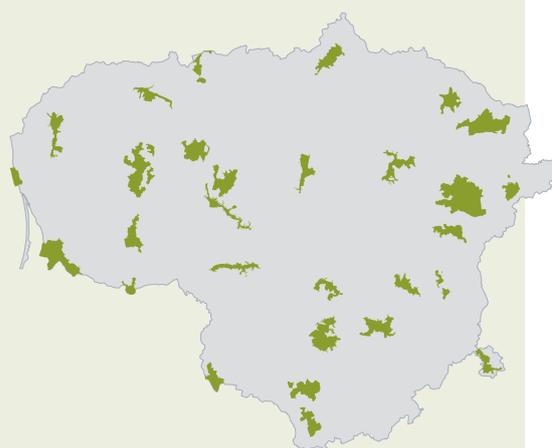
Faits et chiffres

30 Parcs régionaux (Regioniniai parkai)

Superficie totale: 4.492 km²
= 7% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 149 km²
(217 – 5.531 km²)

Le Conseil Suprême a établi les 30 Parcs régionaux par un décret signé en 1992.





que par des réglementations spécifiques. Chaque Parc régional dispose d'un programme de planification. Tous les Parcs régionaux sont gérés par une Direction qui élabore les plans de gestion qui définissent les priorités des activités et identifient les besoins spécifiques en gestion. Ceci est nécessaire pour assurer des activités déterminées, pour focaliser sur les principaux objectifs, et pour comprendre les dispositions et adaptations nécessaires pour répondre aux besoins des visiteurs. En plus des programmes destinés à la protection de l'environnement, des programmes de protection, gestion, restauration et d'éducation sont également mis en œuvre, et les bonnes conditions pour le développement de l'écotourisme sont promues dans les Parcs régionaux. Le département national pour les aires protégées sous la tutelle du Ministère de l'environnement est le principal organisme responsable de la qualité des activités des autorités administratives des Parcs régionaux. Le département met en œuvre des politiques nationales en lien avec la protection et la gestion des aires protégées.

Financement

La gestion, la maintenance, le développement de l'écotourisme, et les activités culturelles et autres, sont financées par les budgets nationaux et municipaux. Les Parcs régionaux peuvent également être financés par des programmes sociaux, des fonds, des personnes légales ou des contributions individuelles. Au cours de la dernière décennie, des ressources supplémentaires provenant des programmes de financement de l'Union Européenne ont été développés pour des projets dans les Parcs régionaux.

En 2015, un ticket visiteur pour les Parcs régionaux lituaniens a été mis en place. Les personnes sensibilisées à l'écologie, qui s'intéressent à la valeur de la nature et des paysages peuvent de cette

manière contribuer financièrement à l'amélioration des Parcs régionaux. Les profits sont utilisés pour améliorer l'état des ressources protégées, la gestion des sites naturels et des aires de loisirs récréatifs en plein air, la rénovation des stands d'information et des installations d'élimination des déchets, ainsi que des activités d'éducation à la protection de l'environnement.

Projets exemplaires

Centres d'accueil des visiteurs des Parcs régionaux

Pratiquement tous les Parcs régionaux disposent de centres d'accueil des visiteurs présentant des expositions interactives uniques. Chaque centre présente un thème principal unique. Le but est non seulement d'informer sur la biodiversité et sur l'importance de sa protection, mais également de révéler la dimension unique de chacun des paysages, les valeurs qui sont protégées, et le mode de vie des populations locales. De plus, le centre national d'accueil des visiteurs des nouvelles aires protégées de Vilnius a ouvert l'an dernier. Cette porte d'accès à toutes les aires protégées fournit aux visiteurs des informations sur les aires protégées et particulièrement sur la valeur exceptionnelle des Parcs régionaux en Lituanie et à l'étranger. Les visiteurs sont accueillis dans ce centre par le thème des aires protégées: Voyage dans le cercle de la Vie. L'exposition est fascinante non seulement par son contenu, mais également par le design du concept visuel. A l'intérieur, les visiteurs ont le sentiment d'être entourés par la nature - avec des prairies, des oiseaux, des sauterelles autour d'eux, et des nuages au-dessus de leurs têtes. Chaque visiteur devient un participant actif capable de toucher, d'écouter et de ressentir.

Tours d'observation

De nombreux visiteurs des Parcs régionaux veulent



visé essentiellement à rappeler aux visiteurs le sens des relations entre l'Homme et la Nature. Le chemin de randonnée dans les arbres a reçu la plus haute récompense de l'Organisation Mondiale du Tourisme pour l'innovation dans les entreprises en 2016.

Ecoles de la Nature

Il est difficile d'aimer la nature sans la connaître. Cet argument a guidé la création des écoles de la Nature dans cinq Parcs régionaux - des lieux où le public scolaire et les adultes peuvent passer du temps dans la nature, en observant les plantes et les animaux, et en apprenant pourquoi et comment ils doivent être protégés. Le but des écoles de la Nature est d'apprendre sur la nature dans la nature, et d'enseigner aux jeunes publics à respecter la nature et à comprendre ses processus. En ce lieu, divers programmes éducatifs peuvent être organisés, et les participants peuvent être accueillis et logés. Grâce au programme de financement norvégien, les Parcs disposent de 19 ouvrages méthodologiques avec des composantes éducatives destinées à améliorer la sensibilisation des jeunes à la nature.

probablement savoir à quoi ressemble le monde vu du ciel. C'est maintenant possible grâce aux 15 tours d'observation présentes dans les Parcs régionaux, chacune s'élevant à plus de 15 mètres. Du haut de ces tours, les visiteurs bénéficient d'une vision et éprouvent des sensations différentes, car chacune représente un nouveau paysage. Le chemin de randonnée dans les arbres (Treetop Walking Path), le seul de ce genre dans les Etats Baltes et même en Europe de l'Est, s'est ouvert en 2015 dans le Parc régional Anykščiai. Il représente une occasion unique de développement respectueux de l'environnement et du tourisme durable dans les aires protégées de Lituanie. Il permet de révéler différentes couleurs, sons, odeurs et images de la Nature en paix pendant les quatre saisons, et

Infrastructures d'accueil des visiteurs et Parcours éducatifs

Il est très important que chaque Parc régional soit adapté à l'accueil du public. Ceci comprend la création d'infrastructures d'accueil des visiteurs, de Parcours éducatifs, de Parcs forestiers, et de lieux d'observation, afin que les visiteurs puissent apprécier pleinement la valeur exceptionnelle des paysages. Une attention spéciale doit être apportée à la présentation appropriée des paysages et des objets. Des infrastructures d'accueil des visiteurs (panneaux d'information, bancs, pistes cyclables, etc.), et des Parcours éducatifs ont été installés dans tous les Parcs régionaux.

Certains de ces Parcours conduisent les visiteurs dans des aires humides et des forêts, sur les berges de



cours d'eau et de lacs, ou à proximité de roches et de tumulus mythologiques. Tous les sentiers de randonnée sont balisés et pourvus de panneaux d'information afin que les visiteurs puissent se familiariser avec les plus belles régions de Lituanie. Les Parcours éducatifs sont adaptés à différents groupes d'âges et prennent en compte les différents sens.

Protection de la nature

Afin de limiter la perte de biodiversité et la dégradation dans les Parcs régionaux, les aires à haute valeur de protection de l'environnement reçoivent une attention spéciale. Une large gamme de mesures de protection de la nature est appliquée dans les Parcs régionaux, particulièrement sur les sites Natura 2000. Une grande partie des aires humides a été drainée au cours du 20ème siècle. Dans le temps, en raison d'une utilisation intensive des terres, la Lituanie a drainé environ 75% de ses aires humides. Afin de préserver ces écosystèmes naturels complexes de haute valeur, il est nécessaire de restaurer le régime hydrologique naturel. Aujourd'hui, 19 projets ont été menés à bien dans les Parcs régionaux dans lesquels un régime hydrologique naturel a été restauré.

Perspective

L'objectif le plus important pour les Parcs régionaux est de préserver les paysages uniques, la

biodiversité, et les trésors du patrimoine culturel et naturel du pays, et d'assurer leur protection et leur gestion, ainsi que d'adapter l'accueil aux besoins des visiteurs.

La Lituanie se targue d'une grande tradition de planification des aires protégées - non seulement pour chacun des Parcs régionaux - mais également pour tous les réseaux d'aires protégées. Sur cette base les plans de gestion disponibles sont améliorés en permanence. La Lituanie doit encore déterminer comment les Parcs régionaux seront pris en considération dans les plans généraux des territoires et districts de la République de Lituanie. Il est très important que les Litoniens soient conscients de l'importance des Parcs régionaux pour l'Etat et la société et qu'ils en comprennent leurs avantages. Les Parcs régionaux de Lituanie et les départements de l'Etat pour les aires protégées travaillent ensemble pour permettre aux habitants d'accéder aux richesses naturelles et culturelles de leurs régions, pour communiquer sur les comportements responsables dans la nature, et créer des opportunités de loisirs. Les habitants du pays doivent pouvoir visiter les trésors naturels et apprécier la nature et les paysages, leur permettant ainsi de vivre et apprécier les valeurs des aires protégées directement.

*Auteurs: Rūta Baškytė et Agnė Jasinavičiūtė
(Services d'Etat pour les aires protégées, sous tutelle du Ministère de l'environnement)*



Contact

State Service for Aires protégées under
Ministry of Environment
Vilnius, Lituanie
+370 5 272 3284
vstt@vstt.lt
www.vstt.lt



LUXEMBOURG

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

On compte trois Parcs naturels au Luxembourg: le Parc naturel de Mëllerdall, le Parc naturel de la Haute Sûre et le Parc naturel d'Our. La définition de mission des Parcs naturels, édictée par la Loi, comprend la protection conjointement au développement. La gamme de fonctions diverses et leur rôle dans la coopération régionale signifie que les Parcs naturels se trouvent sous la responsabilité conjointe du Gouvernement (pour la planification régionale), et des autorités communales dans les Parcs naturels. Un soutien gouvernemental supplémentaire est assuré par les Ministères de l'agriculture, de l'environnement, de la culture et de l'économie, ainsi que par les autorités de gestion de l'environnement, des eaux et forêts.

Les activités pratiques effectuées par les Parcs naturels varient notablement en fonction du projet comprenant des actions de conseil, le développement et le financement de projets, jusqu'à la promotion de projets. Tout est fait en partenariat avec les autorités communales, les acteurs locaux et l'Etat, bien entendu. Au Luxembourg, un Parc naturel est donc une importante plateforme pour le développement durable de la région. L'ensemble des missions et des projets des Parcs naturels est défini ci-dessous.

Fonctionnement

Les Parcs naturels sont administrés par des syndicats mixtes d'autorités communales, chacun

Faits et chiffres

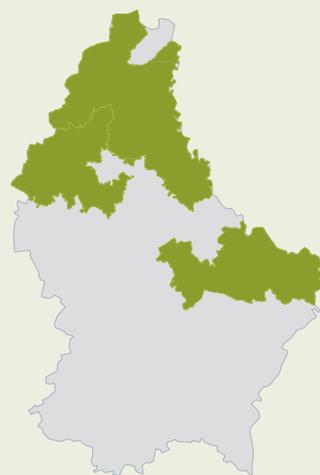
3 Parcs naturels (Naturparke/Parcs naturels)

Superficie totale: 877 km²
= 34% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 292 km²
(202 – 419 km²)

Le Parc le plus ancien: 1993.

Le Parc le plus récent: 2016.





composé d'un conseil exécutif, d'un bureau exécutif et d'un comité consultatif. Les actions du Parc naturel sont réalisées par son personnel, composé d'employés à temps plein, et temporaires pour les plus grands projets. D'autres services et activités dans la région autour des Parcs naturels sont assurés en coopération avec des partenaires.

Financement

Les revenus des Parcs naturels proviennent des contributions des autorités communales membres du Parc, par le cofinancement de l'Etat, par les revenus de services, ainsi que des dons et legs. De plus grands projets d'importance transnationale sont rendus possibles avec le soutien de l'Union Européenne (Leader, Interreg, LIFE, etc.).

Projets exemplaires

Protection de la nature et préservation des paysages

Les paysages culturels de haute valeur des trois Parcs naturels contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des visiteurs dans les régions. La valeur de l'environnement doit être préservée par une gestion adéquate et l'utilisation foncière écologiquement compatibles. Un autre objectif est de préserver et améliorer la valeur culturelle, touristique et ludique des paysages à des fins de loisirs.

Une attention particulière est apportée à la protection et à la préservation des paysages, des ressources naturelles, des cours d'eau et des masses d'eau, du climat, des habitats et des espèces. Il est important d'amplifier la sensibilisation à l'environnement et de promouvoir une coopération étroite entre les utilisateurs des terres et les autres acteurs régionaux, avec un regard sur une protection moderne de l'environnement.

Les Parcs naturels aiment à se présenter comme centres de compétences pour la nature et le paysage. Par exemple, cela comprend la réalisation d'inventaires des espèces et des biotopes, assurant des services de conseil spéciaux pour les acteurs dans la région, l'élaboration de vulgarisations scientifiques, la gestion de paysages, la mise en œuvre de programmes de protection de l'environnement et de la nature et, le dernier mais pas le moindre, la sensibilisation et les relations publiques.

L'eau

La protection de l'eau est un domaine important dans les activités des Parcs naturels. Le Parc naturel de la Haute Sûre en particulier se présente comme la région hydrologique du Luxembourg, site du lac réservoir de la Haute Sûre de 3,8 km² qui fournit environ 70% de l'eau potable à la population du Luxembourg. La qualité des rivières et des lacs, et de l'eau en général dépend de nombreux facteurs différents dont les êtres humains. Pour cette raison, il est important de sensibiliser les représentants sur ces facteurs d'influence directe et indirecte, pour trouver des solutions communes aux problèmes actuels et d'engager des actions préventives. Sachant que l'eau ne connaît pas de frontières, de nombreux projets sont également transfrontaliers avec la Belgique. La sensibilisation doit également être portée au niveau des foyers privés, avec des projets et des événements dans lesquels la valeur de l'eau et l'importance de la protection de cette ressource sont mis en avant.

Services et réseautage

Les Parcs naturels sont une plate-forme importante de réseautage et de services dans leurs régions, contribuant au développement d'une planification régionale coordonnée et durable. Le Parc naturel est basé sur une approche de partenariat impliquant des autorités gouvernementales et com-



partenaire de projets municipaux, la gestion et la coordination d'initiatives régionales, et la coopération avec d'autres Parcs naturels au Luxembourg et à l'étranger.

Agriculture

De nombreuses autorités communales impliquées dans les Parcs naturels appartiennent à la sphère agricole et gèrent leurs activités en harmonie avec la nature depuis des siècles. Pour prendre en compte ce rôle important, un service de consultation agricole a été mis en place dans chacun des trois Parcs naturels. Un des objectifs clefs de l'agriculture réside dans l'encouragement à des méthodes agricoles durables et dans le soutien aux activités agricoles qui répondent au besoin de protection et d'amélioration des ressources naturelles. La contribution de l'agriculture à la protection de la nature et des ressources et à la préservation des paysages façonnés par l'homme crée des synergies dans les deux domaines. De plus, les Parcs naturels proposent des activités éducatives et de sensibilisation, ainsi que la promotion et la communication.

munales. En travaillant ensemble, ils assurent que les caractéristiques du Parc naturel régional sont protégées et développées, avec également comme objectif le renforcement du tissu socio-économique régional. Le Parc naturel génère des synergies considérables et durables entre les acteurs, ce qui constitue un prérequis pour le développement futur de la région. Grâce à sa large base, au réseautage et à des services adéquats, le Parc naturel propose une coopération optimum pour toutes les parties prenantes en vue d'assurer le développement durable de la région grâce à la connaissance spécialisée du Parc naturel. Ce faisant, les Parcs naturels remplissent une large variété de fonctions, comme l'organisation d'événements de soutien, la collecte de données scientifiques, la collaboration comme

Patrimoine culturel et tourisme

Les Parcs naturels régionaux offrent une large diversité de paysages, avec des espaces naturels vierges, des paysages urbains façonnés par l'histoire, et des monuments et traditions d'importance culturelle et historique. La principale valeur de ces espaces naturels et de ce patrimoine culturel est de viser la durabilité et d'être accessibles aux habitants et aux visiteurs extérieurs. De la même manière, les Parcs naturels régionaux présentent une haute valeur récréative pour les habitants et les visiteurs. Cet aspect doit également être développé graduellement dans le futur. L'objectif des Parcs naturels est de préserver et de développer durablement ce patrimoine naturel et culturel, de manière innovante et selon leur spécificité. Cet objectif sert également l'amélioration de la qualité de vie des habitants,



encourage le tourisme et revitalise les traditions culturelles de la région.

Éducation à l'environnement et communication

Le but de l'éducation à l'environnement est de développer et encourager un comportement et une utilisation des ressources naturelles écologiquement compatibles. Une prise de conscience environnementale amplifiée influence le comportement en aidant des personnes à reconnaître, éviter et finalement trouver des solutions aux problèmes environnementaux courants. Dans le Parc naturel, l'éducation à l'environnement englobe les campagnes d'informations du Parc et des projets spécifiques.

Perspective

L'objectif global des Parcs naturels du Luxembourg est d'ancrer dans les régions les principes de développement durable. En 2015, la population du Grand-Duché a augmenté de 13.291, pour atteindre 576.249 habitants. Ceci représente une augmentation de 2,4%. L'immigration reste le principal élément de croissance démographique au Luxembourg. Les aspects négatifs de ce développement sont l'augmentation des prix de l'immobilier, la croissance périurbaine, une demande plus forte pour différentes infrastructures publiques (transport, écoles, traitement des eaux usées, etc.), et

une densification du trafic automobile. Les Parcs naturels doivent relever ces défis par la protection de leurs paysages naturels et culturels et le développement équilibré de leur territoire et activités économiques. Un but majeur des Parcs naturels réside dans le développement en accord avec le principe de l'attractivité de ces aires qui doivent être préservées pour favoriser un tourisme responsable, la construction de logements répondant à des normes écologiquement responsables et qui s'intègrent dans les villages ruraux. De plus, pour garantir la qualité de vie des personnes qui vivront dans les Parcs naturels dans le futur, il est important de préserver des sites calmes, sans pollution lumineuse urbaine. Un autre objectif important des Parcs naturels du Luxembourg réside dans la promotion des produits régionaux. En effet, les Parcs naturels se définissent souvent sur la base d'une gamme de produits régionaux. Au Luxembourg, le principal défi est de définir des critères uniformes de production et de commercialisation des produits dans les territoires de Parc naturel. Une bonne coopération avec le secteur agricole est indispensable pour parvenir à cet objectif. Dernier point mais pas le moindre, l'activité des Parcs naturels doit être suivie pour garantir que les objectifs sont mis en œuvre avec efficacité afin que l'argent public soit correctement dépensé au bon endroit et au bon moment.

Auteur: Fédération des Parcs Naturels du Luxembourg



Contact

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Luxembourg
+352 247 86940
liette.mathieu@mat.etat.lu
www.naturpark.lu



NORVÈGE

Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

Les Parcs régionaux représentent une sélection de la variété des paysages de la Norvège, tels que des massifs alpins élevés, des fjords, des canaux et des forêts profondes. La mission des Parcs régionaux de Norvège est d'accroître la coopération dans le domaine de la protection et de l'amélioration des valeurs naturelles et des valeurs culturelles dans les territoires qui présentent un paysage et une identité spécifiques. Les missions des Parcs régionaux se concentrent sur le développement rural, la gestion des paysages, le tourisme durable et l'interprétation du patrimoine.

Jusqu'à présent, le droit norvégien ne prévoit pas de disposition spécifique pour les Parcs régionaux. Ceux-ci sont créés conformément au décret sur l'aménagement du territoire et la construction. Les Parcs régionaux disposent du statut d'associations formées par les autorités communales et régionales et des partenaires privés.

Les critères de désignation, inspirés de ceux utilisés pour les Parcs suisses, sont élaborés par l'association des Parcs norvégiens en coopération avec des organismes gouvernementaux nationaux. Ces critères sont également basés sur les articles de la Convention européenne du paysage.

Le processus d'inscription ne relève pas encore de la responsabilité d'une entité gouvernemen-

Faits et chiffres

5 Parcs régionaux (regionalparker)

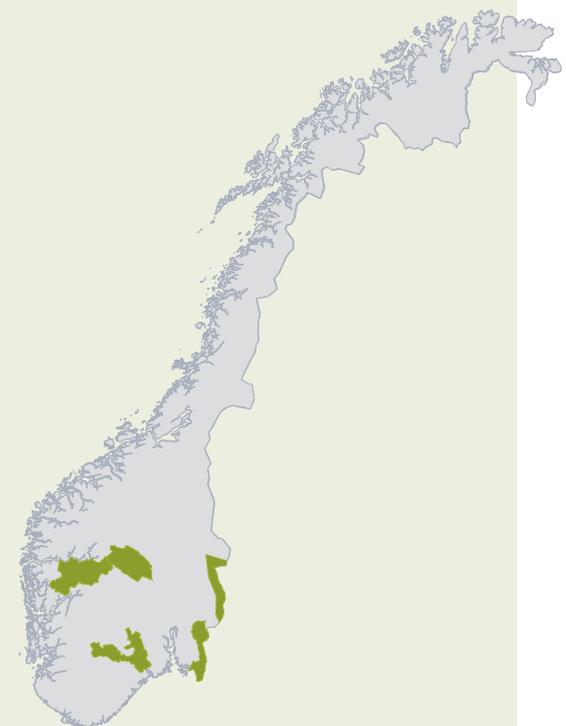
Superficie totale: 19.358 km²
= 5% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 3.871 km²
(2.544 – 5.798 km²)

Le Parc le plus ancien: 2006.

Le Parc le plus récent: 2014.

Organisation faitière: Association des Parcs norvégiens (Norske Parker), fondée en 2011.





tale spécifique. Ce processus est géré par les Parcs régionaux eux-mêmes via l'Association norvégienne des Parcs.

Fonctionnement

La mission des Parcs régionaux de Norvège s'inspire des activités des Parcs d'Europe continentale, particulièrement les Parcs naturels régionaux français et suisses. Toutefois, les facteurs naturels, le climat et la densité de population sont très différents en Norvège. Les Parcs régionaux sont établis sur la base d'accords volontaires, principalement entre des autorités communales et les autorités régionales.

Le développement d'un Parc n'inclut pas d'exigences supplémentaires de protection du territoire. Il existe des accords de partenariat pour les Parcs qui s'engagent dans des participations avec des partenaires privés et impliquent des acteurs locaux et régionaux. Ces partenaires privés sont élus au conseil d'administration et participent à la définition des objectifs et de plans annuels.

Financement

Les ressources financières des Parcs régionaux de Norvège proviennent principalement de contributions des autorités communales et régionales. Les projets sont largement financés par le biais de programmes gouvernementaux et de programmes de coopération européens. A ce jour, il n'existe pas de système de financement national pour les Parcs régionaux de Norvège.

Projets exemplaires

Analyse des ressources paysagères

Lors des premières étapes de mise en place d'un



Parc régional en Norvège, les projets utilisent l'analyse paysagère comme outil de développement. Il s'agit d'une méthode participative de cartographie des paysages comprenant les vues des paysages élaborées par des habitants locaux et des experts. Cet outil s'inspire des projets « d'évaluation des caractéristiques et de sentiment d'appartenance des paysages » de Grande Bretagne. Ce processus d'analyse a démontré



son efficacité non seulement pour l'enregistrement de valeurs culturelles et naturelles mais également pour la validation de l'adéquation entre les vues des experts et celle des habitants locaux. Une analyse de ressources paysagères est l'un des critères d'obtention du statut de Parc

régional de Norvège. Ce travail répond également aux prescrits de la Convention européenne du paysage en ce qui concerne la planification et la participation aux paysages.

Nourriture locale

Les Parcs régionaux de Norvège représentent quelques-unes des régions les plus attractives pour la production de nourriture locale en Norvège. Les agriculteurs des vallées des fjords du Parc Nærøyfjord, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, produisent un fromage de chèvre blanc et brun. Les agriculteurs montagnards du Parc Nature et Culture Valdres produisent un poisson fermenté typique appelé rakfisk. Les deux territoires ont reçu des récompenses nationales pour leurs activités en faveur de la gastronomie locale.

Marques régionales

Les Parcs régionaux de Norvège établissent des liens à long terme avec leurs territoires par le biais de marques régionales. Le but principal est d'augmenter l'attrait du territoire pour de nouveaux habitants et de promouvoir des produits régionaux. La région de Valdres et le Parc Nature et Culture Valdres ont été particulièrement efficaces dans le développement de marques régionales par la création de quelques-unes des marques régionales les plus connues de Norvège.

Perspective

L'établissement de Parcs régionaux en Norvège est encore à un stade précoce. Toutefois, les premiers Parcs régionaux ont maintenant 10 ans et peuvent se targuer d'afficher des résultats positifs. Pour les Parcs régionaux de Norvège le principal objectif des prochaines années concerne leur inclusion dans un cadre juridique



national et l'attribution de financement de base pour les coûts de fonctionnement. La Norvège et d'autres pays nordiques pourraient prendre comme modèle une refonte des lois sur le patrimoine naturel et culturel, ainsi que l'inclusion d'une politique de Parcs plus intégrée, similaire à celle appliquée en Suisse.

Généralement, les pays nordiques font preuve d'une certaine lenteur dans l'adoption de Parcs plus dynamiques, tels que les Parcs régionaux, les réserves de la biosphère et les Géopark. Toutefois, on observe une évolution rapide grâce au développement de plusieurs Parcs en Norvège et dans les pays nordiques. La Suède dispose aujourd'hui de son premier Parc régional, sous la forme d'un Parc régional transfrontalier dans la région de Finnskogen.

Ceci devrait être soutenu au niveau régional et national grâce à un programme pilote et à un financement initial.

La situation est similaire en Islande, où des autorités communales ont récemment établi le premier Parc régional du pays, dans la région de Snæfellsnes.

Le retour d'expérience de nombreux pays nordiques lorsqu'il existe des processus ascendants est que les gouvernements nationaux font preuve de lenteur pour le soutien et l'adoption de ces nouvelles initiatives. D'où l'importance de la coopération européenne pour l'amplification du mouvement des Parcs régionaux dans les pays nordiques.

Dans les prochaines années, le Gouvernement norvégien et d'autres pays nordiques devront porter plus d'attention à ces types de dynamique de Parcs, tout en augmentant le financement des Parcs et des aires protégées existants.

Auteur: Kristian Bjørnstad (Association des Parcs norvégiens)



Contact

Norske Parker
Trysil, Norvège
+47 45489514
kristian@norskeparker.no
www.norskeparker.no



POLOGNE

Parcs paysages

Objectifs et mandat statutaire

En Pologne les Parcs paysagers résultent d'une riche tradition de protection de la nature. Il existe diverses formes d'aires protégées inscrites dans la Loi sur la protection de la nature des années 1980 et 1990.

A l'origine de leur création se trouve la nécessité de préserver les caractéristiques des formes, de l'histoire, de la culture des paysages et le fonctionnement des écosystèmes avec leurs espèces et habitats précieux et protégés. Il est important qu'il y ait des activités économiques et agricoles dans tous les territoires des Parcs paysagers. De plus, le rôle des Parcs est d'assurer le développement durable.

En Pologne, les Parcs paysagers sont inscrits par décisions des gouvernements provinciaux. En tant que Parcs nationaux, les Parcs paysagers polonais disposent de leur propre autorité administrative, sous la forme d'un Service de Parc avec à sa tête un Directeur. Tous les Parcs d'une province sont gérés par une association régionale des Parcs paysagers, qui fait partie de l'autorité administrative de la province (ex. l'association des Parcs régionaux paysagers de Poméranie occidentale dans la province du même nom).

Les Parcs paysagers se distinguent par la richesse de leur faune et flore sauvages. Comme territoires où les habitants cohabitent avec les espèces animales et végétales, ils abritent

Faits et chiffres

121 Parcs paysagers (Parki krajobrazowe)

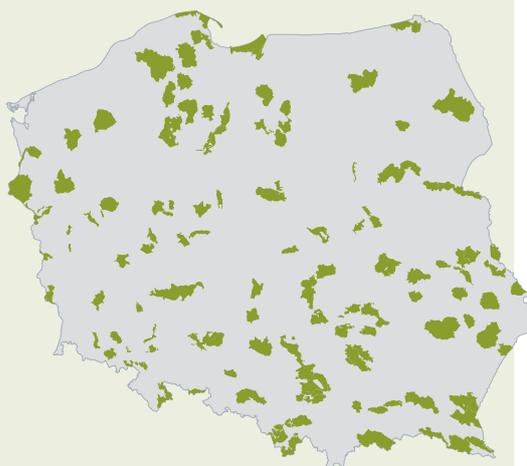
Superficie totale: 25.290 km²
= 8% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 215 km²
(20 – 870 km²)

Le Parc le plus ancien: 1976.

Le Parc le plus récent: 2001.

Organisations faitières: 16 organisations faitières au niveau provincial.





de grands mammifères, des rapaces et des chauves-souris, et contiennent des éléments de culture matérielle. La plupart des Parcs sont composés de vastes forêts et des cours d'eau et masses d'eau naturels.

Comme territoires de croissance économique et touristique, les Parcs paysagers attirent les gens. Les Parcs paysagers sont souvent les derniers territoires de Pologne qui abritent des espèces animales et végétales protégées. La protection de la diversité naturelle, historique, culturelle et ethnique constitue l'un des principaux objectifs des Parcs.

En Pologne, les Parcs paysagers, les Parcs nationaux, les réserves naturelles et les sites Natura 2000 font partie d'un système spécifique d'aires protégées qui, combinées avec des corridors écologiques, permettent aux espèces de se déplacer et de migrer. Partie intégrante du réseau européen des aires protégées, les Parcs paysagers contribuent à la préservation de la biodiversité en Europe.

Fonctionnement

Le travail d'un Parc paysager repose sur les activités attendues d'un service de Parc. Une équipe formée et compétente disposant d'une grande expérience dans la protection de la nature est chargée de l'inventaire des habitats naturels, des animaux, de la végétation et des champignons protégés, ainsi que des éléments statiques. Les Parcs jouent un rôle significatif dans l'identification et l'évaluation des menaces internes et externes existantes ou potentielles pesant sur le Parc et qui nécessitent des actions pour éliminer ou réduire ces risques et leurs conséquences, ainsi que d'autres mesures pour améliorer le fonctionnement et la protection de ces aires.



Le travail quotidien repose sur une coopération avec une large gamme d'institutions et de personnes, y compris tous les niveaux d'autorité locale, de scientifiques, de la société civile locale, et d'organisations non gouvernementales, tous actifs dans la nature et le tourisme.

Certaines contraintes sont imposées dans les Parcs paysagers. Les services des Parcs doivent donc informer le public des règles de conduite imposées dans les aires protégées.

Financement

Les Parcs paysagers sont en grande partie financés par l'Etat, avec des contributions budgétaires provenant des provinces. De plus, la province assure un cofinancement pour des projets spécifiques, y compris des projets financés par l'Europe. Les activités statutaires des parcs et le soutien administratif et technique, sont entièrement financés par le budget de chacune des



provinces. Les subventions limitées de l'Etat incitent à la recherche de sources supplémentaires de financement pour la protection de la nature et les activités éducatives sur la base de fonds externes nationaux et européens, dont les fonds provinciaux pour la protection de l'environnement, Interreg et LIFE. En Pologne, les Parcs paysagers sont des organisations sans but lucratif.

Projets exemplaires

Note: sachant que le chapitre sur les Parcs paysagers polonais a été rédigé par l'association des Parcs paysagers régionaux de Poméranie occidentale, les exemples suivants sont tirés principalement des Parcs paysagers de cette province.

Education et relations publiques

L'élément le plus important des activités d'un Parc paysager est l'éducation et la promotion des aires protégées. L'éducation vise un vaste public et divers groupes individuels, dont les enfants et les étudiants, par le biais de visites d'écoles, des « leçons vertes », d'excursions et de concours de connaissance. Pour les habitants des Parcs les actions sont menées sous la forme de campagnes promotionnelles, de festivals et de pique-niques de parcs, et enfin les élus politiques et autres groupes concernés sont associés à travers des réunions, de conférences de presse et d'articles dans la presse.

Des publications scientifiques et de vulgarisation, des cartes du territoire, des brochures et des dépliants, sont élaborés pour contribuer à la promotion des Parcs. Un aspect important de la promotion consiste à fournir aux Parcs des informations officielles et des panneaux éducatifs pour guider les touristes.



Concours national sur la connaissance pour les enfants

Depuis 17 ans, un concours annuel sur la connaissance est ouvert aux enfants, pour les aider à apprendre ou à améliorer leurs connaissances sur les Parcs paysagers en Pologne. Le concours comprend cinq stades. Il commence par des jeux d'école et se termine par le regroupement de jeunes gens venus de tout le pays dans l'un des Parcs.

Le concours se termine par des voyages de quelques jours dans le Parc. Ainsi les participants ont la possibilité de visiter et d'apprendre sur les différents sites de Pologne, et de vivre une aventure inoubliable.

Coopération transfrontalière

La Poméranie occidentale partage des frontières avec les aires naturelles du Brandenburg et du Mecklenburg-Vorpommern en Allemagne. Il s'agit du Parc national Unteres Odertal et du Parc naturel Am Stettiner Haff.

La coopération à long terme apporte d'énormes avantages par le partage d'expériences, des activités et projets communs de protection des espèces transnationales précieuses. A titre d'exemple, nous pouvons citer la semaine ger-

mano-polonaise de la grue dans la basse vallée de l'Oder.

Perspective

L'un des objectifs les plus importants pour les Parcs paysagers polonais est la préparation d'une stratégie de protection des Parcs paysagers, un document pour une gestion efficace des Parcs. Le plan indique clairement les aires disponibles pour les activités scientifiques, éducatives, touristiques, de loisirs et autres formes de gestion, et identifie les modalités d'utilisation de ces aires.

De plus, ce plan définit les conditions et recommandations pour l'aménagement du territoire des communes et des provinces. Seulement 34% des Parcs de Pologne disposent d'un tel plan. Le développement futur des Parcs paysagers de Pologne dépend de facteurs importants, parmi lesquels l'augmentation des ressources humaines et financières pour la gestion des parcs, des contrôles législatifs plus rigoureux, afin d'augmenter l'autorité des Parcs dans la protection de la nature et pour assurer une meilleure application des règles existantes.

Auteur: Karolina Bloom (Parcs paysages régionaux de Poméranie occidentale)



Contact

Western Pomerania Paysage régional Parks
Szczecin, Pologne
+48 91 48 17 123
sekretariat@zpkwz.pl
www.zpkwz.pl



PORTUGAL

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

Au Portugal (continental), toute entité publique ou privée peut proposer la création d'un Parc naturel, sur la base de la Loi sur la Protection de la nature et de la biodiversité. Les propositions sont examinées par l'Autorité nationale de protection de la nature et des forêts (ICNF, I.P.) et, après approbation éventuelle, l'inscription est confirmée par le Gouvernement. On trouve des Parcs naturels nationaux, régionaux et locaux.

En fonction de leur mandat statutaire, l'objectif principal des Parcs est la protection des richesses naturelles existantes et la mise en œuvre d'actions compatibles avec cette fonction, contribuant ainsi au développement régional et national. Les Parcs naturels doivent promouvoir des pratiques de gestion qui contribuent à la protection de la biodiversité. D'autres missions importantes comprennent la création d'aménagements de zones de loisir respectueuses du caractère et des qualités de chaque aire, ainsi que la promotion d'activités qui contribuent au développement durable.

Fonctionnement et Financement

Portugal (continent)

L'ICNF, I.P. comprend un bureau central et cinq départements régionaux, chacun avec à sa tête un Directeur qui supervise et coordonne les questions de protection de la nature et de gestion des forêts, y compris la gestion des Parcs naturels de la région. Le personnel des Parcs

Faits et chiffres

15 Parcs naturels (Parques naturais)

Superficie totale: 6.656 km²
= 7% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 444 km²
(72 – 860 km²)

Le Parc le plus ancien: 1976.

Le Parc le plus récent: 2013.





naturels se trouve sous l'autorité directe d'un Directeur régional. Chaque Parc dispose d'un conseil consultatif composé de représentants de plusieurs institutions associées à la protection de la nature, à l'agriculture, à l'aménagement du territoire et au tourisme, les conseils municipaux, ainsi que les ONG et universités concernées par l'environnement, l'agriculture, la chasse, et la pêche. Les Parcs coopèrent avec des institutions, des entreprises, des écoles, des agriculteurs et autres parties prenantes locales.

La reconnaissance des Parcs naturels régionaux est gérée par des associations de communes et est soumise à une évaluation périodique par l'autorité nationale responsable pour vérifier que les critères ayant conduit à l'inscription sont bien maintenus.

Le gouvernement national assure le financement de base des activités régulières des aires protégées. Des projets spécifiques sont également financés par le biais de partenariats avec les autorités communales et de ressources provenant de programmes de subventions nationaux et européens.

Madère

Situé sur l'île principale de la Région autonome de Madère, le Parc naturel de Madère dispose d'un fonctionnement indépendant de celui de l'autorité nationale de protection de la nature et des forêts du Portugal continental. Le Parc tire son financement principalement du gouvernement régional de Madère et, en tant que Région membre de l'UE, il bénéficie également du financement de projets de l'Union Européenne par le biais du programme LIFE.



Projets exemplaires

Protection de la nature

Les Parcs naturels portugais sont très actifs dans la protection de la nature et des paysages par le biais de divers projets. Grâce à la lutte contre les espèces invasives, particulièrement végétales, les Parcs protègent la biodiversité et les caractéristiques des paysages associés. Il existe également plusieurs plans de protection d'espèces spéciales, mis en œuvre pour protéger des espèces



menacées ou en situation critique, dont le lynx ibérique, l'Anaecypris hispanica, l'aigle impérial ibérique, et le loup ibérique. Les mesures prises vont de la gestion de l'habitat à des remboursements aux éleveurs pour la destruction de cheptel par la prédation faite par les loups, avec des résultats globaux positifs, particulièrement dans le cas du programme de réintroduction du lynx ibérique. La plupart des Parcs naturels assurent également la gestion, le suivi et les activités de relations publiques pour les sites NATURA 2000 (22% du territoire portugais continental).

Tourisme durable et développement régional

Les Parcs portugais disposent de leur propre marque nationale « Natural.PT » propriété de l'ICNF, I.P. L'un des objectifs de l'initiative des marques est de promouvoir les parcs, et les aires protégées en général, comme destinations de loisirs et de tourisme et pour en augmenter la fréquentation. D'autres objectifs incluent la coopération avec les entreprises de ces territoires, la création d'un réseau de produits et services durables qui reflètent la diversité biologique et géologique des Parcs, et la communication des principaux objectifs du Parc.

Les produits et services des Parcs et des aires avoisinantes acceptent de devenir signataires de la marque et acceptent formellement de promouvoir le Parc et d'autres partenaires de la marque. En retour, l'ICNF, I.P. assure la promotion et recommande ces produits et services en association avec les Parcs.

Créée en 2014, la marque a été attribuée à près de 500 produits et services y compris des hôtels, des tours opérateurs, des restaurants, des spécialités et produits locaux. Le projet est destiné à soutenir les Parcs naturels dans la réalisation



des objectifs de protection de la nature et du développement durable.

Projets exemplaires dans le Parc naturel de Madère

Le Parc naturel de Madère couvre environ 67% de l'île et abrite la plus grande zone de forêt primaire de lauriers du monde, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc de Laurisilva abrite une diversité unique de plantes et d'animaux, y compris des espèces endémiques, telle que le pigeon à longues pattes de Madère. Plusieurs projets ont été mis en œuvre pour gérer et préserver ce territoire, allant de la restauration de l'habitat et le suivi des espèces, à la promotion du patrimoine naturel du Parc.

En plus de ses activités de protection et de suivi, le Parc naturel joue un rôle vital dans le domaine du tourisme durable et de la conservation du patrimoine culturel. Il définit les aires récréatives et de loisirs et travaille à la préservation des anciennes traditions et du patrimoine bâti.

Perspective

L'ICNF I.P., l'agence responsable de la gestion des aires protégées du Portugal continental, fut

créée en 2012, suite à la fusion des agences nationales de protection de la nature et des forêts. L'objectif principal de cette fusion était d'obtenir des synergies, d'améliorer l'organisation, l'efficacité et la cohérence des activités de l'Etat dans ces aires pertinentes. En conséquence, l'un des principaux défis de l'administration des Parcs est de renforcer l'intégration de ces deux aires et de créer des réseaux qui vont contribuer à l'intégrité des écosystèmes, tout en participant au développement économique et sociétal des régions qui entourent les Parcs.

Une autre priorité pour le développement des Parcs naturels au Portugal est de disposer de personnel et de budget suffisants pour la gestion de tous les Parcs naturels. Il s'agit d'une condition nécessaire pour le futur développement de la protection et du suivi de la nature, en plus des initiatives éducatives et de loisir destinées à préserver les ressources des Parcs pour les futures générations.

Auteurs: Ana Seixas Palma (Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas) et Paulo Oliveira (Instituto das Florestas e Conservação da Natureza, I.P. - RAM, Secretaria Regional do Ambiente e Recursos Naturais)



Contact

Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas, I.P., Lisboa, Portugal
+351 213 507 900 | icnf@icnf.pt | www.icnf.pt
Madeira: Secretaria Regional do Ambiente e Recursos Naturais - Instituto das Florestas e Conservação da Natureza, I.P.
ifcn@madeira.gov.pt | www.ifcn.madeira.gov.pt



ROUMANIE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

En Roumanie, les Parcs naturels sont définis dans la Loi sur les aires protégées (OUG57/2007). Ils correspondent à la catégorie V de l'IUCN (paysages protégés). Les Parcs naturels sont inscrits par décision gouvernementale. Cette décision est précédée d'une étude scientifique, une cartographie, l'identification et la consultation avec les autorités locales et les propriétaires terriens. Une fois créés, les Parcs naturels disposent de leur propre organisme gestionnaire, mis en place par accord entre le Ministère de l'environnement et l'organisme gestionnaire.

Les Parcs naturels doivent préserver les paysages, y compris les paysages culturels façonnés par les activités humaines. Les Parcs naturels comprennent également des aires protégées, dans lesquelles sont préservés d'importants écosystèmes, espèces et habitats.

Un autre objectif important est le développement durable des Parcs naturels et des aires avoisinantes, la promotion du tourisme (particulièrement l'écotourisme) et l'éducation à l'environnement. Chaque Parc naturel dispose de son propre plan de gestion, approuvé par décret ministériel, qui guide et régule toutes les activités dans les limites du Parc.

Fonctionnement

Les instances administratives des Parcs naturels sont créées sur la base d'un accord entre

Faits et chiffres

16 Parcs naturels (parcuri naturale)

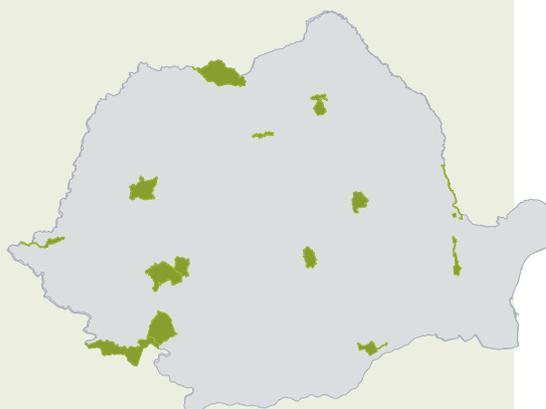
Superficie totale: 7.633 km²
= 3% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 477 km²
(2 – 1.488 km²)

Le Parc le plus ancien: 1974.

Le Parc le plus récent: 2016.

Organisation faîtière: Association des administrations des aires naturelles protégées, fondée en 2013.





l'organisme de gestion (Administration nationale des forêts, les conseils des comtés, des ONG, des universités, des groupes locaux d'action), et le Ministère de l'environnement. L'accord couvre le nombre d'employés de l'instance administrative, les infrastructures requises et le budget annuel. Chaque Parc dispose de deux conseils: un conseil scientifique et un conseil consultatif.

Le conseil scientifique assure des prestations d'analyses et d'assistance au profit de l'instance administrative du Parc naturel en lien avec toutes les activités pertinentes – plan de gestion et réglementations, approbation des activités dans le Parc et études scientifiques. Il comprend des chercheurs de renom dans les domaines pertinents pour le Parc. Le conseil consultatif comprend des représentants des parties prenantes et son rôle principal est de débattre de tous les aspects du Parc naturel susceptibles de les affecter.

Actuellement, le gouvernement roumain élabore un cadre de décision gouvernementale par le truchement duquel une agence des aires protégées sera créée. L'agence remplacera le Ministère pour la coordination de la gestion des aires protégées.

Financement

Les Parcs naturels de Roumanie sont financés par leurs organismes de gestion, sur la base d'un budget stipulé dans l'accord avec le Ministère de l'environnement. Généralement, ce budget couvre les activités courantes – coûts de personnel, administration, fonctionnement quotidien des infrastructures, et suivi – ainsi que des activités dédiées à l'éducation, au tourisme ou à la sensibilisation du public. Le développement d'infrastructures et la plupart des activités



d'éducation et de sensibilisation sont financées par des projets, souvent par le biais de programmes de l'UE, de fonds SEE/norvégiens ou helvétiques.

Les Parcs ont la possibilité de générer leur propre financement soit à partir d'activités, soit par des droits d'entrée, des prestations de services ou de travaux d'analyses de plans, programmes et projets pour approbation.



Projets exemplaires

Plusieurs projets impliquant des actions des Parcs naturels roumains ont obtenu des résultats significatifs.

Carpates

Dix des Parcs naturels roumains sont situés dans les montagnes des Carpates. Ces territoires abritent des aires importantes de forêts primaires et de populations significatives de grands carnivores. Ces Parcs font partie du réseau des Carpates des aires protégées (CNPA), développé dans le cadre de la Convention des Carpates.

Zones humides

Quatre Parcs naturels sont des zones humides d'importance internationale, reconnues par la Convention de Ramsar. L'un de ces Parcs naturels fait partie du réseau des Géoparcs européens.

Réintroduction d'espèces

Un Parc naturel a été la première aire certifiée de forêts en Roumanie ; il s'agit également du territoire où le bison européen a été réintroduit dans la nature.

Ecotourisme and développement durable

Les Parcs naturels de Roumanie aménagent des centres d'accueil des visiteurs et des points d'information, élaborent des plans de gestion et des programmes de surveillance et de suivi des espèces et des habitats. Il existe également des programmes pour la préservation de l'architecture, de l'agriculture, et de la pêche traditionnelle, la certification des produits écologiques et de l'agriculture biologique. Les activités des Parcs naturels incluent également l'écotourisme, la promotion de leurs aires respectives et l'amélioration des infrastructures touristiques.



Coopération internationale

Les Parcs naturels de Roumanie sont également impliqués dans des projets internationaux avec les pays voisins – la Serbie, la Bulgarie, la Hongrie, l'Ukraine et la Moldavie – ainsi que dans divers projets de coopération dans la région du Danube et des Carpates.

Perspective

L'un des objectifs principaux, non seulement pour les Parcs naturels mais également pour les aires protégées de Roumanie, est de disposer de personnel et de budgets suffisants, non seulement pour l'administration des Parcs mais également pour compenser les propriétaires pour les pertes induites par les activités de conservation. La création et le renouvellement de plans de gestion, des protocoles de régulation et de suivi sont également des priorités pour les Parcs naturels de Roumanie.

Le développement de coopération avec les parties prenantes locales sera une phase importante et comprendra le développement de produits et de marques régionaux, qui utiliseront également le logo et le nom du Parc naturel.

L'éducation est un autre aspect important qui devra être développé, en utilisant différentes méthodes telles que les visites dans les établissements scolaires et les écoles maternelles, et des activités sur site ou dans les centres d'accueil des visiteurs.

Le tourisme et l'écotourisme seront développés par le maintien et l'amélioration d'infrastructures et de programmes destinés à améliorer la coopération avec les tours opérateurs. D'autres aires de Parcs naturels deviendront des destinations d'écotourisme, désignées conformément à la stratégie roumaine d'écotourisme.

Auteur: Mircea Verghelet (Association des administrations des aires protégées naturelles)



Contact

Association of Natural Aires protégées
Administrations
Zarnesti, Rumänien
+40 268223165
aaanpro@gmail.com
www.ariirotejate.eu



SLOVAQUIE

Territoires de paysages protégés

Objectifs et mandat statutaire

Le département national de conservation de la nature de la République de Slovaquie (SNC SR) assure la protection de la nature et des aires protégées de Slovaquie. Les instances administratives des territoires de paysages protégés (TPP) sont des entités sans personnalité morale. Le SNC SR est l'organisation experte centrale slovaque pour la protection de la nature et des paysages, instituée par le Ministère de l'environnement à titre d'organisation de contribution.

Le SNC SR n'a aucun droit de propriété foncière dans les aires protégées, et n'agit pas comme organisme de gestion. Les aires sont gérées par des propriétaires non étatiques et par d'autres organisations étatiques. Le département national de conservation de la nature fournit des opinions scientifiques et des bilans pour les autorités.

Fonctionnement

Les territoires de paysages protégés sont de grandes aires, généralement de plus de 1.000 hectares, abritant des écosystèmes structurellement réduits mais importants pour la protection de la biodiversité et la stabilité écologique et qui présentent des paysages caractéristiques et/ou des formes spécifiques de peuplements historiques. Sauf indication contraire, les territoires de paysages protégés sont protégés par un second niveau de protection (les niveaux nationaux de protection vont de 1 - non protégé - à 5 - toutes les activités humaines sont interdites). On peut

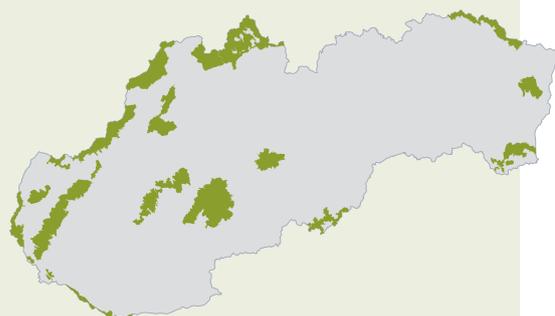
Faits et chiffres

14 Territoires de paysages protégés
(Chranené krajinné oblasti, CHKO)

Superficie totale: 5.226 km²
= 11 % du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 373 km²
(123 – 776 km²)

Le Parc le plus ancien: 1973.
Le Parc le plus récent: 1998.





trouver des aires protégées de petite taille dans ces territoires, sous la forme de réserves naturelles et de sites naturels remarquables. Dans ce cas, le niveau de protection de l'aire augmente avec le niveau de menace.

Les autorités administratives des territoires paysagers protégés supervisent les activités du territoire. Elles sont impliquées dans les procédures administratives, qui définissent les conditions contraignantes de prise de décision et l'utilisation de chaque territoire. De ce point de vue, l'aménagement, la sylviculture, l'agriculture, les loisirs et autres activités dans une aire sont gérés, en fonction de l'état de la nature et des exigences pour sa protection.

Les territoires paysagers protégés proposent également les principes devant guider les activités de chacun des secteurs dans leurs territoires, évaluent les impacts des interventions sur les écosystèmes, et suggèrent des modalités de protection.

Les territoires paysagers protégés déterminent la rareté de différentes espèces et le niveau de menace pesant sur elles, et assurent leur protection en conformité avec les conventions internationales. Les instances administratives des territoires paysagers protégés mènent des activités culturelles, éducatives, promotionnelles et éditoriales dans le domaine de la protection de la nature et des paysages, assurent l'éducation à l'environnement et des services aux visiteurs dans les aires protégées, ainsi que la gestion des domaines d'importance internationale.

Financement

Comme mentionné ci-dessus, les instances administratives des territoires paysagers protégés sont des unités organisationnelles du département

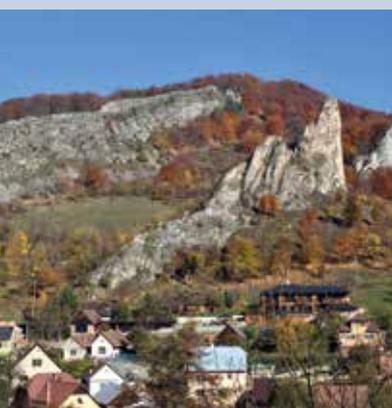
national de conservation de la nature. Elles disposent de leurs propres directions; toutefois dans la mesure où elles ne disposent pas du statut de personnalité juridique elles dépendent du département national de conservation de la nature pour leur financement. Certaines activités reçoivent le soutien d'autres sources telles que les fonds structurels de l'UE, les programmes LIFE+ et autres programmes étrangers de financement.

Projets exemplaires

Les 14 aires de paysages protégées de Slovaquie sont situées dans différentes régions géographiques du pays. Elles présentent des conditions naturelles et des niveaux de protection des territoires et des espèces différents. Chaque aire nécessite une approche spécifique. Les projets mis en œuvre prennent en compte ces caractéristiques spécifiques et concentrent également leurs actions sur les aires protégées de moindres tailles et sur les sites Natura 2000. Les objectifs de ces projets sont la protection de la biodiversité, l'optimisation écologique de l'aménagement du territoire et l'utilisation fonctionnelle des sols, la construction du réseau Natura 2000, la coopération transfrontalière dans le cadre de conventions internationales sur la protection de la nature et des paysages. Une partie des soutiens financiers provenant des Projets exemplaires est destinée à lisser et renforcer les capacités et infrastructures au sein des instances administratives des TPPs, et à assurer leur promotion.

LIFE+ projets

Le projet LIFE « restauration des sols salins pannoniques endémiques et des dunes de sables du sud de la Slovaquie » est mis en œuvre en coopération avec le DAPHNE (Institute d'écologie appliquée) et le BROZ (association régionale pour la protection de la nature et le développement durable).



LIFE ENERGY - Energie sur les territoires - les lignes électriques et la protection des espèces d'oiseaux prioritaires dans les sites Natura 2000.

Le projet Life Energy est mis en œuvre en coopération avec le bénéficiaire coordonnateur, « Protection des rapaces en Slovaquie », et d'autres partenaires (Východoslovenská distribučná spoločnosť, Západoslovenská distribučná, et l'université de médecine et de pharmacie vétérinaire de Košice).

Le principal objectif est d'identifier les lignes électriques aériennes présentant les plus hauts risques de collisions d'oiseaux dans la zone du projet. Une fois que ces lignes auront été identifiées, des dispositifs anticollisions de vols d'oiseaux seront installés afin de réduire le nombre de collisions. La restauration de coupe-vents aura un effet similaire. Un objectif secondaire est l'augmentation du nombre de sites de reproduction par l'installation de nichoirs artificiels.

Protection intégrée de rares espèces de papillons d'habitats non forestiers en République tchèque et en Slovaquie

Ce projet doit contribuer à l'arrêt de la perte de biodiversité et au renforcement du réseau Natura 2000 dans l'aire cible, par une protection active de sites non forestiers et d'espèces d'importance communautaire (conformément à la Directive Oiseaux et Habitat) et d'importance nationale, par l'application de méthodes de gestion appropriées, par la préservation d'espèces et la restauration des habitats à un statut de conservation favorable. Ce projet est mené à bien en coopération avec l'agence pour la protection de l'environnement de la République tchèque, l'Union tchèque pour la nature et le BROZ.

Restauration des sites NATURA 2000 dans la région transfrontalière de la capitale Bratislava

L'objectif de ce projet est l'établissement d'un réseau

L'objectif du projet est la protection des sites pannoniques, halophiles et psammophiles d'importance pour les communautés (Sites of Community Importance - SCI), par l'application de méthodes de gestion de restauration, et par l'amélioration et le maintien de leur état de conservation favorable. Les activités les plus importantes comprennent le suivi des nappes phréatiques dans la localité du SCI de Bokrošské slanisko, et la publication de supports d'information pour le public, dans le but de protéger les habitats des sables et des marais salins du Danube (publication de brochures en slovaque, en anglais, en hongrois et d'affiches en slovaque).



opérationnel de sites Natura 2000 dans la région frontalière trilatérale proche de Bratislava (Slovaquie), et la conservation d'un état de protection favorable pour les habitats d'intérêt européens qu'ils abritent. Le projet est conduit en coopération avec le DAPHNE (Institut d'écologie appliquée) et le BROZ.

Trésors fruitiers des Carpates blanches

Le projet trésors fruitiers des Carpates blanches a été financé par le mécanisme de financement suisse et mis en œuvre en coopération avec ProSpecieRara (Suisse), la Faculté d'écologie et de sciences environnementales de l'Université technologique de Zvolten, et le Centre national d'agriculture et d'alimentation. L'objectif est la protection des variétés traditionnelles de fruits de la région des Carpates blanches par des relevés cartographiques, la collecte et la distribution de ces fruits, le transfert effectif des bonnes pratiques, afin de contribuer à la conservation du patrimoine culturel et naturel.

Dans le cadre de ce projet, le verger de Stará Turá Súš a été créé, comprenant des variétés traditionnelles régionales d'arbres fruitiers. D'anciens cultivars sont localisés et sauvegardés, et divers événements publics sont organisés, se concentrant sur la sensibilisation du public et proposant des formations à la culture et à l'entretien des arbres fruitiers.

Perspective

La transposition des principes du droit européen sur la protection de la nature dans le système de protection de la nature de Slovaquie constitue le principal facteur de nature à influencer les futures activités du département national de conservation de la nature et de ses unités organisationnelles.

En plus de la mise en œuvre de la législation, le point central des activités du département national de conservation de la nature englobe la création du réseau Natura 2000 et l'optimisation de la protection territoriale par la définition des aires protégées. Ces activités comprennent également l'application du système de protection des habitats avec une implication préférentielle des propriétaires terriens et des utilisateurs des sols dans la gestion des aires protégées. Le Conservatoire national de la nature travaille à une meilleure coopération avec des entités étatiques et non étatiques, à l'exécution d'activités communes avec des ONG, des institutions scientifiques, des écoles et des musées. Un autre objectif est d'organiser des conseils de coordination pour les TPPs, impliquant les parties prenantes pertinentes qui peuvent influencer la gestion de ces régions.

*Auteurs: Adamec M., Pokrievková J., Kubicová N.
(Conservatoire national de la nature de la République Slovaque)*



Contact

State Nature Conservancy
of the Slovak Republic
Banska Bystrica, Slovaquie
+421 48 472 20 26
sekretariat@sopsr.sk
www.sopsr.sk



SLOVÉNIE

Paysage/Parcs naturels et Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

En Slovénie, les Parcs régionaux, naturels et paysagers d'importance nationale, établis depuis 1999, sont définis par une Loi d'Etat sur la protection de la nature. Ils sont inscrits par décret gouvernemental ou par un texte de loi spécifique (deux Parcs régionaux et cinq Parcs naturels/paysager). Certains Parcs ont également été inscrits par décret communal (un Parc régional et deux Parcs naturels/paysagers). La Slovénie présente une grande variété de régions, avec différents habitats pour de nombreuses espèces, situés dans différentes régions biogéographiques: les plateaux pannoniens, la côte Adriatique, les Alpes, les massifs dinariques, la région de calcaire karstique avec ses nombreuses grottes. Dans le passé, différentes formes d'utilisation des terres ont été mises en œuvre, créant dans le paysage de nombreuses petites aires naturelles protégées au titre de réserves naturelles, de monuments naturels, ou de petits Parcs naturels sans organisme de gestion. La Slovénie ne dispose que d'un Parc national dans les Alpes, qui constitue la plus grande zone protégée.

Les principaux objectifs de tous les Parcs sont la protection de la nature et des caractéristiques des paysages culturels ainsi que la protection du patrimoine culturel. La protection de la nature inclut la protection des espèces et des habitats menacés, particulièrement sur les sites Natura 2000, de la biodiversité, ainsi que la restauration des habitats abandonnés dans de petits paysages culturels dispersés (comme le Gori ko

Faits et chiffres

7 Paysage/Parcs naturels (Krajinski parki) and 3 Parcs régionaux (Regijski parki)

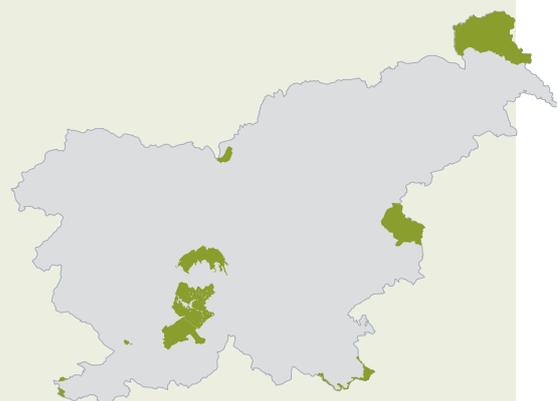
Superficie totale: 1.246 km²
= 6% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 125 km²
(4 – 462 km²)

Le Parc le plus ancien: 1981.

Le Parc le plus récent: 2014.

Organisation faîtière: Association des Parcs naturels de Slovénie (Skupnost naravnih parkov Slovenije), fondée en 2011.





et Ljubljansko barje). Un autre objectif du Parc est de contribuer au renforcement du développement durable d'une manière compatible avec l'environnement, par l'utilisation traditionnelle des terres - ex. production de sel, fruits produits dans des prés-vergers à haute tige, ou encore utilisation extensive de pâturages et de prairies. Les Parcs développent leurs propres marques pour ces produits agricoles et proposent des vacances, des expériences dans la nature, des activités de loisirs récréatifs par le biais du tourisme vert ou durable.

Les employés des services des Parcs servent de guides de la nature et du patrimoine culturel pour les visiteurs et assurent des missions éducatives pour les élèves du primaire et du secondaire. Ils agissent également dans le domaine de la sensibilisation du public et dans l'appréciation des valeurs naturelles et de la protection de la nature. Les Parcs emploient des gardiens de Parcs pour faciliter la communication avec les visiteurs et pour superviser l'application des règles dans les Parcs.

Fonctionnement

Les Parcs désignés par l'Etat et pourvus de leurs propres instances administratives travaillent en étroite collaboration avec le Ministère de l'environnement et du développement territorial. Sachant que l'Etat de Slovénie ne dispose pas d'instances administratives au niveau régional, les instances administratives des Parcs collaborent avec les communes et jouent un rôle actif dans le réseau local de toutes les autres parties prenantes, y compris l'hôtellerie et le tourisme, l'artisanat, les agriculteurs et les ONG dans la région du Parc. Conformément à la Loi sur la protection de la nature, les Parcs régionaux et paysagers sont tenus d'élaborer des plans de



gestion annuel et à long terme (pour une période de 5 à 10 ans). Ces plans sont ratifiés par le Ministère des finances, le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et dans certains cas le Gouvernement lui-même.

Financement

Les Parcs désignés par le Gouvernement et disposant d'un organisme de gestion (deux Parcs régionaux et cinq Parcs naturels/paysager), sont financés en partie ou en totalité par l'Etat. Les Parcs établis par arrêté communal local sont financés par le budget communal local (un Parc régional et deux Parcs naturels/paysagers). Le Parc naturel de Se ovlje Salina est géré par une entreprise - Soligned.o.o. (gmbh) - qui fournit un tiers de son budget annuel. Un autre tiers est financé par le financement de projets ; le tiers restant provient du budget de l'Etat. Tous les autres Parcs cofinancent leurs travaux et activités par le biais de projets financés par l'Union Européenne dans le cadre de divers programmes: LIFE-Nature, LIFE-environnement, le programme d'Europe centrale, le programme du Danube, le programme Leonardo da Vinci, ainsi que les programmes Interreg avec des pays voisins (Italie, Autriche, Hongrie et Croatie). Il existe



également d'autres possibilités de financement, par exemple les programmes LEADER.

Projets exemplaires

L'association des Parcs naturels de Slovénie n'est pas encore structurée en personne morale, avec son propre personnel et son propre budget. L'association n'est pas en mesure de participer aux appels d'offres nationaux ou européens pour le financement de ses activités. Certains Parcs ont mené à bien des projets exemplaires en Slovénie et ce de manière individuelle, avec des contributions de partenaires régionaux et d'États membres européens et non européens. A titres d'exemples de l'activité des Parcs naturels, régionaux et paysagers de Slovénie, les paragraphes

suivants décrivent quelques-uns des projets entrepris par les Parcs naturels de Goričko and Sečovlje Salina.

Développement commun du Parc naturel trilatéral de Goričko-Örség-Raab

L'objectif global de ce projet était d'établir le Parc naturel trilatéral de Goričko-Örség-Raab qui implique la Slovénie, la Hongrie et l'Autriche, et de contribuer au développement d'infrastructures commerciales dans le parc, dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie tout en préservant les avantages actuels de l'environnement naturel. Le projet a été financé par l'Union Européenne sous la forme d'un contrat de service dans le cadre d'un Programme d'aide extérieure de la communauté européenne. Ce contrat a été conduit par le consortium international de consultants AHT International GmbH et ATC Autrichen Tourism.

Paysage en harmonie

Le pâturage extensif dans les prairies pour la production de fromages de chèvres et de brebis contribue à la protection des espèces de papillons menacées. Dans le cadre du projet une petite fromagerie a été construite et du matériel de fauchage des prairies a été acheté, pour utilisation par le Parc naturel de Goričko (Interreg SI-HU, 2009-2012).

Des perles dans les vergers

L'objectif du projet était de recréer d'anciens vergers hautes-tiges privés et de planter d'anciennes variétés d'arbres fruitiers pour assurer la protection à long terme d'espèces d'oiseaux qui nichent dans des cavités. L'instance administrative du Parc naturel a fait l'acquisition de presses à pommes mobiles pour tous les agriculteurs qui produisent du jus de pomme de leurs vergers. (Interreg SI-HU, 2011-2014).



Conservation des habitats salins et des espèces dans le Parc naturel de Sečovelje Salina

Le projet MANSALT financé par le programme LIFE de l'Union Européenne (approx. 7 millions) constitue le plus grand succès du Parc naturel de Sečovelje Salina. Son objectif était d'établir un contrôle des régimes hydriques pour sécuriser un état de protection favorable pour les habitats et espèces en zones salines. Plusieurs dizaines de kilomètres de digues et de remblais ont été restaurés, avec l'implication de la population locale, ce qui a créé des emplois.

Perspective

Le principal objectif pour le développement des Parcs naturels, paysagers et régionaux de Slovénie est de disposer de suffisamment de personnel et de financement suffisants pour gérer les Parcs et les activités de protection de la nature. Ceci est la base d'un service public de qualité dans la mise en œuvre de mesures de protection conjointement avec les propriétaires dans les Parcs, ce qui fait naître des attentes de la part des habitants, et qui pourrait encourager des activités de bénévolat pour les projets dans les Parcs, particulièrement dans les aires Natura 2000. Un autre objectif prioritaire consiste à augmenter l'implication des habitants des Parcs pour obtenir des produits de haute qualité et

offrir des aménagements de tourisme vert, d'artisanat et de produits agricoles. Il est important de convaincre le public que vivre dans une zone naturelle protégée présente des opportunités pour une meilleure qualité de vie d'où une amélioration des conditions d'équité sociale et de santé, grâce à la disponibilité de produits et de services de qualité des Parcs pour les habitants et les visiteurs.

Un objectif supplémentaire est en lien avec l'éducation et la sensibilisation du public aux expériences durables dans la nature, en commençant par les enfants, les élèves, les étudiants, et les adultes dans tous les segments de la société, en partenariat avec des parties prenantes du tourisme. Les Parcs naturels, paysagers et régionaux de Slovénie apportent une importante contribution au développement durable et à l'économie verte/circulaire ; de plus ils prennent soin des services écosystémiques, du patrimoine culturel et de la protection des paysages culturels. Ils mettent en œuvre des stratégies nationales pour la protection de la nature et des paysages, ainsi que des stratégies de l'Union Européenne dans la gestion des sites Natura 2000.

Auteur: Stanislava Dešnik (Parc naturel de Goričko) Hrvoje Teo Oršani (Parc de Kozjanski) Andrej Sovinc (Parc naturel de Sečovelje Salina)



Contact

Skupnost naravnih parkov Slovenije
www.naravniparkislovenije.si



ESPAGNE

Parcs naturels

Objectifs et mandat statutaire

L'Espagne compte pas moins de 40 formes légales différentes visant la protection de la nature élaborées par les organismes législatifs régionaux (17 régions). La législation commune de base stipule six catégories de Parcs: les Parcs nationaux, les Parcs naturels, les réserves naturelles, les monuments naturels, les paysages protégés et les zones de protection marines. De plus, on trouve les sites Natura 2000 et d'autres aires internationales (dont les réserves de la biosphère). Au total, 27,2% du territoire national est protégé dans le cadre du réseau Natura 2000, qui comprend toutes les aires nationales protégées. Chaque communauté autonome (région) dispose du pouvoir légal d'inscription de Parcs naturels. Bien qu'il existe différentes dénominations (Parc naturel, Parc régional, Parc rural, etc.), toutes sont équivalentes à la catégorie V de l'UICN (paysage protégé).

Les Parcs naturels sont définis par la Loi comme « des aires naturelles qui, en raison de la beauté de leurs paysages, de la représentativité de leurs écosystèmes, ou du caractère unique de leur flore, faune ou diversité géologique, y compris les formations géomorphologiques, présentent une valeur écologique, esthétique, éducative, et scientifique dont la protection justifie un traitement préférentiel. Ceci peut limiter l'utilisation des ressources naturelles, qui est interdite lorsque cela est incompatible avec raisons justifiant la création du Parc. Des limites précises du nombre de visiteurs seront établies afin d'assurer la protection de ces ressources. Les plans de gestion sont obligatoires.

Faits et chiffres

149 Parcs naturels (parques naturelles, parques regionales, parques rurales)

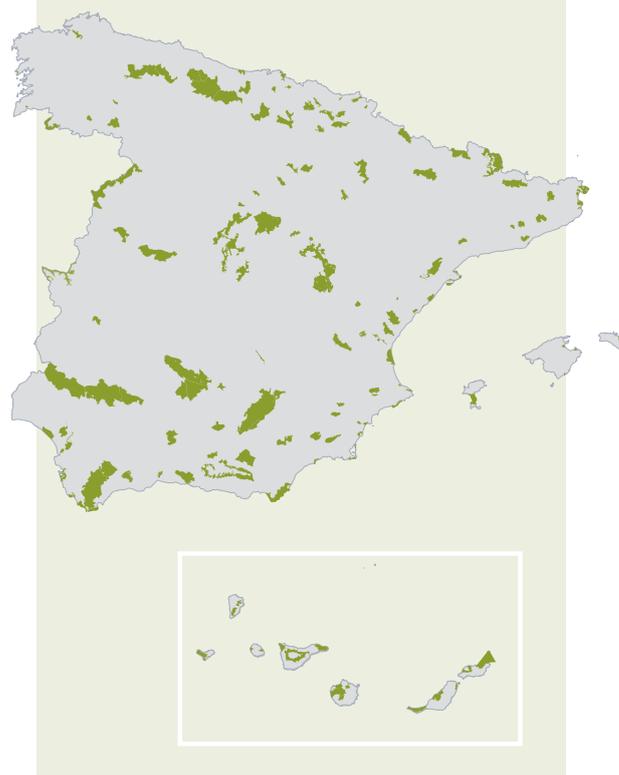
Superficie totale: 3.937 km²
= 8% du territoire nationale

Tailles des Parcs: moyenne de 267 km²
(0,5 – 2.143 km²)

Le Parc le plus ancien: 1975.

Le Parc le plus récent: 2015.

Organisation faitière: Europarc Espagne.





Fonctionnement

Les Parcs naturels sont des aires spéciales destinées à la conservation de la biodiversité, qui assurent des services écosystémiques, tels que des services socioculturels (esthétiques, spirituels, éducatifs, de loisirs), des services d'approvisionnement (eau, terres fertiles), et des services de régulation (contrôle de l'érosion, contrôle des écoulements). Les principaux domaines de gestion sont la conservation (espèces, habitats et processus écologiques), le tourisme (accueil et gestion des visiteurs), le développement socioéconomique (soutien à la population locale), auxquels il faut ajouter le suivi-contrôle sur site et l'entretien des infrastructures. De plus, les missions administratives (gestions des dossiers, établissement de rapports, etc.) constituent la plus grande partie du travail de gestion des aires protégées.

Normalement, la gestion des Parcs naturels est organisée au sein de structures administratives plus larges. On estime à au moins 2.600 personnes le nombre d'employés directs des Parcs naturels en Espagne. En moyenne, chaque Parc emploie environ 23 personnes, bien que ce nombre soit plus faible dans 77% des Parcs naturels. Plus de 50% du personnel est employé à la surveillance et l'entretien. Entre 20 et 24% des aires sont dédiées au tourisme, alors que les aires protégées ne représentent que 13% du total.

Financement

La gestion des aires protégées nécessite des ressources adéquates en termes de budget, d'équipement et de personnel. Les coûts de gestion des Parcs naturels, en tant que services publics, sont largement financés par les autorités

publiques. Dans certains cas, des contributions provenant de fonds de l'Union Européenne et de contributions d'entités privées jouent un rôle conséquent. Des mécanismes financiers innovants sont à ce jour peu utilisés, mais ils devraient se développer dans le court terme afin de répondre au besoin croissant de gestion, particulièrement en association avec le développement du réseau Natura 2000.

Projets exemplaires

Cette section décrit quelques-uns des projets innovants coordonnés par le Bureau technique Europarc-Espagne, dont un grand nombre de Parcs naturels sont membres.

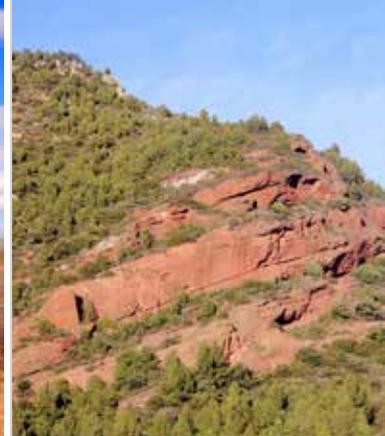
Aires protégées et changement climatique

Le projet intitulé « Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la gestion de l'aménagement des aires protégées en Espagne », financé par le Bureau espagnol pour le changement climatique, a été lancé en 2015 et s'est terminé en 2017, avec comme principal objectif l'incorporation de critères d'adaptation dans le plan de gestion du changement climatique.

Charte européenne pour le tourisme durable

Les Parcs espagnols accueillent chaque année 26 millions de visiteurs. D'où l'importance considérable d'initiatives telle que la charte européenne pour le tourisme durable dirigée par la Fédération Europarc.

Dans toute l'Europe, 75 aires protégées ont été intégrées dans la Charte Européenne pour le Tourisme Durable, et 28 de ces aires se trouvent en Espagne. Douze de ces Parcs travaillent avec des entreprises de tourisme. A la fin de 2009, 95 entreprises étaient devenues membres, ce



qui témoigne du potentiel réel du projet pour impliquer les populations locales et promouvoir le développement.

Portail web du patrimoine culturel

L'objectif global de ce projet est de promouvoir le patrimoine culturel des aires protégées. Le portail web permet de rechercher des ressources culturelles soit par leur emplacement géographique sur une carte, soit par le biais d'une base de données.

Agriculture et Natura 2000

Le projet intitulé « Contribution des pratiques agricoles durables à la gestion de Natura 2000 », est destiné à promouvoir le potentiel de développement socio-économique existant dans les aires Natura 2000 dans deux régions (Estrémadure et Castille-Manche), en travaillant directement avec les agriculteurs pour discuter des mesures de gestion proposées par les autorités responsables du réseau Natura 2000.

Perspective

L'expérience de l'Espagne dans la gestion des aires protégées s'étale sur plus d'un siècle (le premier décret de Parcs nationaux en Espagne fut signé en 1916). Actuellement, l'Espagne est le pays avec la plus grande superficie, en termes absolus, dédiée au réseau Natura 2000, la principale politique européenne de protection. Considérant la politique de tous les pays modernes, le fait que plus de 27% du territoire espagnol (et bientôt 8% des aires maritimes), soit explicitement dédié à la protection de la biodiversité représente un atout considérable.

Toutefois, le système actuel d'aires protégées en Espagne, dans lequel les Parcs naturels jouent un rôle crucial, est confronté à de multiples défis en

lien avec à la fois le changement global (comme les conséquences du changement climatique et du changement d'utilisation des sols), ainsi que la bonne gouvernance d'un pays aux structures institutionnelles complexes. Comment le système d'aires protégées peut-il répondre plus efficacement aux besoins conflictuels de protection de la nature et de bien-être de la société ? La stratégie « Société et aires protégées » est celle proposée par Europarc Espagne pour impliquer la société à différents niveaux en améliorant le rôle des aires protégées comme partie de la solution à ces défis. Ce programme stratégique a identifié huit priorités:

1. Intégration d'aires protégées dans le territoire: le système d'aires protégées doit effectivement être intégré dans la matrice territoriale, protégeant les aires clefs liées aux services écosystémiques, améliorant la connectivité, et développant des outils de planification et une gestion adaptative et résiliente.
2. Promotion des services écosystémiques: les aires protégées sont essentielles pour la société comme fournisseurs de nombreux services. Nous devons améliorer la formation en lien avec les services écosystémiques, fournir des données qui démontrent les avantages de ces zones, développer des projets qui soutiennent la production locale qui bénéficie à la préservation de la biodiversité, promouvoir la sensibilisation et la conservation du patrimoine intangible, et promouvoir des actions en lien avec la santé.
3. Transfert de connaissances scientifiques dans la gestion: la gestion dans un contexte complexe et changeant nécessite l'intégration totale des connaissances scientifiques. Parmi les aspects clefs on trouve le développement de programmes de recherche et la surveillance



destinée à résoudre des problèmes de gestion et à encourager l'intérêt des populations pour les sciences et l'engagement scientifique en lien avec les objectifs élargis des aires protégées.

4. Communication stratégique pour augmenter le soutien social et politique: tous les efforts techniques sont vains si les messages clés ne parviennent pas aux acteurs stratégiques. Nous devons améliorer la formation continue en communication, développer des documents pour cibler les secteurs clés, et augmenter les interactions avec les institutions politiques pour augmenter l'importance des aires protégées dans les agendas politiques.

5. Diversification des modèles de gouvernance: les autorités publiques garantissent les aires protégées, et leur rôle sera renforcé par le soutien et la participation de la société civile, en contribuant à la diversification des modèles de gouvernance, à la gestion des terres, et à l'amélioration de la transparence pour rapprocher le gouvernement et la société.

6. Diversification des modèles de financement: les bénéfices socio-économiques des aires pro-

tégées vont plus que dépasser les coûts d'une gestion effective. Nous devons encourager les concepts économiques et de financement qui vont au-delà de la valeur monétaire, bénéficiant de modèles de financement diversifiés, la dynamique de parrainage, et des modèles de taxations et de financement mixtes.

7. Verdir les politiques sectorielles: les aires protégées sont influencées par de nombreuses autres politiques qui nécessitent plus de coordination. Nous devons améliorer la formation des gestionnaires des aires protégées dans les questions transverses, promouvoir les partenariats entre les secteurs et les politiques, et promouvoir l'intégration.

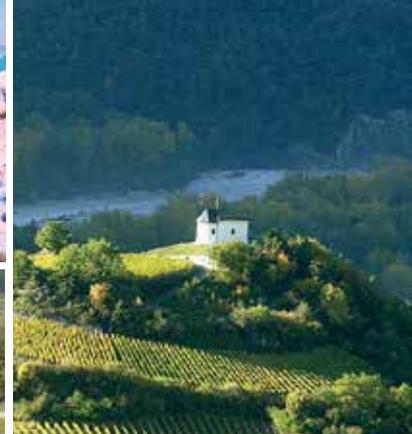
8. Responsabilité globale et coopération internationale: les décisions et les actions de notre pays sont influencées par d'autres pays, et par la suite cela en affectent d'autres. Dans le contexte de cette responsabilité globale, les efforts de protection doivent être visibles sur le plan international et promouvoir la coopération internationale.

Auteur: Marta Mugica (EUROPARC Espagne)



Contact

Europarc Espagne Technical Office
Madrid, Espagne
+ 34 91 394 25 22
oficina@redeuroparc.org
www.redeuroparc.org



SUISSE

Parcs naturels régionaux

Objectifs et mandat statutaire

En Suisse, les Parcs naturels régionaux sont des aires rurales caractérisées par la diversité de leurs paysages, la richesse de leur biodiversité, et des éléments culturels uniques. Ces régions représentent un exemple pour le développement durable et apportent une valeur ajoutée à la nature et aux paysages, aux habitants et à l'économie. La Suisse compte actuellement 14 Parcs naturels régionaux et un candidat au statut de Parc naturel.

Tous ces Parcs ont émergé en seulement sept années (depuis 2008), sachant que plusieurs projets ont échoué et que d'autres ont été couronnés de succès. Ce développement dynamique exceptionnel a favorisé le développement durable et régional en Suisse. Les Parcs naturels remplissent trois objectifs: conservation et amélioration de l'état de valeurs naturelles et du paysage, renforcement de l'économie régionale durable et contribution à l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation aux caractéristiques spéciales écologiques, culturelles, historiques et économiques des Parcs.

Pendant près de cent ans il n'y eut qu'un Parc en Suisse - la Parc National de Suisse, également connu sous le nom de Parc Naziunal Svizzer - fondé en 1914. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) l'a désigné réserve naturelle stricte (catégorie 1a), afin de répondre aux normes internationales les plus rigoureuses pour les aires protégées. La création

Faits et chiffres

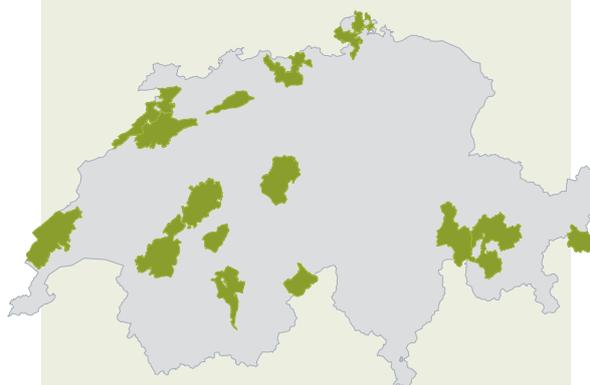
15 Parcs naturels régionaux (Regionale Naturpärke/Parcs naturels régionaux/ parchi naturali regionali)

Superficie totale: 4.834 km²
= 12% du territoire national

Tailles des Parcs: moyenne de 322 km² (550 km²)

Le Parc le plus ancien: 2008.
Le Parc le plus récent: 2016.

Organisation faitière: Swiss Parks Network (Netzwerk Schweizer Pärke/, Réseau des Parcs suisses/ Rete dei parchi svizzeri), fondée en 2007.





des autres Parcs n'est devenue possible qu'après la révision du Décret fédéral sur la protection de la nature et du patrimoine culturel en 2007, stipulant les conditions et les processus de création des Parcs naturels. En plus des Parcs naturels, le législateur a créé deux autres catégories: les Parcs nationaux au nouveau sens du terme et les Parcs naturels périurbains (Naturerlebnispärke), des petits Parcs proches de lieux de population. La Loi suit étroitement le modèle français, dans lequel une charte qui définit les objectifs à dix ans du parc, constitue l'élément stratégique central de gestion des Parcs.

Fonctionnement

Conformément à la tradition démocratique suisse, le processus d'inscription d'un Parc naturel commence par des initiatives locales. Une étude de faisabilité permet de déterminer l'adéquation de la région à un Parc. Si tel est le cas, une association est créée pour déterminer la stratégie pour le Parc, étape par étape, au cours de la phase de développement, et pour l'élaborer dans une charte. Cette phase terminée, les habitants de toutes les communautés concernées votent. Si le vote est en faveur du Parc et que la charte est approuvée, l'association présente une demande de label de Parc à l'Office fédéral de l'Environnement (Bundesamt für Umwelt), qui vérifie que les valeurs naturelles et culturelles ont une importance nationale et que la charte correspond aux critères stipulés. Si la décision est affirmative, le Parc entre dans la phase opérationnelle et reçoit le label de « Parc d'importance nationale ». La charte est renouvelée tous les dix ans et la communauté détermine les modalités de poursuite. Cette approche démocratique de terrain pour la mise en place et l'exploitation des Parcs naturels est unique au monde.

Les Parcs naturels assurent la promotion de la coopération régionale d'une manière unique, en rapprochant les communautés autour d'objectifs partagés formulés dans la charte. L'une des caractéristiques est la collaboration entre tous les secteurs. Les Parcs naturels de Suisse regroupent autour de la table des représentants du tourisme, de l'agriculture, de la protection de la nature et de la sylviculture, qui ensemble développent des solutions pour le futur, selon un processus dont aucune autre institution ne peut se targuer.

Financement

Le Bureau fédéral de l'environnement (FOEN) finance jusqu'à 50% des coûts des Parcs naturels régionaux, selon des accords de programmes. Le reste des fonds provient des cantons, des gouvernements locaux et d'autres sources. Les Parcs naturels peuvent également postuler pour le financement de projet d'autres bureaux fédéraux.

Projets exemplaires

Préservation et amélioration de l'état de la nature, des paysages et de la culture

Avec leurs aires cultivées et leurs paysages naturels, qui représentent environ 11,7% du territoire, les Parcs naturels régionaux représentent une part considérable du réseau de biotopes précieux. Ils contiennent une richesse exceptionnelle d'espèces menacées et travaillent à leur protection. Des exemples incluent la création de nouveaux habitats pour les crapauds accoucheurs (*Alytes obstetricans*) avec le soutien de bénévoles, et la construction de murs en pierres sèches pour favoriser la préservation de diverses espèces de reptiles. Les forêts et les paysages protégés, comme par exemple les marais, sont plus communs que la moyenne dans les Parcs. Tou-



tefois, les paysages culturels sont centraux dans les Parcs naturels régionaux. Les Parcs travaillent à leur protection et à leur développement au moyen d'une approche intégrée qui combine l'utilisation et la protection.

Renforcement d'une économie durable

Plus d'un tiers des aires des Parcs naturels régionaux est utilisé à des fins agricoles, et l'agriculture biologique est plus courante dans les Parcs que dans le reste de la Suisse. De plus, l'agriculture durable et le patrimoine gastronomique traditionnel des Parcs régionaux sont spécifiquement encouragés par la certification de produits. Par le biais de produits régionaux porteurs du label « Swiss Parks », les producteurs contribuent à la réalisation des objectifs des parcs, souvent dans la sphère de l'écologie et de la sensibilisation. Les Parcs aident les producteurs à commercialiser leurs produits. Il existe plus de 1.000 produits certifiés de onze Parcs naturels régionaux. En plus des délices régionaux, les Parcs naturels régionaux offrent des expériences uniques dans et autour des divers paysages culturels. L'accent est mis sur le tourisme proche de la nature. Les visiteurs ont accès à une large variété de parcours de randonnées pédestres, cyclistes et e-bike, ainsi qu'à des offres d'activités

interactives naturelles, culturelles et éducatives. L'environnement est également utilisé pour rapprocher les employés des grandes entreprises de la nature. Les Parcs apportent une valeur ajoutée majeure au tourisme. Sur la base des études de la biosphère UNESCO et Parc naturel régional Entlebuch de la biosphère du Val Müstair, on estime que chaque Franc suisse des fonds publics investi génère six fois la valeur ajoutée. En ce qui concerne le tourisme, les Parcs naturels régionaux mettent l'accent sur la mobilité durable, par exemple en n'assurant que la publicité des voyages par des transports publics et en assurant que chaque offre touristique est accessible par les transports publics. Les liaisons avec les transports locaux assurées par des bus alpins et les taxis alpins (Alpentaxis) y contribuent. Grâce à ces initiatives, en 2016 les Parcs suisses furent les finalistes du « Tourism for Tomorrow Award », la récompense internationale pour le tourisme durable.

Sensibilisation et éducation

Les Parcs sont situés dans des régions de haute valeur naturelle et culturelle, ce qui les rend particulièrement adaptés à l'enseignement du développement durable. L'une des responsabilités clefs concerne le développement des offres pertinentes aux habitants, aux élèves et aux visiteurs, afin de sensibiliser les populations. Dans leurs programmes annuels tous les Parcs proposent des expositions, des excursions, des soirées de débats et des groupes de discussion ou même des semaines complètes de projets, sur une variété de sujets. De nombreuses offres sont directement liées aux paysages, à l'histoire et à la culture des Parcs.

Coopération nationale et internationale

Les échanges vivants et ouverts entre les Parcs naturels régionaux et d'autres Parcs suisses



ont notablement contribué au développement rapide des Parcs paysagers suisses. Le Réseau des Parcs suisses (Netzwerk Schweizer Pärke) a joué un rôle clef dans ce domaine. Il s'agit de l'organisation faîtière de toutes les catégories de Parcs en Suisse. Ses responsabilités comprennent la mise en réseau des parcs, ainsi que les relations publiques.

En travaillant ensemble dans un réseau, les Parcs ont augmenté leur potentiel de négociation et ont été capables de mettre en place d'importantes coopérations nationales avec des firmes privées (ex. la banque Raiffeisen, CarPostal Suisse ou Coop). Finalement, la communication commune – y compris la campagne par le bureau fédéral de l'environnement - augmente la visibilité des Parcs. Selon une étude nationale représentative, la sensibilisation du public en Suisse est passée de 3% en 2011 à 17% en 2015.

Perspective

La Loi de 2007 a initié une vague d'initiatives pour la création de Parcs. Cette phase de mise en œuvre est maintenant terminée, l'objectif étant désormais de conforter la position des Parcs existants. Un test crucial sera le renouvellement de la charte après dix ans, qui sera soumise à une vota-

tion populaire pour chaque Parc. Dans le cadre de l'évaluation de la charte, les Parcs doivent apporter la preuve de leur efficacité, qui est une question de mesurabilité, particulièrement en ce qui concerne leurs performances économiques. Pour les performances écologiques, un projet pilote est actuellement en cours, dans lequel tous les Parcs naturels régionaux définissent leurs objectifs et les futurs rôles dans la conservation et le soutien des habitats (infrastructure écologique). Comme régions modèles du développement durable, les Parcs naturels régionaux sont de plus en plus utilisés pour tester de nouveaux concepts énergétiques et de nouveaux cycles économiques régionaux adaptés aux futurs défis (ex. changement climatique, perte d'habitat naturel, etc.).

Auteur: Noëmi Bumann (Netzwerk Schweizer Pärke)



Contact

Netzwerk Schweizer Pärke
Bern, Schweiz
+41 31 381 10 71
info@parks.swiss
www.parks.swiss



Aires de beauté naturelle exceptionnelle

Objectifs et mandat statutaire

Le concept des Aires de beauté naturelle exceptionnelle (Area of Outstanding Natural Beauty - AONB) est une désignation exclusivement britannique, concernée par la décentralisation ; en Angleterre, la responsabilité des désignations revient à l'organisation Natural England (NE) ; au Pays de Galles, il s'agit de Natural Resources Wales (NRW) ; et en Irlande du Nord, il s'agit de Northern Ireland Environment Agency (NIEA). Les AONB en Angleterre et au Pays de Galles, désignées à l'origine par le National Parks and Access to the Countryside Act 1949 (Loi sur les Parcs nationaux et l'accès à la campagne de 1949), ont vu leur protection renforcée par le Countryside and Rights of Way (CROW) Act 2000 (décret sur la campagne et le droit de passage), qui désormais établit les désignations. Les AONB d'Irlande du Nord, désignées à l'origine par le Amenity Lands (NI) Act 1965 (décret sur les terres communes), sont maintenant désignées par le Nature Conservation and Amenity Lands (NI) Order 1985. (Décret sur la protection de la nature et les terres communes). Le premier objectif de la désignation des AONB est la protection et l'amélioration de la beauté de la nature. Dans la réflexion sur les critères de désignation, sont pris en compte les besoins de l'agriculture, de la sylviculture et d'autres activités rurales, ainsi que d'autres besoins économiques et sociaux des communautés locales. Une attention particulière est apportée à la promotion des formes durables de développement social et économique qui en eux-mêmes

Faits et chiffres

46 Aires de beauté naturelle exceptionnelle (Areas of Outstanding Natural Beauty - AONB)

Superficie totale: 29.700 km², = 18% du territoire total de l'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord

Tailles des Parcs: moyenne de 645 km² (16 – 2.038 km²)

Le Parc le plus ancien: 1956. Le Parc le plus récent: 1995.

Organisation faitière: Association nationale des Aires de beauté naturelle exceptionnelle (NAAONB), fondée en 1998.





contribuent à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Les loisirs récréatifs ne sont pas un critère de désignation, mais la demande pour cette activité doit être prise en compte dans la mesure où elle est cohérente avec la protection de la beauté de la nature et des besoins de l'agriculture, de la sylviculture et d'autres utilisations.

Fonctionnement

Globalement, les AONB relèvent de la responsabilité des autorités locales. Le modèle de gouvernance le plus courant est un partenariat AONB-membres désignés par les autorités locales, avec le soutien d'un personnel spécialisé venant des agences nationales, et des représentants locaux d'organisations environnementales, culturelles, d'aménagement, de gestion des terres, et d'entreprises. L'Angleterre dispose de deux conseils de conservation. Le partenariat AONB et conseil de conservation (Famille AONB) décide des modalités des objectifs statutaires par le biais d'un plan de gestion. La Famille AONB est activement impliquée dans une gamme de projets, souvent assumant la responsabilité dans des projets majeurs. Ceci est perçu comme une des forces de l'approche Famille AONB, et se révèle de plus en plus pertinent dans les modalités de fonctionnement des autorités locales, à savoir à titre de commanditaires attributaires des activités aux organisations les plus efficaces.

Financement

La sponsorship AONB est assurée par Defra (Angleterre), NRW (Pays de Galles) et NIEA (Irlande du Nord) et des contributions des autorités locales. La sponsorship fait partie intégrante des attributions du sponsor clef. Des ressources supplémentaires pour les projets proviennent du Heritage Lottery Fund (HLF) (Fonds de la loterie pour le pa-

trimoine), de programmes de l'Union Européenne et de dons d'entreprises.

Projets exemplaires

La Famille AONB se félicite de sa capacité à réunir les organismes, ce qui lui permet d'assurer une large gamme d'activités et de projets. Elle fonctionne avec des communautés locales et ce faisant, traduit une vision nationale et une politique nationale en actions locales. Par la valorisation des compétences, des connaissances et de l'énergie de tous, la Famille AONB assure des prestations à un bon rapport qualité-prix en assurant des ressources supplémentaires de financement ainsi que des partenaires de projets. Elle développe également des approches innovantes permettant d'obtenir des résultats bénéfiques par le biais de collaborations, conduisant à une économie rurale durable qui préserve et améliore l'environnement pour le bénéfice de la société.

Protection et restauration environnementale à l'échelle d'un paysage

Des prestations de conseil, en lien avec les paysages, sont fournies aux autorités en charge de l'aménagement et des contributions au développement de politiques et de plans locaux constituent l'une des fonctions essentielles de la Famille AONB. De nombreux partenariats assurent également des prestations de conseil en lien avec les paysages à l'intention des agriculteurs et des propriétaires terriens. L'approche paysagère de la restauration écologique, mentionnée dans le livre blanc sur l'environnement naturel d'Angleterre 2011 (Natural Environment White Paper 2011) et mise en pratique par le lancement des aires d'amélioration de la nature en 2013, a été adoptée par de nombreux membres de la Famille AONB. Les premiers partisans ont utilisé le programme de partenariat pour le paysage du Fonds de la loterie pour le patrimoine pour effectuer des investisse-



ments significatifs en aménagement territorial. Par exemple, le projet Kent Downs AONB Partnership's Valley of Visions Project (projet de la vallée des Visions du partenariat Kent Downs AONB) à l'échelle des paysages, menant des actions avec les communautés, les propriétaires terriens et les organisations locales, a utilisé 1,285 millions d'euros pour permettre la restauration des aires de prairies crayeuses, un vaste programme d'événements, de nouveaux sentiers de randonnée, la protection de sites patrimoniaux importants, et des actions auprès des écoles.

Un autre exemple est le partenariat Arnside & Silverdale AONB conduit par Morecambe Bay Limestones & Wetlands NIA, en collaboration avec cinq partenaires clefs, pour exécuter des projets dans les aires AONB et les espaces environnants. La Famille AONB est dans une position idéale pour ce type d'activités en raison de relations bien établies avec les propriétaires terriens, les agriculteurs et les organismes tiers environnementaux.

Récupération économique et croissance

La Famille AONB intervient dans l'identification des besoins économiques et sociaux des communautés et des entreprises locales. Récemment, les manifestations pratiques de ce rôle sont devenues plus évidentes en raison de la plus grande acceptation des principes de développement durable et de l'historique de la Famille AONB dans le soutien aux entreprises rurales.

La plus grande partie de la Famille AONB a utilisé des programmes de développement rural (PDR) réussis. Nombre de ces programmes eurent un fort impact sur la structuration de leur programme Leader dans le PDR courant et sont représentés dans leurs groupes d'action locale. Ceci leur a permis de soutenir des secteurs clefs de l'économie rurale, et beaucoup ont géré des projets financés par

les PDR, encourageant le tourisme et les loisirs de haute qualité. D'autres programmes européens de financement ont été également permis à la Famille AONB de soutenir leurs secteurs touristiques.

Par exemple, le projet transnational (Interreg) de l'Union Européenne du partenariat Suffolk Coast et Heaths AONB aide le secteur du tourisme à renforcer la qualité environnementale pour mieux attirer les visiteurs. Les investissements dans l'internet haut débit permettant d'aider les entreprises rurales ont également été identifiés comme prioritaires. Un autre exemple est le partenariat Cranborne Chase AONB qui a apporté un soutien conséquent à des initiatives locales d'amélioration des infrastructures TIC tout en évitant la présence de poteaux trop intrusifs dans le paysage.

Le développement de fonds durables (DFD) a également permis à la Famille AONB de s'engager proactivement dans un soutien aux secteurs commerciaux clefs tels que le tourisme, l'agroalimentaire, et l'artisanat rural. De nombreux fonds ont réussi à établir des liens très forts entre les entreprises locales et la désignation AONB. Enfin, le réseau de tourisme durable du partenariat Forest of Bowland AONB comprenant 120 membres a conduit à la formation de Bowland Experience Ltd. qui assure un soutien B2B pour le développement du tourisme.

Développement des communautés, santé et bien-être social

La Famille AONB est engagée directement avec les communautés dans un certain nombre d'initiatives.

L'un des thèmes communs des plans de gestion AONB est le traitement de la dépendance des communautés rurales au transport automobile et la promotion de modes de déplacement plus durables pour les habitants et les visiteurs.



On citera l'exemple du bus explorateur BayTrans Gower du partenariat Gower AONB Partnership qui assure un service à l'année et qui bénéficie aux habitants et aux visiteurs ; son utilisation a augmenté de 40% depuis sa mise en service en 2004. La Famille AONB s'occupe des opportunités de formation et de développement des compétences venant de la campagne et de la gestion des loisirs récréatifs.

Un autre exemple est le partenariat High Weald AONB qui travaille avec des prestataires de formations en sylviculture pour des actions de mise en réseau et de partage de compétences de travail du bois ; il a utilisé le fonds de développement durable pour proposer des apprentissages rapides à l'entretien des haies et taillis.

La Famille AONB insiste sur les résultats positifs pour la santé qui résultent de l'accès à un environnement naturel de haute qualité, certains membres allant jusqu'à se déclarer « Service de Santé Naturelle ».

Les nombreuses années d'expérience du partenariat Lincolnshire Wolds AONB dans le soutien au festival Lincolnshire Wolds Walking, a conduit au dialogue avec le service national de santé sur les opportunités d'amélioration des résultats sur la santé dans l'AONB.

Le projet Fund Mindscape de développement durable du partenariat Wye Valley AONB connecte les gens présentant des problèmes de santé mentale avec un environnement extérieur récréatif.

Perspective

La Famille AONB a quatre objectifs communs: Préserver et améliorer le patrimoine naturel et culturel britannique d'AONB, en assurant que les futurs défis pourront être relevés.

Soutenir le bien-être économique et social des communautés locales selon des modalités qui contribuent à la protection et à l'amélioration de la beauté naturelle.

Promouvoir la compréhension et l'appréciation de la nature et de la culture des AONB, et encourager les populations à s'engager dans leur protection.

Valoriser, soutenir et promouvoir les bénéfices que les AONB britanniques apportent à la société, y compris la pureté de l'air et de l'eau, l'alimentation, le stockage du carbone, et autres services vitaux pour la santé et le bien-être de la nation.

Autorin: Jill Smith (National Association for Areas of Outstanding Natural Beauty)



Contact

National Association for AONBs
Fairford, Royaume-Uni
+44 7969 888823
office@landscapesforlife.org.uk
www.landscapesforlife.org.uk



ROYAUME - UNI ECOSSE

Parcs régionaux

Objectifs et mandat statutaire

Les Parcs régionaux écossais sont de grands espaces attrayants de la campagne, proches des villes, qui comprennent des paysages et une faune et flore sauvages d'importance régionale ou plus. Ces Parcs sont populaires pour les loisirs, et assurent les activités de surveillance ainsi que la provision de ressources nécessaires pour intégrer ces fonctions avec d'autres utilisations des territoires. Ils contribuent de plus en plus à de grandes questions dans les agendas nationaux et locaux, y compris l'amélioration de la santé, des modes de vie actifs, la lutte contre le changement climatique, la gestion environnementale, le renforcement des communautés et le développement durable.

Les trois Parcs régionaux écossais ont été désignés par les conseils régionaux, avec le soutien de la Countryside Commission for Scotland, (Commission des Espaces Ruraux en Ecosse), selon les termes du Countryside (Scotland) Act 1967 (amendé) (Loi sur les Espaces Ruraux). Les désignations ont été confirmées par le Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. Après des réorganisations administratives, le rôle principal dans la désignation et la gestion des Parcs régionaux a été attribué aux autorités locales, avec le soutien du Scottish Natural Heritage (Patrimoine naturel d'Ecosse).

Faits et chiffres

3 Parcs régionaux (Regional Parks)

Superficie totale: 422 km²
= 0,5% du territoire écossais

Tailles des Parcs: moyenne de 140 km²
(40 – 282 km²)

Le Parc le plus ancien: 1986.
Le Parc le plus récent: 1990.





Fonctionnement

Chacun des deux plus grands Parcs régionaux - Clyde Muirshiel et Pentland Hills - s'étend sur plus d'une aire d'autorité locale. Ces Parcs sont gérés en partenariat par des comités qui regroupent toutes les autorités pertinentes, avec des contributions de forums consultatifs composés d'utilisateurs de lieux de loisirs, les responsables territoriaux et les organismes publics. Depuis 1996, le Parc de Clyde Muirshiel a été établi comme autorité des Parcs. Le Parc régional de Lomond Hills est situé entièrement dans la zone d'une seule autorité locale après avoir été géré en partenariat entre les utilisateurs, les gestionnaires territoriaux et les organismes publics.

Depuis 2013, le Parc régional de Lomond Hills est géré dans le cadre d'un projet de partenariat élargi qui s'étend à l'autorité locale voisine mais qui maintient des principes identiques de collaboration.



Financement

Les trois Parcs régionaux reçoivent diverses formes de soutien provenant du financement par l'autorité locale concernée, la génération de revenus et un financement élargi (généralement basé sur des projets), provenant d'organismes publics britanniques, le Fonds de la loterie pour le patrimoine, et d'autres organisations caritatives.

Projets exemplaires

Parc régional de Clyde Muirshiel

Ce grand Parc situé à l'ouest de Glasgow est composé principalement de prairies et de landes. Il comprend deux autres Parcs plus petits et quatre centres d'accueil des visiteurs - deux dans

les aires des hautes terres, un site côtier, et un centre d'activités nautiques/récréatives. Le Parc assure une large gamme d'activités récréatives et de loisirs. De récents projets ont amélioré les opportunités de loisirs ainsi que le patrimoine naturel et culturel. Celles-ci comprennent le projet Semple Trail Heritage (patrimoine du sentier Semple), ainsi que des activités entreprises dans le centre Greenock Cut et Muirshiel Centre, qui combinent la protection, l'accès et l'interprétation de la nature, y compris la possibilité d'observer la vie sauvage avec des appareils de vision. Diverses initiatives plus vastes encouragent les activités de plein air, y compris le premier centre d'excellence de nautisme écossais qui répond aux besoins de groupes avec des exigences spéciales, ou le projet Branching Out, un cours



de dix semaines impliquant des adultes dans des activités en plein air en vue d'améliorer leur santé mentale.

Parc régional de Pentland Hills

Les Pentland Hills forment une ligne d'horizon grandiose au sud d'Edimbourg. Ce Parc est un paysage vivant et actif de 100 km², avec deux centres d'accueil des visiteurs et un réseau de sentiers de randonnée de 100 km. De récents projets comprennent des programmes de plantation pour étendre la couverture forestière, ainsi qu'un projet destiné à améliorer les buissons de genièvre, ce qui a été fait par l'organisation bénévole Friends of the Pentlands. De plus, le Parc facilite l'accès des visiteurs, par exemple par son service de gardiens bénévoles, ce qui permet à la population de s'impliquer dans l'entretien des collines et d'aider à la gestion des visiteurs. L'initiative sheep worrying (inquiétude des moutons) du Parc est destinée à faire prendre conscience aux propriétaires de chiens de la nécessité d'un comportement responsable dans les collines afin d'éviter les attaques de canins contre le cheptel.

Parc régional de Lomond Hills

Les Lomond Hills (monts de Lomond) sont un des sites remarquables du Fife (au nord d'Edimbourg) et le centre de 40 km² de landes, de lochs et de terres agricoles. Ce territoire dispose

de nombreux points d'accès et d'un réseau de sentiers de randonnée et de plusieurs éléments remarquables. Le programme Living Lomonds Paysage Partnership (partenariat des paysages vivants de Lomonds), a mené à bien un certain nombre de projets récents dont la restauration des habitats et le contrôle d'espèces invasives, la création de sentiers, la maintenance et la signalisation, l'archéologie communautaire et le développement de compétences rurales.

Perspective

Les Parcs régionaux devront faire face à de nouveaux défis dans le futur: la pression foncière pour le développement, le recours aux énergies renouvelables, la déforestation et l'urbanisation. Il peut y avoir des besoins continus de gestion des conflits potentiels d'utilisations entre les loisirs et les propriétaires terriens des populations locales. Plus généralement, le déclin des financements provenant des autorités locales implique la génération de revenus des activités de loisirs récréatifs et de demandes de fonds sous forme de prêts.

Auteurs: Alan Brown (Clyde Muirshiel regional park) Jenny Hargreaves (City of Edinburgh Council) Richard Smith (Fife Council) Mark Wdroiteham (Scottish Natural Heritage)



Contact

Scottish Natural Heritage
Inverness, Royaume-Uni
+44 1463 725000
enquiries@snh.gov.uk
www.snh.gov.uk



Conclusion et Perspective

L'étude « Les Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » montre que les Parcs naturels régionaux contribuent déjà à l'atteinte des objectifs politiques de l'Union Européenne et de ses Etats membres dans la sphère du développement durable, de la protection de la nature et de l'éducation.

Dans de nombreux pays impliqués dans cette étude, l'idée de Parcs naturels régionaux s'est déjà traduite par des développements positifs au cours des dernières années. Si nous examinons les résultats de l'étude et les actions des Parcs naturels régionaux dans chacun des pays, l'étendue de leurs bénéfices potentiels pour la société, aujourd'hui et dans le futur, devient une

évidence. Le besoin d'utiliser ce potentiel n'a jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui.

Les Parcs naturels régionaux – Des paysages vivants

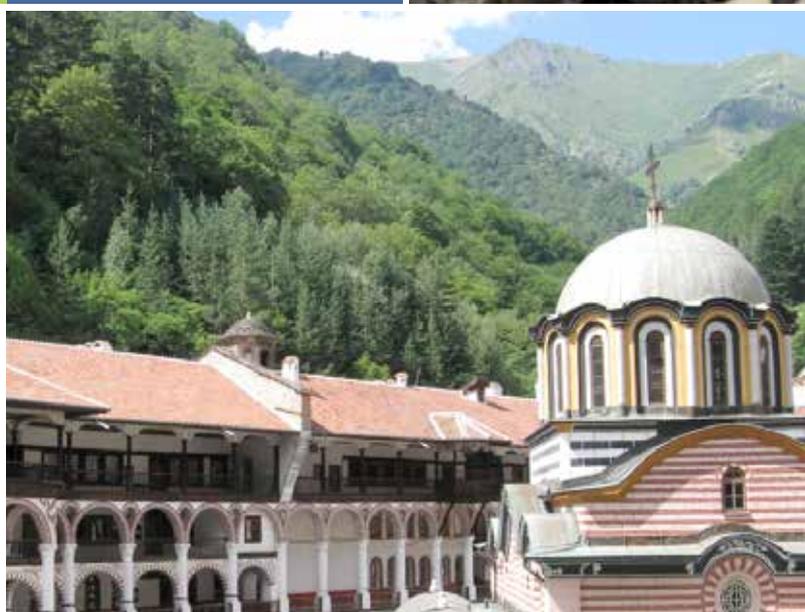
Les Parcs naturels régionaux sont des partenaires importants de l'UE et de ses Etats membres ainsi qu'un complément précieux pour leurs régions. Ils sont des territoires modèles pour le développement durable dans les zones rurales et pour la préservation de la biodiversité.

Les Parcs naturels régionaux allient la protection de l'environnement et le développement économique et social, dynamisent les circuits



économiques régionaux, les produits régionaux, l'alimentation de grande qualité, et soutiennent les revenus et les emplois locaux. De plus, ils collaborent étroitement avec un réseau de partenaires de l'économie régionale, dont les activités contribuent au développement durable des territoires et soutiennent les Parcs naturels régionaux.

Ces principes d'inclusion, d'une protection de la nature intégrée, et du développement durable permettent aux Parcs naturels régionaux de poursuivre leur développement en territoires innovants et dynamiques. Avec leurs offres de grande qualité et leurs équipes spécialisées, les Parcs naturels régionaux sont attractifs en tant



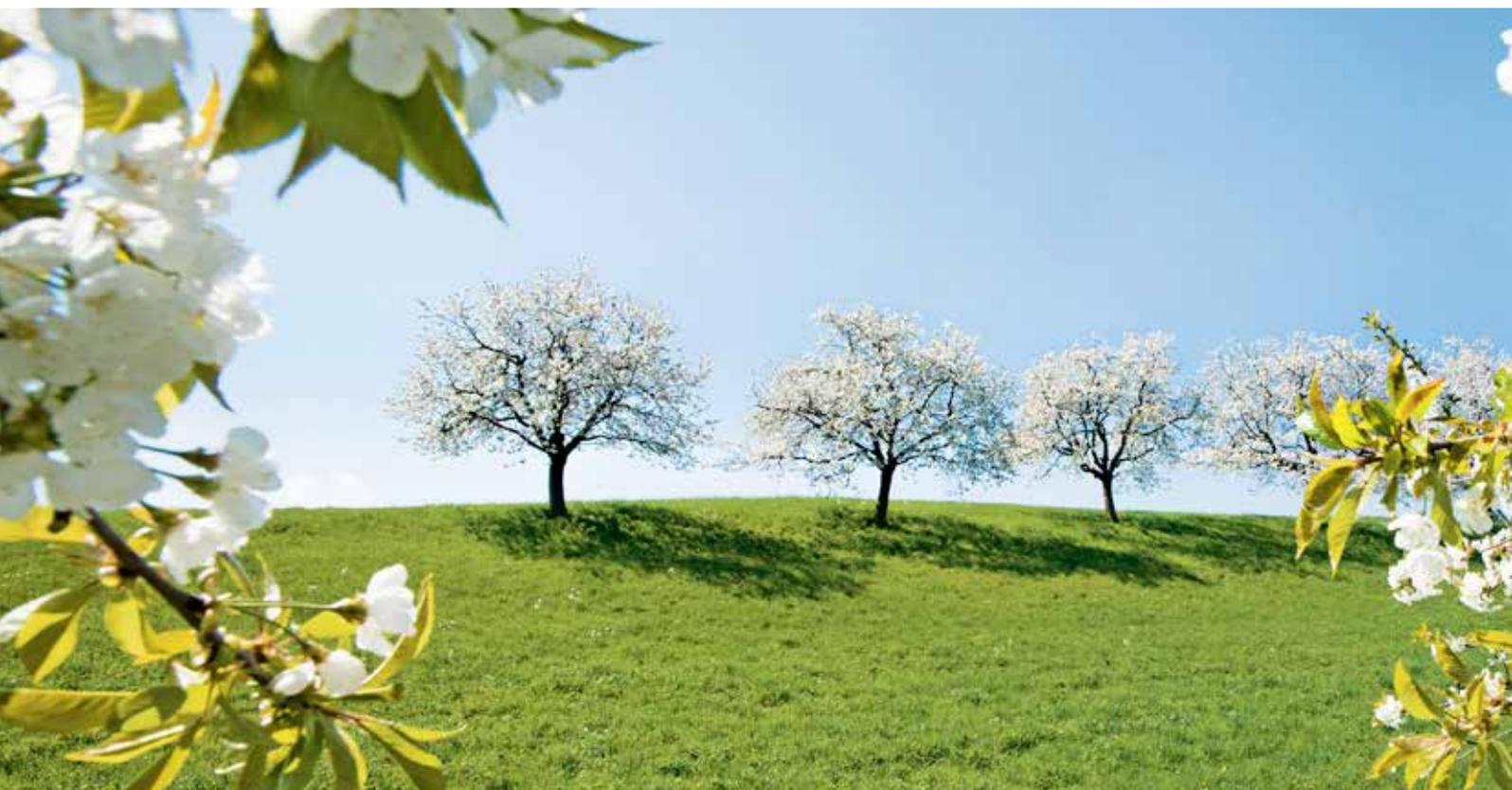
que lieux de vie, implantations pour les entreprises, et espaces de découverte et de loisirs pour les visiteurs.

Par le biais de leurs activités d'éducation soutenues pour tous les segments de la population, et en particulier les écoles, jardins d'enfants et autres établissements d'enseignement, les Parcs naturels régionaux donnent corps au concept d'éducation au développement durable sur leurs territoires. Ils rendent la nature et la culture de la région accessibles à la population et les motivent à soutenir activement leur territoire.

Les Parcs naturels régionaux soutiennent la qualité de vie et de santé de la population avec des opportunités multiples et variées de s'impliquer.

Par ce biais, ils contribuent à faire des territoires ruraux des lieux vivants où les gens veulent vivre. Il s'agit de Paysages Vivants (Living Landscapes).

Les Parcs naturels régionaux aident à la réalisation des objectifs nationaux et européens dans les territoires ruraux. De plus, ils garantissent l'utilisation ciblée, efficiente et efficace des moyens publics, en accord avec les populations locales. Ces fonds sont un bon investissement étant donné qu'ils peuvent générer des effets économiques régionaux en retour, en plus des résultats environnementaux et sociaux. Les Parcs naturels régionaux sont des partenaires importants pour les autorités locales et peuvent être chargés de résoudre des problèmes d'actualité entrant dans leurs champs de responsabilités.



Les Parcs naturels régionaux ont besoin de soutien

Afin que l'énorme potentiel des Parcs naturels régionaux puisse être mobilisé pour leurs territoires respectifs, pour les pays européens, et pour l'Europe, ils ont besoin de disposer de conditions structurelles appropriées pour conduire leurs actions. Il est d'une importance cruciale que les structures de gestion des Parcs naturels régionaux disposent d'une équipe suffisante pour assurer leurs missions dans chacun des pays. Des financements appropriés et fiables doivent également être garantis pour mener à bien les tâches d'expertises leur permettant de produire l'ensemble des bénéfices pour la société. Sans une meilleure reconnaissance et des

investissements supplémentaires, il ne sera pas possible d'assurer le progrès des Parcs naturels régionaux, pour le bien de la nature, de la société et des générations futures. Pour que les Parcs naturels régionaux réussissent, il est crucial que les politiques au niveau des autorités locales, régionales, nationales et européennes assurent un soutien adéquat aux activités des Parcs naturels régionaux.

Le but du projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » et du présent ouvrage est de contribuer à matérialiser les engagements portés par les Parcs naturels régionaux européens, à réaliser ce potentiel au bénéfice de la nature, des cultures, des paysages, de l'économie rurale et des peuples d'Europe.





L'Association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke)

Le projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » a été conduit par l'Association des Parcs naturels allemands (Verband Deutscher Naturparke, VDN). Depuis 1963, le VDN agit comme l'organisation faîtière pour les Parcs naturels en Allemagne, au sein de laquelle les organismes administratifs des Parcs naturels se sont regroupés. Ce sont ces experts qui, grâce à leurs compétences et à leur dévouement, façonnent les actions du VDN en faveur de la protection de la nature, l'éducation à l'environnement, le tourisme durable, les loisirs et le développement des territoires ruraux. Chaque administration d'un Parc naturel peut candidater pour devenir membre du VDN. Le VDN fournit de nombreux services à chacun des Parcs naturels et pour le développement des Parcs

naturels dans leur ensemble en Allemagne. Ses membres bénéficient de son soutien pour la mise en place et l'organisation des Parcs naturels afin de créer des paysages exemplaires pour un développement durable. Le VDN agit comme conseiller, forum technique, et catalyseur pour les Parcs naturels. Il communique sur les responsabilités et les bénéfices des Parcs naturels auprès du public et représente les intérêts des Parcs naturels au niveau politique.

La « campagne de qualité des Parcs naturels » (Qualitätsoffensive Naturparke) est un exemple des travaux du VDN. Cette campagne a été développée en accord étroit avec les Parcs naturels, et soutenue par l'Agence fédérale allemande pour la Protection de la nature, avec



le financement du Ministère fédéral allemand de l'Environnement. Son principal objectif est de donner aux Parcs naturels un outil d'auto-évaluation et d'amélioration continue de la qualité de leurs actions et de leurs offres. Les Parcs naturels reçoivent le titre de « Parc naturel de qualité » ou de « Parc naturel partenaire de la campagne de qualité ». Ces titres font l'objet d'une réévaluation tous les cinq ans en vue de leur renouvellement.

Dans d'autres projets, le VDN a publié un guide à destination des Parcs naturels pour élaborer des plans de gestion, déterminé les bénéfices des Parcs naturels dans la préservation de la diversité biologique, et posé les fondations pour la désignation des « Ecoles du Parc naturel » et les « Ecoles maternelles du Parc naturel ». Il existe de nombreux autres projets, par exemple dans le domaine du tourisme durable, des découvertes de la nature en accessibilité, et de

communication. En Allemagne, le mouvement des Parcs naturels a toujours été étroitement associé à l'idée européenne. Le premier président du VDN, le Dr. Alfred Toepfer a joué un rôle crucial dans la création des Parcs naturels. Il a également été un membre fondateur et le premier président de l'association européenne faitière: la Fédération EUROPARC. Ces expériences ont également eu comme résultat la responsabilité du VDN, stipulée dans ses statuts, à soutenir les échanges d'expériences et la collaboration entre les Parcs naturels d'Allemagne et d'autres Parcs naturels régionaux européens. Le projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » constitue une importante contribution en ce sens.

www.naturparke.de





La Fédération EUROPARC

La Fédération EUROPARC était un partenaire du projet « Parcs naturels, régionaux et paysages d'Europe », contribuant par son vaste réseau européen et sa grande expérience aux travaux et à la réalisation de cet important projet séminal.

La Fédération EUROPARC œuvre pour améliorer la gestion des Aires Protégées en Europe par le biais de la coopération internationale, d'échanges d'idées et d'expérience, et par son lobbying sur les politiques. La Fédération a significativement contribué à accroître la sensibilisation publique sur les Aires Protégées, et influencé les politiques européennes de protection de la nature. EUROPARC est reconnu dans le monde comme un réseau professionnel d'Aires Protégées européennes.

En tant qu'organisme représentant les Aires Protégées d'Europe, EUROPARC est la voix collective pour toutes les aires naturelles et de paysages et s'attache à construire une tête de réseau européen plus forte, fédératrice, qui soit mieux placée pour soutenir ses membres et relever les défis actuels et futurs auxquels l'Europe est confrontée.

La Fédération EUROPARC est dédiée à la protection concrète de la nature, au développement durable de la biodiversité européenne, en favorisant les approches holistiques paysagères dans leur gestion.

Notre vision est une Nature Durable: appréciée par les populations. A cette fin, les membres d'EUROPARC se regroupent autour d'une passion partagée pour la nature et les paysages,



pour se projeter au-delà de nos parcs et mettre en lumière leur importance pour le développement environnemental, social et économique de nos territoires, pays et de la société européenne. Le patrimoine naturel européen est une myriade d'habitats, de paysages, d'écosystèmes sculptés par la Nature et façonnés par l'Homme. Ce patrimoine ne connaît pas de frontières ; en conséquence, pour gérer durablement et efficacement ces ressources naturelles, EUROPARC croit que la future protection de la nature et des paysages sera atteinte par le travail en réseau et la coopération, en apportant une compréhension mutuelle, des expériences partagées, la connaissance et l'innovation dans les politiques et les pratiques de gestion des Aires Protégées.

EUROPARC reconnaît la valeur des Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe comme

paysages vivants et apprenants. Ces parcs, qui couvrent de vastes zones dans toute l'Europe, jouent un rôle important dans la protection de la biodiversité de l'Europe et la préservation de notre patrimoine culturel.

www.europarc.org



Crédits photographiques

Couverture 1. ligne (de gauche à droite): Velga Vítola; E. Neffe/www.extremfotos.com; Savognin Tourismus im Surses; Mila Preradović; John Davies; Erwin Christis; Peter Lindel. **Couverture 2.** Ligne (de gauche à droite): Areeiro2011; M. Casalboni; Dániel Ispán; PNR Baronnies Provençales; Delphine BERNARD; Zdenek Patzelt; Regionaal Landschap West-Vlaamse Heuvels; E. Neffe. **p. 5:** l.: VDN; c.: Ursula Euler; r.: Fédération EUROPARC. **p. 6:** t.: VDN/Friedrich J. Flint. **p. 7:** t.r.: VDN/Matze; c.r.: VDN/Brezina Peter. **p. 8:** bot: VDN/Annett Paul. **p. 10:** t.: PNR Baronnies Provençales. **p. 11:** t.r.: PNR Armorique; c.r.: Archives of State Service for Aires protégées under Ministry of Environment and administrations of regional parks; bot. r.: VDN/blum. **p. 13:** b.l.: VDN/J. Kühnemund; b.r.: Parc naturel Medvednica. **p. 15:** t.: Zdenek Patzelt; b.r.: Friluftsrådet. **p. 16:** t.l.: VDN/Ulrike Sobick; c.l.: E. Neffe. **p. 17:** b.: Friluftsrådet. **p. 18:** VDN/Fotoi. **p. 19:** t.r.: Association of Parks in Bulgaria; c.r.: S.Petrosillo; b.r.: VDN/Kurt Sikora. **p. 20:** VDN/blum. **p. 21:** b.l.: b.c.t.: Parc naturel Velebit; b.c.b.: Mircea Verghet; b.r.t.: H.Marek; b.r.b.: Mircea Verghet. **p. 22:** extremfotos.com. **p. 23:** t.r.: VDN/Jürgen Rei; c.r.: F.Kovacs; b.r.: VDN/Michael Heuer; **p. 24:** b.: C. Korkosz. **p. 25:** t.r.: Giovanni Pelucchi; b.l.: Katharina Denking; b.r.: Katharina Denking. **p. 26:** t.l.: Naturpark Öwersauer; b.l.: Parc naturel Lonjsko Polje; b.r.: Ullrich Köster. **p. 27:** b.: EUROPARC Espagne. **p. 28:** Zdenek Patzelt. **p. 29:** t.r.: Montseny Parc naturel; c.r.: Katharina Denking. **p. 30:** t.l.: Marc Thiel; c.l.: Nærøfjord World Heritage Park. **p. 31:** t.r.: Katharina Denking; b.r.: Roland Gerth © Schweiz Tourismus-BAFU. **p. 32:** Tony Gill. **p. 33:** t.r.: Zappata Romana; c.r.: Katharina Denking; b.r.: Christophe Manquillet. **p. 34:** t.: PNR Pyrénées Ariégeoises. **p. 35:** t.: PNR Pyrénées Ariégeoises; b.r.: Katharina Denking. **p. 36:** t.l.: Jörg Liesen; c.l.: Albert Rosselló; b.l.: www.valdres.no. **p. 37:** t.r.: Katharina Denking; c.r.: Martin Schneider-Jacoby – EuroNatur; b.: VDN/Brezina Peter. **p. 38:** Mila Preradović. **p. 39:** t.r.: E. Neffe; c.r.: ALPARC; b.r.: Naturpark Schwarzwald Mitte-Nord/Jochen Denker. **p. 40:** c.l.: Cathrine Dokken; b.l.: Katharina Denking. **p. 41:** b.c.: Berkó Gyöngy; b.r.: Esther Lüthi. **p. 42:** Lorenz Andreas Fischer © Schweiz Tourismus-BAFU. **p. 43:** t.r.: L. Chudárek; r.c.: Katharina Denking; b.r.: Katharina Denking. **p. 44:** Yngve Ask. **p. 45:** b.l.: Nicole Franke; b.r.: Laurent Cheviet. **p. 46:** Jörg Liesen. **p. 47:** b.r.: Franz Kovacs. **p. 48:** t.l.: Neil Roberts; l.c.: Katharina Denking; b.: Dominik Ketz. **p. 49:** r.c.: Thomas Schuppisser; b.r.: Roland Robra. **p. 50:** Sebastian Magnani. **p. 51:** t.r.: Ullrich Köster; r.c.: Jörg Liesen; b.r.: A. Heufelder. **p. 52:** Katharina Denking. **p. 53:** c.r.: K. Bloom; b.l.: VDN/Frank behrens; b.r.: Katharina Denking. **p. 54:** VDN/Brezina Peter. **p. 55:** b.r.: Katharina Denking. **p. 56:** t.l.: Katharina Denking; l.c.: Jörg Liesen; b.l.: Parc naturel Montagne de Reims. **p. 57:** t.r.: EUROPARC Espagne; b.: Mattias Nutt. **p. 58:** Naturpark Nordeifel. **p. 59:** t.r.: Naturpark Nordeifel; r.c.: Katharina Denking; b.r.: Ullrich Köster. **p. 60:** LVR Christophorus Schule Bonn. **p. 61:** b.l.: Naturpark Heidenreichsteiner Moor; b.r.: Katharina Denking. **p. 62:** Zdenek Patzelt. **p. 63:** c.t.: Ingemar Malmström; c.b.: Renato Bagattini © Schweiz Tourismus-BAFU; r.t.: PNR Massif des Bauges; r.b.: H. Marek. **p. 64:** t.l., t.c.t.: H.Marek; t.c.b.: F.Kovacs; t.r.: E.Neffe. **p. 65:** E. Neffe. **p. 66:** t.l.: H.Marek; t.c.: F.Kovacs; t.r.: Hochgebirgs-Naturpark Zillertaler Alpen; l.t.l.: E. Neffe; l.t.r.: Naturpark Weißensee; l.c.r.: G. Wakonigg; l.b.: Christine Klenovec. **p. 67:** t.l.: E.Neffe; t.c.: F. Kovacs; t.r.: www.extremfotos.com; b.l.: E. Neffe. **p. 68:** t.l.: Regionaal Landschap Lage Kempen; t.c.t., t.c.b.: Regionaal Landschap Kempen en Maasland; t.r.: E.Christis. **p. 69:** t.l.: Erwin Christis; t.c.: Eddy Daniels; t.r.: Kove Van Looveren. **p. 70:** t.l.: Erwin Christis; t.c.: Regionaal Landschap West-Vlaamse Heuvels; t.r.: Regionaal Landschap Kempen en Maasland; b.l.: Erwin Christis. **p. 71:** t.l.: Sébastien Leunen; t.c.t.: Parc naturel Burdinale-Mehaigne; t.c.b., t.r.: Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel. **p. 72:** t.l.: D.Hubaut; t.c.: R.Dumoulin; t.r.: Parc naturel Viroin-Hermeton. **p. 73:** t.c.l.: Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel; t.c.r.: Michel Ernoult; t.r.: Parc naturel de Gaume; b.l.: Parc naturel des deux Ourthes. **p. 74:** t.l.: Ivan Kamburov/Strandzha Parc naturel; t.r.: Association of Parks in Bulgaria. **p. 75:** t.l., t.c.b.: Dobromira Dimova&Desislava Gyurova/Vitoshka Parc naturel; t.c.t.: Ralitsa Vylcheva; t.r.: Sofia Ilkova/Belasitsa Parc naturel. **p. 76:** t.l., t.c., t.r., l.t.l.: Association of Parks in Bulgaria; l.t.r.: Ivan Kamburov/Strandzha Parc naturel; l.c.l.: Nikolae Velchov; l.c.r.: Tsvetelina Ivanova; l.b.: Ivelina Angelova. **p. 77:** t.l., t.c., b.r.: Association of Parks in Bulgaria; t.r.: Nadya Pavlova; b.l.: Dobromira Dimova&Desislava Gyurova/Vitoshka Parc naturel. **p. 78:** t.l.: Mila Preradović; t.c.: Željka Rajković; t.r.: Parc naturel Biokovo. **p. 79:** t.l.: Mila Preradović; t.c.t.: Parc naturel Lonjsko Polje; t.c.b., t.r.: Parc naturel Žumberak – Samoborsko gorje. **p. 80:** t.l.: Parc naturel Telašćica; t.c.: Parc naturel Velebit; t.r.: Parc naturel Medvednica; l.t.l.: Mila Preradović; l.t.r., l.c.: Željka Rajković. **p. 81:** t.l.: Željka Rajković; t.c.: Parc naturel PapGB; t.r.: Parc naturel Lonjsko Polje; b.l.: Mila Preradović. **p. 82:** t.l., t.c.: Zdenek Patzelt; t.r.: Leos Stefka. **p. 83:** t.l., t.c.b.: Zdenek Patzelt; t.c.t.: Frantisek Jaskula; t.r.: Sarka Fricova. **p. 84:** t.l., t.r., l.t.r., l.c.l., l.c.r.: Zdenek Patzelt; t.c.: Leos Stefka; l.t.l.: Leos Stefka. **p. 85:** t.l., t.r., b.l.: Zdenek Patzelt; t.c.: Leos Stefka. **p. 86-89:** Friluftsrådet. **p. 90:** t.l.: PNR Baronnies Provençales; t.r.: PNR Landes de Gascogne. **p. 91:** t.l.: Marc Grzemski; t.c.: PNR Monts d'Ardèche; t.r.: PNRMB/Sylvain DUSSAND. **p. 92:** t.l.: PNR Pyrénées Ariégeoises; t.c.: PNR Massif des Bauges; t.r.: PNR Armorique; l.t.l.: M.Mercier / PNR Camargue; l.t.r.: PNR Scarpe-Escout; l.c.l.: PNR Marais Poitevin; l.c.r.: P. BONNET / PNR Brière. **p. 93:** t.c.: Delphine BERNARD; t.r.: PNR Pyrénées Ariégeoises; b.l.: PNR Marais Poitevin. **p. 94:** t.l.: VDN/H. Schier; t.c.t.: VDN/wokie; t.c.b.: VDN/Dieter Lorenz; t.r.: Rudi Thalhäuser. **p. 95:** t.c.: Christel Kessler; t.r.: VDN/Siegfried A. Walter. **p. 96:** t.l.: VDN/Opa, t.c.: VDN/Andreas Gick; t.r.: VDN/Hallermeier Karl-Heinz; l.t.: Jörg Liesen, l.c.b.: VDN; l.c.l.: VDN/fk; l.c.r.: W.Peters. **p. 97:** t.c.l.: VDN/Thomas Hinsche; t.c.r.: Raimund Knauf; t.r.: VDN/ke Noack; b.l.: Marcus Müller. **p. 98:** t.l.: Péter Trifusz; t.c., t.r.: Krisztián Harnos. **p. 99:** t.c., t.r.: Dániel Ispán. **p. 100:** t.l.: Krisztián Harnos; t.c.: Róbert Horváth; t.r.: Zoltán Sallai; l.t.l., l.c.r.: László Musicz; l.t.r., l.c.l., b.l.: Levente Viszló. **p. 101:** t.l.: Róbert Horváth; t.c., t.r., l.b.l.: Dániel Ispán; b.l.: Norbert Varga. **p. 102:** t.l., t.r.: S.Petrosillo; t.c.: M.Casalboni. **p. 103:** t.c.: S.Petrosillo; t.r.: F.Chial. **p. 104:** t.l., t.c., t.r., l.b.l., l.b.r.: S.Petrosillo; l.t.l., l.t.r.: M.Casalboni; l.c.: F.Chial. **p. 105:** t.l., t.r., b.l.: S.Petrosillo; t.c.: M.Casalboni. **p. 106:** t.l., t.c.b.: Andris Soms; t.c.t.: Benita Štrausa; t.r.: Agnese Priede. **p. 107:** t.l., t.r.: Andris Soms; t.c.: Velga Vítola. **p. 108:** t.l.: Dāvis Gruberts; t.c., l.c.l., b.l.: Andris Soms; t.r.: Ugis Nulle; l.t.l.: Ginta Žemaitaitytė; l.t.r.: Andris Maisiņš; l.c.r.: Dina Ziemele. **p. 109:** t.l., t.r.: Andris Soms; t.c.: Andris Maisiņš; b.l.: Kārlis Lapiņš; b.r.: Mārite Keiša. **p. 110:** t.l., t.r.: Archives of State Service for Aires protégées under Ministry of Environment and administrations of regional parks; t.c.: Vldas Polikša. **p. 111:** t.l., t.c.t., t.c.b., t.r.: Archives of State Service for Aires protégées under Ministry of Environment and administrations of regional parks. **p. 112:** t.l., t.c., t.c.l., t.c.r.: Vldas Polikša; t.r.: Marius Semaška; l.t.l.: Jonas Balčiūnas; l.t.r.: Eugenijus Drobelis; b.l.: Tomas Vinickas. **p. 113:** t.c.: Archives of State Service for Aires protégées under Ministry of Environment and administrations of regional parks; t.r., b.l.: Vldas Polikša. **p. 114:** t.l., t.c.b.: Pierre Haas; t.c.t.: Marc Thiel; t.r.: Anne Scheer. **p. 115:** t.l.: Claude Tonino; t.c.: Carine Krieb; t.r.: Pierre Haas. **p. 116:** t.l., t.c., l.c.: Naturpark Öwersauer; t.r.: Pierre Haas; l.t.l.: Raymond Clement; l.t.r.: Yves Krippel. **p. 117:** t.l., t.r., b.l.: Pierre Haas; t.c.: Raymond Clement. **p. 118:** t.l.: Nærøfjord World Heritage Park; t.r.: Yngve Ask. **p. 119:** t.l.: Yngve Ask; t.r., r.t.: Nærøfjord World Heritage Park; r.c.: Cathrine Dokken. **p. 120:** t.l., l.t.l.: Haldencanal regional park; t.r.: Yngve Ask; l.t.r.: Nærøfjord World Heritage Park; l.c.: Ingemar Malmström; b.l.: Cathrine Dokken. **p. 121:** t.l., b.r.: Ingemar Malmström; t.r.:

Cathrine Dokken; b.l.: Nærøfjord World Heritage Park. **p. 122:** t.l., t.r.: D. Janicka. **p. 123:** t.l.:C. Korkosz; t.r.: D. Janicka; r.c.: Ińsko Paysage Park. **p. 124:** t.l.: D. Janicka; t.r.: Kamil Świadek; l.t.l.: Paweł Węgrowski; l.t.r.: C. Korkosz; l.c.: K. Bloom; b.l.:Z. Pajewski. p. 125: t.l., t.r., b.l.:D. Janicka; t.c.: C. Korkosz. **p. 126:** t.l.:ICNF, I.P.; t.c.t., t.r.: Joao Carlos Farinha; t.c.b.: Paulo Monteiro/ICNF, I.P. **p. 127:** t.l.:Ana Seixas Palma; t.r.: Joao Carlos Farinha; r.t.: ICNF, I.P.; r.c.:Carlos Carrapato. **p. 128:** t.l., t.r., l.t.l., l.c.l.: ICNF, I.P.; t.c.: Ana Seixas Palma; l.t.r.: Caretos de Podence; l.c.r.:Carlos Carrapato; b.l.: Areeiro2011. **p. 129:** t.l., t.r., b.l.: ICNF, I.P.; t.c.: Ana Seixas Palma.p. **130:** t.l., t.r.: Mircea Verghelet. **p. 131:** t.l.: Razvan Deju; t.r., r.t., r.c.:Mircea Verghelet. **p. 132:** t.l.:Gradistea Muncelului Cioclovina Parc naturel; t.c.: Muresului Floodplain Parc naturel; t.r., l.c.: Mircea Verghelet; l.t.l.: Comana Parc naturel; l.t.r.: Apuseni Parc naturel; b.l.:Maramuresului Mountains Parc naturel. **p. 133:** b.l.:Mircea Verghelet; t.c.: Apuseni Parc naturel; t.r.: Vanatori Neamt Parc naturel. **p. 134-137:** State Nature Conservancy of the Slovak Republic. **p. 138:** t.l.: Tomo Jeseničnik; t.c.t.:Boris Grabrijan; t.c.b.: Bojan Erhatic; t.r.:Jošt Stergaršek. **p. 139:** t.l.: Teo Hrvoje Oršanič; t.r.: Primož Hieng; r.t.:LGBa Kastelic. **p. 140:** t.l.:Barbara Ploštajner; t.c.: Kristjan Malačič; t.r.: Stanka Dešnik; l.t.l.: Davorin Tome; l.t.r.:Teo Hrvoje Oršanič; l.c.l.:Primož Hieng; l.c.r.: Tihomir Makovec. **p. 141:** t.l.:Barbara Ploštajner; t.c.: Kristjan Malačič; t.r.: Tine Schein; b.l.: Borut Lozej, Archiv Park Škočjanske jame (Škočjan Caves Park). **p. 142-145:** EUROPARC-Espagne. **p. 146:** t.l.: Schweiz Tourismus-BAFU/Lorenz Andreas Fischer; t.c.t.: Tourismus-BAFU/Gerry NitschSchweiz; t.c.b.: Mattias Nutt; t.r.: Regionaler Naturpark Pfin-Finges. **p. 147:** t.l.: Schweiz Tourismus-BAFU/Gerry Nitsch; t.c.: Schweiz Tourismus-BAFU/Renato Bagattini; t.r.: Tourismus-BAFU/Lorenz Andreas Fischer. **p. 148:** t.l., l.t.r.: Schweiz Tourismus-BAFU/Gerry Nitsch; t.c.: UNESCO Biosphäre Entlebuch/Christian Perret; t.r.: Schweiz Tourismus-BAFU/Renato Bagattini; l.t.l.: Savognin Tourismus im Surses. **p. 149:** t.c.: Dirk Vorbusch; t.r., b.r.: Schweiz Tourismus-BAFU/Roland Gerth; b.l.: Schweiz Tourismus-BAFU/Lorenz Andreas Fischer. **p. 150:** t.l.: t.c.b.: Tony Gill; t.c.t.: T. Carpenter; t.r.: Wessex Wildlife Photography/Dave Blake. **p. 151:** t.l.: Derrick Furlong; t.c.: Jon Sparks; t.r.:Pete Ayling. **p. 152:** t.l.: Sue Macpherson; t.c.: Steve Trewella; t.r.: Wessex Wildlife Photography/Dave Blake; l.t.l., l.t.r.: HHAONB; b.l.: Anthony Dyke. **p. 153:** t.l., b.l.:John Davies; t.c.: Wessex Wildlife Photography/Dave Blake; t.r.: Bob Wayne. **p. 154:** t.l., t.r.: Alan Brown; t.c.t.: Mark Mirror; t.c.b.: Douglas Hamilton. **p. 155:** t.l.:Greenock Cut Ranger Service; t.c.t.: Kieran Chambers; t.c.b., t.r.: Sue Hamilton; r.t.l.: Alan Brown; r.t.r.: Claire Paterson; r.c.: Douglas Hamilton. **p. 156:** t.l.: Simon Scott, t.c.t., t.r., b.r.:Fife Coast and Countryside Trust; t.c.b.: Simon Scott; b.l.: SNH. **p. 158:** t.: VDN/Laila S. **p. 159:** t.r.:Pierre Haas; c.r.: Zdenek Patzelt; b.r.: Association of Parks in Bulgaria. **p. 160:** b.: Renato Bagattini © Schweiz Tourismus-BAFU. **p. 161:** b.r.:Erwin Christis. **p. 162/163:** t.: VDN/Bernd Tanneberger. **p. 164/165:** t.: VDN/Jan Neuman.

Abréviations: t.: top, c.: centre, b.: bottom, r.: droite, l.: gauche

Droits d'auteur des géodonnées

Les géodonnées sur lesquelles les cartes de ce livre sont basées, proviennent des institutions et organisation suivantes:

Autriche: Amt der Tiroler Landesregierung (Tirol); Amt der Oberösterreichischen Landesregierung (Oberösterreich); NÖGIS/Amt der Niederösterreichischen Landesregierung (Niederösterreich); Amt der Kärntner Landesregierung (Kärnten); Land Salzburg (Salzburg); Regionalmanagement Burgenland GmbH (Burgenland), Landesregierung Steiermark (Steiermark). Belgique: Fédération des Parcs naturels de Wallonie (Wallonie), Paysages régionaux (Flandres). Bulgarie: Association of Parks in Bulgaria. Croatie: Ministarstvo zaštite okoliša i prirode. République tchèque: Agentura ochrany přírody a krajiny České republiky. Danemark: Friluftsrådet. France: Fédérations des Parcs naturels régionaux de France. Allemagne: Bundesamt für Naturschutz. Hongrie: Herman Ottó Intistut. Italie: Federparchi. Lettonie: Dabas aizsardzības pārvalde. Lithuanie: Valstybinė saugomų teritorijų tarnyba. Luxembourg: Naturpark Our. Norvège: Norske Parker. Pologne: Ministerstwo Środowiska Portugal: Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas (Festland); Serviço do Parque Natural da Madeira (Madeira). Roumanie: Asociația Administrațiilor de Arie Naturale Protejate. Slovaquie: Štátna ochrana prírody Slovenskej republiky. Slovénie: Ministrstvo za okolje in prostor Republike Slovenije. Espagne: Europarc Espana. Suisse: BAFU/Netzwerk Schweizer Pärke. Royaume-Uni: Natural Angleterre (Angleterre), GB Open Government Licence v3.0. (Pays de Galles et l'Écosse), Irlande du Nord Environment Agency/EMOU 206.2 (Irlande du Nord).

Traduction française

La traduction en français de Living Landscapes a été possible grâce au travail réalisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et le Réseau des Parcs suisses.

Pays	Nom des parcs concernés (nom original et traduction française)	Nombre*	Page
Autriche	Naturparke (Parcs naturels)	48	p. 64
Belgique (Flandre)	Regionale Landschappen (Paysages régionaux)	17	p. 68
Belgique (Wallonie)	Parcs naturels	10	p. 71
Bulgarie	природни паркове (Parcs naturels)	11	p. 74
Croatie	parkovi prirode (Parcs naturels), regionalni parkovi (Parcs régionaux)	13	p. 78
République tchèque	Chráněná krajinná oblast – CHKO (Territoires de paysages protégés)	26	p. 82
Danemark	Naturparker (Parcs naturels)	9	p. 86
France	Parcs naturels régionaux	51	p. 90
Allemagne	Naturparke (Parcs naturels)	103	p. 94
Hongrie	Natúrparkok (Parcs naturels)	9	p. 98
Italie	Parchi regionali (Parcs régionaux)	134	p. 102
Lettonie	Dabas parki (Parcs naturels), Aizsargājamo ainavu apvidi (territoires de paysages protégés)	42	p. 106
Lithuanie	Regioniniai parkai (Parcs régionaux)	30	p. 110
Luxembourg	Naturparke/Parcs naturels	3	p. 114
Norvège	Regionalparker (Parcs régionaux)	5	p. 118
Pologne	Parki krajobrazowe (Parcs paysagers)	121	p. 122
Portugal	Parques naturais (Parcs naturels)	15	p. 126
Roumanie	Parcuri naturale (Parcs naturels)	16	p. 130
Slovaquie	Chranené krajinné oblasti – CHKO (Territoires de paysages protégés)	14	p. 134
Slovénie	Krajinski parki, regijski parki (Paysage/Parcs naturels et Parcs régionaux)	10	p. 138
Espagne	Parques naturales, parques regionales, parques rurales (Parcs naturels)	149	p. 142
Suisse	Regionale Naturpärke/Parcs naturels régionaux/ parchi naturali regionali	15	p. 146
Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Irlande du Nord)	Areas of Outstanding Natural Beauty - AONB (Aires de beauté naturelle exceptionnelle)	46	p. 150
Royaume-Uni (Ecosse)	Regional Parks (Parcs régionaux)	3	p. 154

*date de mise à jour: 2016

Remerciements

Ce livre est le fruit de la collaboration entre de nombreuses personnes et organisations. L'éditeur souhaite exprimer sa gratitude à toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien au projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe » et à cet ouvrage pour l'ensemble de leurs contributions.

En premier lieu, nos remerciements au Ministère fédéral allemand pour l'Environnement, la Protection de la nature, le Logement et la Sécurité nucléaire, et à l'Agence fédérale allemande pour la Protection de la nature, pour leur soutien et leur appui financier à ce projet « Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe ». Nos remerciements également à notre partenaire de projet, la Fédération EUROPARC, ainsi qu'aux autres membres du groupe de travail qui ont accompagné ce projet, y compris les représentants des Parcs naturels régionaux de sept pays. Les membres de ce groupe de travail comprennent: Dagmar Hupperich, du Ministère fédéral allemand pour l'Environnement, la Protection de la nature, le Logement et la Sécurité nucléaire; Ralf Forst, de l'Agence fédérale allemande pour la Protection de la nature; Petra Schultheiss et Damien de Chanterac, de la Fédération EUROPARC; Béla Básthly, de l'Association des Parcs naturels hongrois; Richard Blackman, de EUROPARC Atlantic Isles; Peter Gärtner, du Parc naturel de Barnim; Franz Handler, de l'Association des Parcs naturels autrichiens; Olaf Holm, du Parc naturel régional de la Montagne de Reims; Christian Kayser, du Parc naturel de l'Our; Olaf Ostermann, du Ministère de l'environnement de Mecklenburg-Vorpommern et Christian Stauffer, du réseau des Parcs suisses.

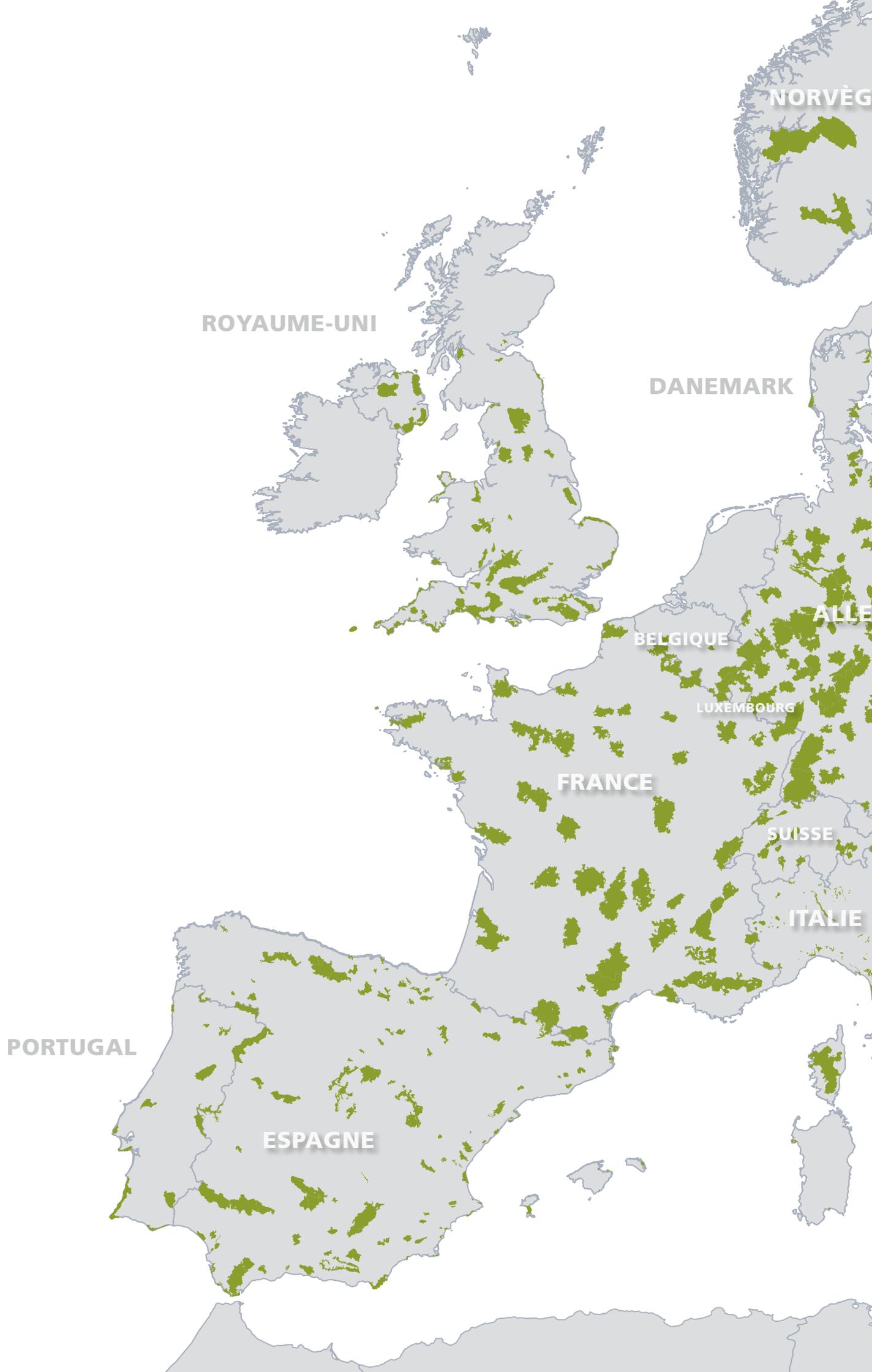
Nous souhaitons remercier nos partenaires des 22 pays impliqués dans le projet pour leur soutien, leurs contributions en textes et en images pour les chapitres sur les Parcs naturels régionaux dans chacun des Etats, pour leurs réponses à l'enquête et la fourniture de géodonnées.

Nous exprimons tout particulièrement notre gratitude aux personnes et organisations qui nous ont accueillis au cours de nos voyages d'étude, et qui nous ont apporté de nombreuses idées de valeur pour cet ouvrage, en se basant sur leur expérience (par ordre chronologique des voyages d'étude):

- Verband der Naturparke Österreichs
- Verein Naturparke Steiermark
- Naturpark Pöllauer Tal, avec Bauernladen Pöllau
- ARGE Naturparke Burgenland, avec le Parc naturel du Raab, le Parc naturel de Geschriebenstein, le Conseil d'Enseignement du Burgenland, le collège de formation des enseignants et les écoles du Parc naturel du Burgenland – VS St. Martin, NMS Josefinum Eberau, VS Rechnitz et NMS Rechnitz
- Magyar Natúrparke Szövetség (Association des Parcs naturels hongrois)
- Herman Ottó Intézet
- le Ministère hongrois de l'Agriculture
- Pro Vértes
- Gerecse Natúrparke, avec the Fényes Tanösvény Springs
- Parc naturel Geschriebenstein/Irrotkő (partie hongroise)
- Netzwerk Schweizer Pärke/Réseau des Parcs suisses/Rete dei parchi svizzeri
- Parc régional Chasseral
- Unesco Biosphäre Entlebuch, avec Chrütlimacher
- Naturpark Our
- Naturpark Öewersauer
- Naturpark Mëlldall
- Federparchi/Europarc Italie
- Regione Lazio- Agenzia Regionale per i Parchi, avec le Parco Regionale dell'Appia Antica et Parco Regionale di Veio
- Aree Protette dell'Ossola
- Le Ministère croate de l'Environnement et de la Protection de la Nature
- Parc prirode Lonjsko polje
- Parc Regionalni Mura-Drava - Međimurska priroda
- Norske Parker
- Nærøfjorden Verdsarvpark, avec 292 Aurland
- Valdres Natur- og Kulturpark
- Finnskogen Natur- og Kulturpark, avec Vestigarn Handleri & Kafé
- Fulufjällets Nationalpark
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- Parc naturel régional du Pilat avec La Ferme du Pilat
- The National Association for Areas of Outstanding Natural Beauty
- Shropshire Hills Area of Outstanding Natural Beauty, avec Stiperstones & Corndon Hill Country Paysage Partnership Scheme
- North Pennines AONB Partnership
- EUROPARC-España
- Parc Naturel de la Zona Volcànica de la Garrotxa, avec La Fageda
- Parc Naturel del Montseny, avec La Calma/El Bellver
- Zespół Parków Krajobrazowych Województwa Zachodniopomorskiego (l'Association des Parcs paysagers régionaux de Western Pomerania)

Nous souhaitons également remercier tous ceux dont les noms apparaissent dans la liste imprimée, qui ont apporté leur soutien à cet ouvrage par leurs images et qui ont contribué à la rédaction, traduction, relecture, traitement des géodonnées et conception du livre.

Remerciements pour la traduction française Nous souhaitons remercier les personnes qui ont coordonné la traduction, la relecture et la mise en page de la version française de Living Landscapes: Katy Monier (Fédération des Parcs naturels régionaux de France), Liza Nicod (Réseau des Parcs suisses) et Nicolas Nederlandt (Fédération des Parcs naturels de Wallonie) et Pierre Nederlandt. Un merci particulier à Katharina Denkinger pour le suivi général de ce dossier (Verband Deutscher Naturparke e. V.).



NORVÈGE

ROYAUME-UNI

DANEMARK

ALLEMAGNE

BELGIQUE

LUXEMBOURG

FRANCE

SUISSE

ITALIE

PORTUGAL

ESPAGNE



E

LETTONIE

LITHUANIE

POLOGNE

MAGNE

RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE

SLOVAQUIE

AUTRICHE

HONGRIE

ROUMANIE

SLOVÉNIE

CROATIE

BULGARIE

